



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

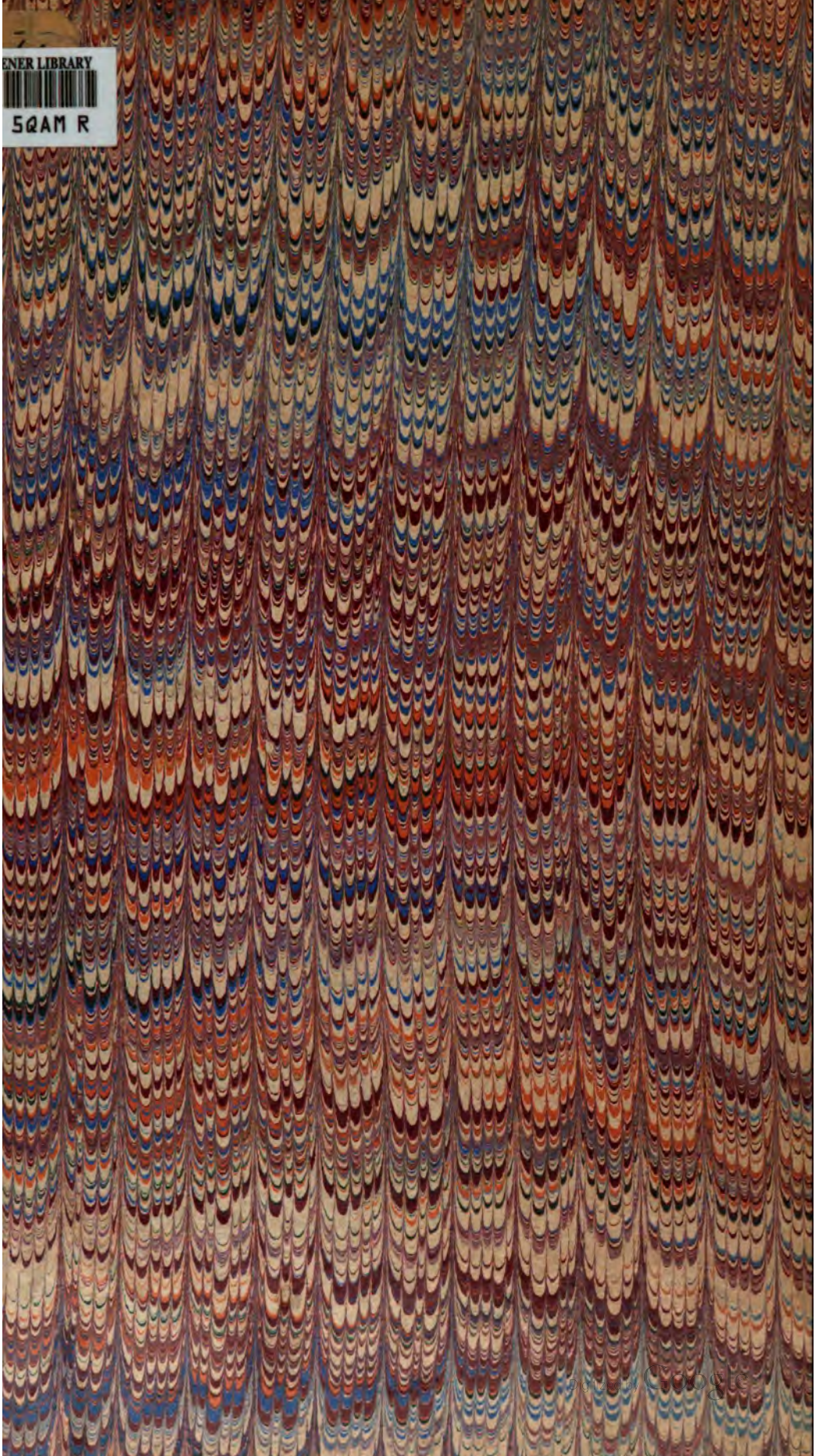
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

ENER LIBRARY



5QAM R



3277.22

Harvard College Library



FROM THE BEQUEST OF

THOMAS WREN WARD

TREASURER OF HARVARD COLLEGE
1830-1842

ÉTUDES SUR LA LANGUE BRETONNE

NOTES D'ÉTYMOLOGIE

PAR

EMILE ERNAULT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS,
LAURÉAT DE L'INSTITUT



SAINT-BRIEUC

RENÉ PRUD'HOMME, LIBRAIRE-ÉDITEUR

—
1901

3277.22



Extrait des *Annales de Bretagne*

NOTES D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE

1. AC'H-AMEN, AC'HMEN

Le breton moderne *ac'h-amen*, *ac'hmen* « fi! » (*ac'hmen* « exclamation de mépris, de dégoût », note manuscrite de G. Milin sur le dictionnaire breton-français de Troude) est expliqué, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XI, 100, comme composé de l'interjection de même sens *ac'h* et de *amen*, mot hébreu que l'Eglise emploie à la fin des prières.

Cette explication est confirmée par une locution du vieux français dont voici des exemples (*Les quinze joyes du mariage*, seconde édition de la *Bibliothèque elzévirienne*, Paris, 1857, pp. 51 et 128) :

« — Ha a! fait-il, maudit soit le villain chatrin! — Amen, fait-elle : car nous ne pouvons durer avecques luy en nostre meson ».

« — Ha a! par le Sacrement Dieu, je ne cuidasse jamès qu'il venist à icelle heure, car oncques mès je ne lui vi faire le tour qu'il fist : que maudit soit-il de Dieu! — Amen, font-elles ».

Les éléments qui composent *ac'h-amen* pouvaient sans doute être de même séparés, et répartis entre deux interlocuteurs.

2. KEIN GAR; KOF GAR

1. Deux lexicographes bretons, D. Le Pelletier et Troude, ont été surpris que dans cette langue le devant de la jambe en soit appelé le « dos ».

Le premier, après avoir cité comme vannetaise l'expression *kein ar-gar*, ajoute que « ce... n'est pas bien entendu ». Le second donne : « *Kein-ar-c'har*... A la lettre, dos de la jambe, parce que le mollet s'appelle *kof-gar*, ventre de la jambe. C'est une idée bizarre » ; « *Kof-gar*... par opposition à *kein ar c'har*, dos de la jambe, qui se dit pour désigner le devant de la jambe ».

La source de Le Pelletier a été le dictionnaire vannetais-français de Châlons, qui a *quein er gar* et *cein garre*; le dictionnaire français-vannetais de l'A*** porte de même *quein er garre*, et le dictionnaire franç.-van. manuscrit de Châlons *quein... er gar*. Ainsi c'est par inadvertance que Pel. a donné à l'article la forme léonaise *ar*.

Le Gonidec, ne tenant compte que de cette forme erronée, a inséré dans son dictionnaire français-breton *kein-gâr*, *kein ar c'hâr*, ce qui doit être l'origine des articles précités de Troude.

2. L'expression vannetaise *kein er har* n'est pas si isolée qu'on l'a cru : le languedocien dit de même *lou dos de la cambo* (Mistral, *Le Trésor du félibrige*). Il faut entendre par le van. *kein* et le languedocien *dos*, non « la partie postérieure », mais « l'arête opposée à une partie renflée », comme en franç. dans « le dos du nez », « dos d'âne ». C'est aussi le sens du synonyme breton *klupen*, etc.; voir n° 4.

3. Quant à *kof-gar*, dans le *Nomenclator* de 1633 *coff an garr* « le mol de la jambe », p. 25, dans Roussel *ms cof gar*, *cof ar c'har*, chez le P. Grégoire *coff an garr* « le gras de la jambe », en vannetais *coff er garre* l'A., etc., en breton moyen *coff an garr*, littéralement « le ventre de la jambe », on retrouve la même figure, non seulement dans le gallois *croth y goes*, *croth coes*, *croth esgair*, *bol y goes* et le cornique *belgar*, mais aussi dans le grec *γαστροκνήμιον*, *-κνήμια*, *-κνήμιον* (« Cruris pars posterior... , quæ est Pulpa quasi ventricosa cruris », *Thesaurus* d'Henri Estienne; « la partie

pansue de la jambe », *Dictionnaire* de Bailly). Ce mot a suggéré à Lucien le trait suivant de son *Histoire véritable* (I, 22) : « Je vais vous dire ce que j'ai vu de nouveau et d'extraordinaire ⁽¹⁾ pendant mon séjour dans la lune... Le sexe féminin y est complètement inconnu... Ce n'est point dans le ventre qu'ils portent leurs enfants, mais dans le mollet... La jambe grossit; ensuite, au moyen d'incisions, ils en retirent les enfants morts, et les font vivre en les exposant au vent, la bouche ouverte. C'est de là, je crois, qu'est venu aux Grecs le nom de γαστροκεννημία (ventre de la jambe). »

Un emploi assez voisin du mot *coff* se montre dans l'expression *coff an bræch* (= « le ventre du bras »), par laquelle le *Nomenclator* traduit, p. 23, le latin *lacertus* et le français *la souris du bras*.

3. KET

1. La négation est renforcée en bret. moderne par le mot *ket*, *ked* pas, point, dont les variantes sont : *qet*, *qed* par *k* plus ou moins palatal; van. *chet*, *ched* après un *s*, qui peut disparaître : *n'es chet*, *n'e chet* il n'y a pas, de *n'es ket*, *n'eus ket* (comme *dischen* descendre, de *disken*, cf. *Revue celtique*, III, 49, 54, etc.); *ke*, *qe*, *che* devant une consonne, cf. *Rev. celt.*, III, 49, 56, 57 : *n'el que trompein* il ne peut tromper *Choæs a gannenneu*, Vannes, 1835, p. 31. Le dialecte de Batz (presqu'île du Croisic, Loire-Inférieure) dit *keit*, *kei*, *cheit*, *chei* : *em-pa-chei bleñ* = **hem̄ pas chet blañk* « sans-pas-point ⁽²⁾ (de) sou »

(1) Καὶνὰ καὶ παράδοξα. Il est curieux de voir, peu après ce fantastique « secret d'accouchement nouveau », l'auteur ranger dans la même catégorie un autre *paradoxe* dont la science moderne a fait une réalité : « Leur boisson est de l'air pressé (ἀήρ ἀποθλιβόμενος) dans une coupe, où il se récout en une sorte de rosée. »

(2) *Pa-chei(t)* = **pas ket* est un de ces composés hybrides de synonymes bretons et français qui ont été signalés, *Mém. Soc. ling.*, X, 329, 330, et *Rev. celt.*, XX, 239; on peut ajouter encore, en petit Tréguier, *so'h-kaka!* caca, c'est sale! (aux petits enfants). Dans (*eur*) *banac'h la-gout* (boire) la goutte, le cas est peut-être différent, car on peut entendre « une goutte » *banac'h*, « d'eau-de-vie » (seul sens de *la-gout*, cf. *Rev. celt.*, VII, 44).

Rev. celt., VIII, 527, et *ki* dans *kimi* seulement, *Rev. celt.*, XIII, 349, de *ket* (*ne*)*met*, pas sinon, cf. *ne mès quet de hum guemér Meit dohein-mé me hunan* je n'ai à m'en prendre qu'à moi seul, *Choës*, 51; *n'en doé ket mui*... *nameit* il n'avait plus que, ab. Buléon *Histoér sañtél*, Vannes, 1896, p. 28.

Ket modifie rarement un infinitif; voir *Rev. Celt.* XIII, 352.

2. Ce mot *ket* a aussi le sens de « rien » : *lacqât da quet, caçz da netra*, van. *caçz de qet, laqat de netra* anéantir, réduire au néant P. Grégoire de Rostrenen, *cass' de quet, de quet* atterrer Châlons, dictionnaire van.-franç. manuscrit, etc., voir mon *Glossaire moy.-bret.*, 2^e édition, p. 552. Dans *mab-dèn e zou ket-ha-nitra é kevèr en Eutru Doué* l'homme est un pur néant devant Dieu *Hist. sañt.*, 155, il faut peut-être entendre « autant que rien », pour *kehet*.

3. En bret. moyen, *quet* veut dire également (ne) pas, (ne) point; il présente une fois la variante *quez* dans *hep quezquen* à côté de *hep quet quen* sans (pas) plus. Cette prononciation, bien que contredite par la rime, a dû être réelle. Elle se retrouve dans plusieurs composés de *quet*, avec, qui paraît originairement identique à *quet* pas (proprement « du tout », cf. gall. *i gyd* ensemble, ce qui explique des locutions fréquentes où *quet* ressemble à un explétif); voir *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, X, 341.

4. *Ket* « pas, point », étant inconnu aux autres langues celtiques, on peut être tenté de lui chercher une origine romane, à cause de cet article de l'instructif *Glossaire du Bas-Maine* de M. Dottin : « *Kèt*, pas : *j n ātā kèt*, je n'entends pas (S'-Pierre-des-Landes, Mayenne)⁽¹⁾ ».

Mais c'est, au contraire, ce mot qui vient du breton; et je doute qu'il soit employé en dehors de cette locution, que les Gallos sont habitués à entendre de la bouche des bretonnants.

(1) L'emploi de *kèt* ne m'a été signalé que dans cette expression (G. Dottin).

En voici des preuves :

« A toutes les questions . . . , il ne répondait que ces mots : *Entent-quet ar gallec* » (expliqués en note : « Je n'entends pas le français »).

A. BOUET, *Revue bretonne*, t. I, Brest, 1843, p. 237.

« Je suis réduit à dire ce qui me fut souvent répondu lorsque je faisais entendre à ces oreilles bretonnes une interrogation en langue française : *n'antand quet, n'antand quet.* »

Abbé DELALANDE, *Houat et Hoëdic*, p. 76.

Le texte français de la chanson *J'suis né natif du Finistère* contient aussi les mots *n'entend-ket! n'entend-ket!* Dans la traduction bretonne qu'en a faite G. Milin sous le titre *Soudard Kastel-Paol* (sur feuille volante, Brest, chez J. B. Lefournier aîné), une note dit, p. 1, que cette chanson est attribuée, ainsi que l'air, à M^{me} De Kerosoret, qui l'aurait composée avant 1830, « à l'occasion du départ pour l'armée d'un de ses domestiques, nommé *Ivonik*, qui vit encore. » Une seconde note, p. 2, a rapport au texte français *n'entend-ket! n'entend-ket!* qui est rendu par *ne d-ann ket, ne d-ann ket* : « Madame De Kerosoret savait le breton et traduisait la réponse de son garçon : *Ne d-ann ket! ne d-ann ket! Je ne vais pas! je ne vais pas!* par les mots que les Français disent, lorsqu'ils veulent exprimer qu'ils ne comprennent pas. — N'est-ce pas une petite malice à l'adresse de ceux qui ignorent la langue de leur pays? » Cette interprétation me semble inexacte. En tout cas, il y a un quiproquo franco-breton dans *n'antān ket*, qui doit être un mélange de *n'intentañ ket* et de (*je*) *n'entends pas*.

Une traduction bretonne plus ancienne de la même chanson, parue à Morlaix, chez A. Lédan, intitulée *Ar c'hleuz alaouret hac an tour dantelezet* (4 pages, suivies de *Chanson ar Bonomic*), porte plus exactement, p. 1 : *Oh! n'antàn get, n'antàn get, n'antàn get*, et p. 2 : *n'antàn get!*

Dans « l'Épilogue de la première journée de Sainte-Tryphine »

composé et traduit par Luzel (*Annexes aux comptes-rendus du congrès celtique international*, Saint-Brieuc, 1868), on lit, p. 89-91 :

« Tenez donc bon, ô mes compatriotes... Résistez à toutes les mauvaises choses Qui nous viennent du pays de France.

» Ne fermez pas les yeux A ce qu'ils ont aussi de bon; Mais, pour le mal, dites : — « *Point! point! n'entends ket, n'entends ket!* »

Cette dernière phrase, soulignée par l'auteur, traduit le vers breton :

« Tra! tra! — *Nentend ket, nentend ket!* »

4. KLUPEN, KRIBELL

En petit Tréguier, on dit *klupen gar* le devant de la jambe. Ce mot est identique à *klupen* f. crête (de coq), mèche (de bonnet), d'où *boned klupennek* bonnet de coton (casque à mèche).

L'*u* vient ici d'un *i*, et l'*l* d'un *r* : cf. *cribenn an garr*, *clypenn ar c'harr* le devant de la jambe Gr., *cribell ar c'har* Roussel *ms*, *cripeen er garre* Châl., *clipen*, *criben er gar* Châl. *ms*, *cripeenn er garre* l'A.; moy.-bret. *cribenn*, *cribell* crête, *cribennet*, *cribellet* crété; mod. *cribell*, *cribenn*, van. *cripeën*, *clipen* crête Gr., *cribeenn*, *cripeenn*, *clipeenn* f. l'A., *cribeen* Châl.; *cribellecq*, *cribellocq*, *cribennecq*, van. *cribeennecq*, *clipeenecq* crété Gr., *cribeennéc*, *cripeennéc*, *clipeennéc* l'A., *cribennec* Châl.

Ces mots se retrouvent dans le gall. *cribyn* m. crête, arête, sommet, *cribell* f. crête de coq, *cripell* f. éminence rocheuse, arête, crête. J'ai eu tort de les comparer au grec *κρομμύς*, etc. (*Dict. étymologique du bret. moy.*); ils dérivent de *crib* peigne, qui en gallois et en cornique a aussi les deux sens de crête (comme l'allemand *kamm*); l'idée commune paraît être celle de « (ligne, etc.), qui sépare », cf. vieil irl. *crich* limite

5. GUEZ, VEACH, GUICH; HEÑCHOU; -ACH; HOROLACH;
PRIUILAIG, SAKRILACH; SKOLACH; TRELACH;
KIVICH; QUISOUT, QUICHEN; PEZ; WESCHOÛIC.

1. Le mélange de l'armoricain d'origine celtique *guez* « fois » avec le français *voyage*, signalé *Mém. de la Soc. de ling.*, X, 332, 333, n'a lieu ni en breton moyen ni en vannetais; mais ces deux langages en présentent la cause dans l'emploi, d'ailleurs restreint, qu'ils font du second mot au sens du premier. Il n'y a qu'un exemple du moy. bret. *un veag* une fois, = *vcag*, *veig* voyage; et le sous-dialecte de Batz (Loire-Inférieure) a, seul à ma connaissance, perdu la forme vannetaise *gueh*, qu'il remplace par *veij* = *veij* voyage. Troude donne à tort en van. *guech* fois, *guech er-bet* jamais, *guecharal* autrefois, *guchave*, *guchave* parfois, au lieu de *gue(c')h*, *gu(c')h*.

2. Ce n'est pas aux Bas-Bretons qu'est due cette acception du mot *voyage*; on lit *autre voiage* « une autre fois », *Poètes François avant 1300*, t. III, p. 1162 (manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, cité au *Dictionnaire de l'ancien langage françois...* par La Curne de Sainte-Palaye, éd. Favre, X, 182); normand à *mon premier viage* « la première fois que » de Chambure, *Glossaire du Morvan*, 913, norm. du Bessin *un viâge* « un voyage » et « une fois », Joret, *Mém. Soc. ling.*, IV, 342; marseillais *un viage*, mêmes sens, Mistral; patois de Vionnaz (bas-Valais) *on yâdzë* une fois Gilliéron, *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, XL, 18, 60, 129, 131, 132, 182, cf. *Mém. Soc. ling.*, VI, 134, 135.

3. En Tréguier, les formes *béaj all* autrefois, *ur viaj*, *eur véach* une fois, appartiennent clairement à *voyage*. On pourrait se demander si le genre féminin n'est pas dû ici à l'influence de l'ancien *guez*. Mais le même genre étant celui du trégorois *béach* voyage, et du van. *baige* id. l'A., probablement aussi du

léonais *béaich* id. Grég.⁽¹⁾, on l'expliquerait également par la double initiale *v-* et *b-*, dont la première aura paru être la mutation faible de l'autre après l'article féminin. Le genre est, d'ailleurs, peu stable en breton : ainsi en petit Trég. *hourach* courage est du fém. (cf. *Rev. celt.*, V, 125; XV, 386, 388; *Rev. de Bret. et de Vendée*, LVII, 20; *Petite gram. bret.*, 14; *Gloss. v. lagat*, etc.).

4. *Guech* fois se trouve dans un texte trécorois de 1651 (où la rime en *es* peut être un archaïsme), *Rev. celt.*, XX, 60; le *Doctrinal* de 1628, qui représente plutôt le dialecte de Léon, emploie tantôt *quez*, tantôt *guech*. Le *ch* domine au siècle suivant, où le P. Grégoire donne *quez* comme propre au haut-cornouaillais, et cite par ailleurs en léon. *guëach*, *guëch*, *guëich*, en tréc. *gouëch*; selon D. Le Pelletier, « il y en a qui prononcent *gweich* et *gweis* ». Cet *ëa* léonais ne peut s'expliquer que par *ur veach* une fois, qui se lit aussi dans le *Doctrinal* et est identique au franç. *voyage*.

5. Quant au *ch* de *guech*, il n'y aurait pas tant de difficulté à le tirer du pluriel *guechou* (dans le *Doctr.*), venant lui-même de *gwezion* Pel. Toutefois cette explication ne peut guère s'appliquer avec vraisemblance qu'à la forme cornouaillaise récente *guich*; cf. *a-vizyou*, *a-veichou* « quelques fois » Gr., *a viziou*, *a vic'hou*, lisez *a vichou*⁽²⁾ Roussel *ms.* Car s'il y a des exemples analogues de singuliers refaits d'après le pluriel, chacun est dialectalement bien plus isolé que *guech*. *Guich* étant aussi une forme isolée, et qui ne se présente pas avec le sens de voyage, peut se joindre aux mots comme tréc. *nej* nid

(1) L'expression que donne cet auteur, *An ytroun Vurya a Vëaich rad* Notre-Dame de Bon Voyage, n'est pas absolument concluante, cf. *Rev. celt.*, XV, 384, 387. On lit au masc. *ur veach mat* un bon voyage, au 14^e couplet de *Cantic roar Buhes ar map prodic*, Quimper, chez Gaultier Buitingh, édition que M. l'abbé Peyron croit de 1680 environ, et dont il m'a obligeamment envoyé une copie.

(2) La confusion de *ch* et *c'h* est assez fréquente dans ce texte qui donne, par exemple, *izel*, *ic'h-l* membre, plur. *isili*, *ic'hili*; *igol*, *isel* id., pl. *isili*, *igili*; *poan isil* ou *igili* mal de nerfs : il faut lire *ichel* et *ichili* (variante de *igili*, prononcez *ijili*; cf. plus loin, § 12).

(léon. *neiz* pl. *neiziou*, tréc. *néjo*) et comme van. *guïss* vassal pour *goas*, pl. *guïision*, etc., *Gloss. moy. bret.*, 56, 149, 150, dont, par exception, il réunit les particularités. Les faits d'analogie n'ont pas la régularité des phénomènes phonétiques. Des dérivés *koñchou* contes, *koñchenn* un conte, et du composé *asconch* instruction à côté du tréc. *en ascont* à cause, on ne conclut légitimement que la possibilité d'une variante **koñch* pour *koñt*. *A vichou* est dans le même cas que le moy. bret. *hynchou* chemins, léon. *hinchou* Gr., *hīnchou* Le Gon., tréc. *hīncho*, de **hintiou*, gall. *hyntiau* (comme moy. bret. *breuigou* plaids, tréc. *breujo* débats, dispute de **breudiou*, gall. *bro-diau*); cf. moy. bret. *dihinchaff* égarer, léon. *dihincha*, *dihincha* quitter son chemin pour en prendre un autre, *hinch* montrer le chemin à, *hincher* guide, conducteur Gr., moy. bret. *hincher*, de **hintia-m*, en gall. *dyhyntio* faire route (à côté du van. *henteu* chemins, *dihentein* changer de route, formes sans *i*, voir sur ces alternances *Gloss.*, 394; *Zeitschrift für celt. Philologie*, I, 235). Il ne suit pas de là qu'on doive trouver au singulier **hīnch* comme *guich*. D'ailleurs celui-ci peut encore être l'ancien *guech* altéré par la voyelle de *a vichou*, comme inversement le léon. *heñchou* chemins, Gon., *gourhenchou* (impasses) Gr., *dihencha* s'écarter *Gloss.*, 169, viennent de *hinch*- sous l'influence de *hent*. Roussel *ms* donne *henchou*, *hinchou*, *hentiou*, *hentou* chemins, *hench*, *hinch* acheminer, mettre en chemin; *dihincha* égarer, ôter du chemin, *dihenta* [id.].

6. Le rapport de *guez* à *gueach* n'étant pas de nature phonétique, ne saurait appuyer l'explication de la finale *-ach* comme variante de *-ez* = **actá* dans *loudourach*, *-rez* saleté, *belegiach*, *-guez* prêtrise, etc., *Etudes gramm. sur les langues celt.*, I, 39, 55. Ce sont là des suffixes distincts, dont le premier vient du français *-age*.

7. Celui-ci a pris une grande extension en breton, cf. *Zeitschrift für celt. Philologie*, I, 238. Il s'est substitué à une

terminaison différente dans le moderne *horolach* horloge; car cette forme, la seule que donnent Le Gonidec, Troude et M. du Rusquec, ne peut pas être identique au moy. bret. *horoloig*. Au XVII^e siècle, à côté de *horoloig* on trouve *horolaig* et *rolaig*; Grég. n'a que *horolaich* horloge, *rolaich* horloge de sable, poudrier. Le van. a gardé *horloge*, l'A., dialecte de Batz *hórlôjê*; on dit aussi *orloch* en petit Tréguier et Goello.

8. Une altération vocalique de même nature se montre en moy. bret. dans *privilaig* à côté de *preuileg* privilège (moderne *privilaich* pl. ou Gr.); *collaichou* collèges, couvents, à côté du sing. *colleg* (mod. *collaich* m. pl. ou collège Gr., *kolach* Gon., Trd; *skolach* id. Gon., du Rusquec, doit son *s* à l'analogie de *skol* école; on dit en pet. Trég. *kolech*). Le bret. moy. n'a que *sacrileg* sacrilège (adj.), forme restée en van. (*sacrilége* adj. et s. m., l'A.; *sacrilech* s., pl. *-legëù* Gr.); les autres dialectes modernes en ont fait *sacrilaich* pl. ou crime de sacrilège Gr., *sakrilach* Gon., du Rusquec. On lit pourtant *ar sacrilej*, *Catechis* St-Brieuc 1877, p. 33, *ar zakrilej*, *Katekiz* St-Br. 1892, p. 46, etc.; j'ai entendu en trécorois le plur. *zakriejo*, dans la chanson de Yannik Skolan. Sur *sakrilaz*, forme recommandée par certains puristes, on peut voir *Rev. celt.*, XV, 389, 390.

9. C'est aussi, je crois, l'influence de la terminaison *-ach* qui est cause du changement de *t* en *ch* dans *trelatet* et *trelachet* frénétique, fou, *Doctr.*, etc.. phénomène resté étranger au bret. moy. et au van., voir *Gloss.*, 714, 715. On lit dans Roussel *ms*: *trelach* « impatience, affolement »; *trelachi* « s'impatiser, s'affoler, ne plus tenir »; *trelachi a ra va speret* l'esprit ou la tête me tourne, je ne puis plus tenir, la patience me manque; *trelati*, *trelachi* « transporter; divertir, amuser; corn. *en em trelati* se divertir soi-même, samuser; *en em trelachi* se transporter, se chagriner, *trelachi* divertir quelqu'un le détourner de ce qui peut le chagriner... *trelachet*, *trelatet* se dit communément dun fou, furieux ou transporté de

colere ». Le P. Maunoir donne *trelati* « estre transporté » ; Milin *ms* : « *trelati* v. a. et n. avoir des transports » ; « *trelat* s. m. p. ou transport, absence d'esprit, enthousiasme, délire ». Le moy. bret. disait *trellataff* perdre la tête, se troubler, etc., c'est le vieux franç. *trelater*, *treslaiser* (et *tranllater*, *translater*, *trainslater*) transporter, transférer ; traduire (en Suisse *trelatta* transporter çà et là, Godefroy, languedocien *traslat*, *translat* m. copie, transcription, traduction, Mistral) ; cf. gall. *tralodi* affliger ?

10. Il ne faudrait pas attribuer trop d'importance à la ressemblance extérieure des groupes *guech*, *gueich*, *guich* fois, en gall. *gwaiih*, et *kivich* tan, en gall. *cyffaiih* (lat. *confectio*). Il est permis de regarder *kivich*, *kivij* comme modelé sur *kivija*, *kifja* tanner (*Gloss.*, 519), lequel viendrait du lat. *conficio* de même que le moy. bret. *diffigo* (par *g* doux) il s'épuisera de *deficio*, *displigaff* déplaire de **displicio*, le léon. *benvijou*, cornou. *binvijou* instruments de *beneficium*, etc., *Rev. celt.*, IX, 372, 373 ; *Gloss.*, 498.

11. Roussel *ms* porte : *kivich* tan ; *kivisa*, *kivicha* tanner ; *kiviseur*, *kiviger* tanneur ; *kivisat* battre quelqu'un, *mo kiviso* je vous accommoderai, je vous corrigerai. L's vient ici de *ch*, *j*, comme dans *dighis*, *dighich* épeler *ibid.*, moy. bret. *digueg*, *diguegaff* *id.*, van. *digeigein* démêler, etc., *Mém. Soc. ling.*, X, 340, 341, cf. *Rev. celt.*, XV, 389. Faut-il expliquer de même en moy. bret. l's du simple *quisout outaff* le subir (le trépas), à côté du moderne *quigeout*, *queigea ouz* rencontrer Maunoir, van., *caigein* mélanger ? C'est douteux ; on peu admettre l'influence analogique du mot différent *sout ouz*, qui avait à peu près le même sens.

12. Le *ch* semble constant dans *kichen* proche, proximité Roussel *ms*, à Plogoff *kichañn*, *Ann. de Bret.*, XIV, 628, qui dérive, je crois, de la même source (*Mém. Soc. ling.*, X, 339, 340), et peut être un pluriel = **ket-iân*, cf. gall. *cydian* unions. Il est bon de remarquer que la confusion des sonores

et des sourdes, fréquente à la fin des mots, *Rev. celt.*, XVI, 184, se montre aussi par ailleurs, en ce qui concerne *j* et *ch* : moy. bret. *sigou* et *sichou* sièges, sing. au XVII^e siècle *sichen*; léon. *peich*, *pich* pl. *ou*, van. *pich* pl. *ëu* piège Gr.; *lichou*, *lijou* lessive Roussel *ms*; moy. bret. *chot* joue, *iaudel* = fr. chaudéau, etc., cf. *Gloss.* v. *mecher*. Le *ch* s'est également généralisé dans le bret. moy. et mod. *pichon* pigeon, *Gloss.*, 487, 488, à Morlaix *pichoun*, f. *ez Rev. celt.*, V, 191. La même incertitude s'observe parfois pour les sons *v* et *f* : mby. bret. *heuel* et *heffuel* semblable (Sainte-Barbe), etc., au XVII^e siècle *caffarn* caverne, *canaffas* canevass, *Gloss.* 310, cf. *Rev. celt.*, XIV, 310, 311; c'est ce qui a donné lieu à l'emploi exagéré de *ff* pour *u* dans l'orthographe adoptée par le P. Grégoire pour le moy. bret., voir *Gloss.* XX, XXI.

13. Le mot *guez* a-t-il, à son tour, réagi sur les formes représentant en breton le franç. *voyage*? C'est probable, mais bien difficile à établir. L'initiale du bas léon. *güeaich* voyage Gr. peut s'expliquer comme dans le léon. *guered* f. cimetière, pl. *ar guerejou* Milin *ms*, etc. (*gweret* n'est pas à changer, *Ann. de Bret.*, XIII, 586), moy. bret. *bezret*; dans le petit tréc. *goest* boîte, etc., *Gloss.*, 431, cf. *guestl* « boète, caisse » Roussel *ms*. La contraction du van. *baige* voyage l'A., aujourd'hui *béj*, empêche aussi de regarder comme venues sûrement de *guez* les formes *gvesch*, *gwech* du premier de ces articles qui se suivent immédiatement dans Roussel *ms* : « *gvesch* v: *gueach* *gwech* voiage » et « *gvesch*, *gwech*, *gueach*, fois, occasion, rencontre. er veach une fois... ne vankin *gueach* je ne manquerai pas une occasion ».

14. Cette phrase a dû être inspirée par la citation d'un texte moy. bret. chez Pel., v. *gvesch* : « *Ne fyllyf ves*, je ne manquerai occasion. » Il me paraît certain que l'auteur primitif avait mis *pez*; cf. *ne fallas pez* il ne manqua point *Nouvelou* 428.

15. Pel. dit que « du pluriel on fait le diminutif *Weschoüic*, quelque peu d'occasions, rarement. » Cette variante du diminutif *a-vechigou*, *a-vechouigou* suppose qu'on a traité le simple (*a-vechou*) comme un singulier; distraction comparable à celle qui a produit en van. *guhavigeu*, dim. de *guhave*, au lieu de **guhigeu a ve* « il y a de petites fois », *Mém. Soc. ling.*, X, 332. Les déformations analogiques peuvent ainsi s'exercer sur des mots dont les éléments ne présentent aucune difficulté à l'analyse linguistique la plus élémentaire.

— 16. Dans *e zas evel eun entrelachet*, vers traduit « il devint meurtrier », *Ann. de Bret.* XV, 132, le dernier mot est corrigé en *entrelac'het*, et expliqué d'après le moy.-bret. *entre lazidigaez* « entretuance. » Mais comme on trouve à la même page *laza*, *lazet*, *lazaz*, il faudrait en ce cas **entrelazet*, mot qui, d'ailleurs, s'il existait, ne serait pas un synonyme du nom d'agent *lazer*, mais s'appliquerait aux victimes d'une « tuerie mutuelle. » Je crois qu'il faut lire, soit *'vel eun [d]entrelachet*, soit plutôt *evel eun trelachet* « (il devint) comme un forcené », mot étudié plus haut (§ 9).

Remarquons en passant que, dans la même chanson (p. 134), *eur pennad derves* ne veut point dire « quelques jours » mais « une demi-journée » : ceci résulte du contexte, et est appuyé par l'expression semblable *pen-dé* qui a le même sens en petit Tréguier; cf. *Gloss. moy.-bret.*, 2^e éd. 477.

C'est aussi par inadvertance que, p. 154, les deux vers *En instant ma 'n deveus leïnet Ag ez e dija raportet* sont traduits, avec un signe de doute final, « Dès qu'il eut déjeuné déjà renseigné »; le dernier signifie littéralement « et cela a été déjà rapporté », c'est-à-dire « comme on vient de le raconter », cf. p. 152 : *Ma houlenas outo da leïna* « il leur demanda à manger. » C'est une formule de transition pour revenir à la situation du héros de la chanson, qui pouvait avoir été perdue de vue.

17. A côté de *vandangaff*, *vendangaff* vendanger, le moy.-

bret. avait *vandagaff*, *vendagaff* id., *vendag* vendange, *vendager*, vendangeur; ceci est confirmé par le P. Grégoire, qui ne donne pour la langue moderne que *vëndachi*, *vèndaich*, *vèndaicher*; on lit de même *vendaget* (vin) vendangé, Nomenclator 63. Il y a là influence du suffixe *-aj*, *-ach*, cf. *Gloss.* 735. Sans cela, la dissimilation des deux nasales aurait eu lieu en sens inverse (**vedañj*), comme le montrent *setançz* sentence, van. *vejance* vengeance *Gloss.* 736; *mediant* mendiant 403, *seblant* semblant 622, etc. Dans le moy.-bret. *istrument* (et *instrumant*) instrument et le moderne *istand*, van. *istant* instant Grég. (à côté de *instant*, voir § 16), il doit y avoir des variantes françaises, cf. v. franç. *instant* et *ystant*, *instance* et *istance*; *estrument*, etc. On peut admettre une autre raison, l'accumulation des consonnes, dans le moy.-bret. *hettedan* plantain, du v.-bret. *hæntletan*, etc. Voir *Rev. Celt.*, XVI, 188, 189; XVIII, 312, 313.

18. Le passage de *-age* à *ange*, *-anche*, dans les mots français *boulangier*, *vidange*, *avalanche*, admis par M. E. Deschanel, *Les déformations de la langue française*, 4^e éd. 95, 96, n'a aucune vraisemblance.

Ce n'est pas une assimilation phonétique d'origine bretonne qui a donné à *boulañjer* boulangier une variante *boulounjer*, *boulouñjer*, *Gloss.* 73, car le vieux français disait *bolonger* (Godefroy, *Complément*), et le dauphinois a encore *bouloungié*, *boulongier* (Mistral). Dans le changement inverse, du v.-franç. *chalongier* = **calumniare* en *chalengier* d'après *blastengier*, ital. *biastemmare*, *bestemmiare*, nous avons un fait parallèle à la transformation du breton *horloj* en *horolach* (§ 7).

6. MISOUN, MISON.

1. « *Misoun*, ou *mison* adj. et subst. méchant, polisson, garnement espiègle en parlant des jeunes enfants » Milin *ms.*, est, dans le dialecte de Léon, le correspondant du mot de l'argot

trécrois de La Roche-Derrien *minson* mauvais; mal portant; mal; non, qui vient de l'argot français *minçon* petit morceau (= marseillais *minçoun* un peu mince, assez mince, grêle, svelte, Mistral). Voir *Rev. Celt.*, VII, 46; XIII, 353; XIV, 268-270, 274, 280; XV, 340, 344, 356; XVI, 213, 215, 217.

2. L'argot rochois appelle un fusil *gourdajen da grachet minson* « chose pour cracher mal, objet qui crache dangereusement », ou simplement *gourdajen da grachet* « objet pour cracher », *Rev. Celt.*, XVI, 213. La même association d'idées se trouve dans un conte du Cantal (Pipète), publié par M. Sébillot, *Littérature orale de l'Auvergne*, p. 64 : . . . « — Jeune homme, que faites-vous là? — Vous le voyez, Monsieur le Diable, je garde les cochons. — Qu'est-ce que tu as là-haut sur ton bras gauche (c'était le fromage blanc)? — Ça, c'est un de mes crachats. — Crache donc un peu pour voir? Pipète prit son fusil et envoya une balle dans la figure du diable. — Oh! fichtre, s'écria Lucifer, à ta façon de cracher, je m'aperçois que tu dois être très fort. Descends donc ici pour que nous nous mesurions. »

Cf. *Cracher*, décharger : « Le canon crache la mitraille » L. Larchey, *Dictionnaire . . . de l'argot parisien; crachoir* revolver, dans le jargon du régiment, L. Rigaud, *Dict. de l'argot moderne*; en français, « une arme à feu crache, quand des grains de poudre et des étincelles sont jetés au dehors par la lumière » Littré; d'où *son fusil écarte*, il envoie de la salive en parlant G. Delesalle, *Dict. argot-français; écartier du fusil* id. A. Delvau, *Dict. de la langue verte*, Larchey; *écartier la dragée* id. Delesalle, *écartier* id. Larchey, *fusiller* id. Larchey, Rigaud.

7. TROUC'HAD, TROC'HAT.

1. D. Le Pelletier donne « *Troc'hat*, Taille, figure, forme, mine, bien taillé. *Un den a troc'hat mat*, un homme de bonne

mine, bien taillé, bien coupé, de bonne coupe. *Troc'hat* représente au juste le François *Taille* et *Taillade* ». Ceci se retrouve tel quel dans Roussel *ms.*, sauf que le mot est toujours écrit *trouchat*, et que l'expression bretonne est retournée ainsi : *en trouchat mat a zen* (= une bonne coupe d'homme). Le rapprochement avec le franç. *taille* est exact; on peut ajouter le breton *neuz* mine, proprement « coupe », *Rev. Celt.*, XIX, 202.

2. Le Gonidec traduit *troc'had* m. pl. ou « taillade, la partie détachée par une coupure; balafre », et Troude « balafre »; le *Supplément aux dictionnaires bretons*, Landerneau, 1872, rend par *troc'had* le mot « tronçon », p. 106; de même J. Moal.

En petit Tréguier, *troc'had* m. veut dire « (première, seconde) coupe (d'herbe, ou de trèfle) », et aussi « l'ensemble des gerbes faites par une seule personne qui a parcouru toute la longueur d'un champ en coupant la moisson » : *moñ 'ra eun troc'had mad ganit*, ou *eur gwel-droc'had 'ha ganit*, tu abats beaucoup de blé en un seul tour.

3. A cette acception trécoroise paraît se rattacher un sens bien plus général signalé par Milin dans une addition manuscrite à l'article *troc'had* de Troude : « Ce mot s'emploie au figuré pour marquer une couche épaisse de quelque chose de matériel qui couvre, comme neige, frimas, ou peut couvrir un grand espace : *en troc'had reo gwenn* ou *reo* (simplement) *zo bet en noz ma* = cette nuit il y a eu une couche épaisse de gelée blanche; *en troc'had erc'h a c'holoe an douar...* » (une couche épaisse de neige couvrait la terre). C'est, en quelque sorte, un « abatis. »

On peut comparer l'emploi vannetais du simple, dans *énn unn trouh* tout à la fois l'A., à Auray *in troc'h* une grande quantité, *Gloss.*, 726. Ceci rappelle les expressions franç. « en un coup », « beaucoup », mais elles sont plus près encore du van. (*ol*) *d'un taul* (tout) à la fois, *enn taul bras* la foule (de ceux..) *Gloss.* 683.

8. CHALCHEN, JELKEN; JILGEN; DICHEK; CHAOGER;
SACHAT; GAVET, JAVEDEK, GAVEOK; ATERSEIN.

1. L'énumération donnée plus haut (*L'épenthèse des liquides*, § 12, *Ann. de Bret.*, XIV, 522, 523) des mots bretons qui descendent du latin *calcare*, par divers intermédiaires romans, n'est pas complète.

Au 4° type, *chals-* ou plutôt *chalç-*, il faut rapporter le van. *chalchein* endurcir, s'endurcir l'A.; *chalchenë* des pièces, des morceaux Châl., *chalchenn* (plur. *ëu*) *qicq* lèche de viande Grég.

Un 6° type *chalk-* paraît, également en van., dans ce passage du *Choës a gannenue*, 1835, p. 81 : *Nameit scop ha goëd chalquet* (je ne vois sur son visage) que crachat et sang coagulés; et dans le nom *chalqenn* (pl. *ëu*) *-qicq* morceau de viande Gr.

Ce dernier mot se reconnaît hors de Vannes, malgré le changement de voyelle, dans *gelqenn* (plur. *ou*) *-qicq* lèche de viande, *gelqenn jamboun* lèche ou tranche de jambon, *gelqenn* pl. *ou* rouelle; morceau, pièce, partie, *gelqennicq* pl. *-nnouïgou* petit morceau Gr.; *jelken* f. rouelle, tranche mince de certaines choses coupées en rond, lèche Le Gonidec; *jelkenn* f. tranche de viande en général Troude. Celui-ci donne *jelkenn kik*, et Milin *ms* ajoute *jelkenn kik-moc'h* tranche de lard, ce qui, avec l'exemple du P. Grégoire, doit faire douter que le mot soit féminin.

On dit pourtant en petit Tréguier *jilgen vara* tranche de pain; *div jilgen* deux tranches. L'*i* provient des mots étudiés *Épenth.*. § 46, *Ann. de Bret.*, XIV, 549; à cette famille du français *chiquer*, il convient d'ajouter ici le haut breton « une *chique* de pain », pour « un grand morceau ».

2. M. François Vallée m'a appris qu'en haute Cornouaille on

dit *komz dichak* parler sans ménagement, d'une façon arrogante, en haut Iéon *komz dichek*; il rapproche l'expression de Coadout, *eun den a na chak ket pez 'n eve da laret* « un homme qui ne mâche point ce qu'il a à dire », expression qui, du reste, existe en français : « ne point mâcher une chose à quelqu'un, dire durement, sans adoucissement, une chose désagréable ou fâcheuse », Littré. Ceci permet, en effet, d'expliquer *hé c'hrég a zó dichek enn hé c'homziou* « sa femme est brusque, rude dans ses discours » Gon. par *di-chak*, pour *na chak ket hé c'homziou*, elle ne mâche pas ses mots.

Le P. Grégoire traduit « fier, hautain » par *dichecq èn e gompsyou*, et « qui est rude en paroles » par *dichecq*, comme si l'idée de parler était toujours, avec ce mot, exprimée ou sous-entendue.

Le P. Maunoir a *dichec* « rustique »; Roussel *ms*, *dichec* « fier, qui parle sec », *un den dichec* « un homme fier, qui n'est pas tendre »; D. Le Pelletier, *un-den-dichec* « un homme fier »; Le Gonidec, *dichek* fier, hautain... brutal, brusque, rude, en parlant des discours et de la parole; Troude, *dichek* adj. hautain, altier, rustre, impertinent, arrogant (des personnes et des paroles); adv. fièrement, avec arrogance; Milin *ms*, *en den dichek eo* c'est un homme fier.

On lit *dicheka* défier, *he zicheg* son défi. *Barz. Br.*, 94; *dichéka* décrier; défier, provoquer; maltraiter de paroles, H. de la Villemarqué (*Dict. bret.-fr.* de Le Gon.); *dicheka* mettre au défi, Trd., braver, Moal; *d'am dichekal* (tu as envie) de me narguer, *Bleuniou-Breiz*, 178. Ce verbe rappelle le v. franç. *deschaucier* fouler aux pieds, écraser, au propre et au figuré; mais il peut contenir à peu près les mêmes éléments, sans s'y rattacher directement.

3. L'expression du petit Trég. *chakat i c'housel* gronder, être grognon, littéralement « mâcher sa pelote » *Gloss.*, 289, cf. *o voustellad ed* à mettre du blé en meules, *Soniou Breiz-Izel*, I, 174, correspond à une locution donnée par J. Moal

comme familière, sans indication de dialecte : *chaogat he stec'henn* « brailler » (cf. *chaoger* brailard *ibid.*). Voir l'article suivant.

4. Il semble y avoir eu dans certains parlars romans un mélange de *calc-* et de *sacc-*. M. de Montesson donne, *Vocab. du Haut-Maine* (3^e éd., 1899) : *chaquer, chaqueter* « agiter vivement... , secouer la tête à droite et à gauche, heurter les mâchoires les unes contre les autres », et compare *saquer, saqueter*, secouer vivement, arracher brusquement; M. Dottin, *Gloss. du Bas-Maine* : *chake* agiter... , arracher violemment; *chakote* faire des efforts successifs et vains... , pousser du coude; chicaner, taquiner, agacer; *chakte* tirer par saccades, cf. *sake, sakte*. En breton les deux familles restent distinctes; la seconde, qui tient au v. franç. *sachier*, en a fait phonétiquement *sach-*, *chach-* et *jech-* (*Gloss.* 591; cf. plus loin l'art. *chouchen*).

5. M. V. Henry, dans son *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, regarde *chaoka, choka, chakein* et *chajel* comme empruntés probablement au germanique : angl. *to chew* mâcher, *jaw* mâchoire, peut-être avec contamination de *chik* menton, lui-même tiré du franç. *chique* bille. Ceci ne rend point compte du *j* de *chajel*.

6. *Jaw* a, d'ailleurs, une origine différente de *to chew*; la même peut-être que le bret. *javed* mâchoire, joue. Le *Lexique* dit que le moy. bret. *gavet* doit se prononcer *javet*. Les deux formes les plus anciennes qu'on ait signalées, *gauet* et *iauet*, ne datent que de 1633, et la première se prononçait *gavet*; voir *Rev. Cell.*, XIV, 317, 318; *Gloss.* 255. Milin *ms* cite comme usité à l'île de Batz *gaveok* adj. et s. m., pl. *gaveoged* ou *gaveien* « maladroit, lourdaud, pesant, engourdi, lent, paresseux... », c'est une variante de *javedek*, que Troude traduit « celui qui a de grosses joues, une grosse mâchoire, et aussi homme qui a l'esprit lourd ». La prononciation par *j-* est seulement plus fréquente. Le P. Maun. n'a que *iauet*; D. Le Pelletier,

javet, fém. joue, mâchoire, *javedat* soufflet, coup sur la joue; Roussel *ms*, *javet*, *chavet* joue, mâchoire, *diou javet* deux joues; *javedat*, *chavedat* soufflet; *javedada*, *chavedada* souffleter.

7. *Jelken* est rapproché par le *Lexique* de l'angl. *sleek* et *slick* poli, ce qui n'explique pas *chalchenn*.

8. Quant à *dichek*, il serait pour **techek*, de *tech* habitude, inclination. Mais le *t*- ne devient pas ainsi *d*- sans une cause spéciale (cf. *Gloss.* v. *dirigaez*). Le changement inverse est plus fréquent, voir *Gloss.* 680; il a d'ailleurs été admis à tort au *Lexique*, pour le van. *atersein* s'informer, qui ne vient pas du franç. (*s'*) *adresser*, mais est parent du v. franç. *entercier* mettre en main tierce; sequestrer, saisir; revendre, réclamer; rechercher.

9. STEC'HEN, STEIOU; STUC'HEN; AÑNAC'H.

1. Roussel *ms* porte : « *Stec'h*, *stec'hen*. petit paquet de lin, laine, soie, etc., autant qu'il en faut pour garnir une quenouille. pl. *stec'hennou* »; Grég. *stéc'henn* (pl. *ou*) *lin*, *stéc'henn canab* « poupée, portion préparée de lin, ou de chanvre, suffisante pour une quenouillée »; Le Gon. *stéc'hen* f. pl. *-nnou* quenouillée. Troude donne *stec'hen* f. comme cornouaillais. Voici les renseignements fournis par Milin *ms* : « *Stéc'hen*... exprime en Léon une poignée de lin ou de chanvre cordée »; « C'est proprement un paquet cordé de lin. *Dek stechen lin a ra eun touchad hag ugent stechen eun horden* »; « *er stec'hen lin* une poignée de lin non broyée... »; « *Stec'henna* v. a. se dit proprement du lin lorsqu'il a été séché sur la prairie après avoir été roui. *stechenna lin* c'est le corder par grosses poignées pour le piler ensuite sous les pieds des chevaux avant de le broyer »; « *Stech* pl. *stechiou* et plus souvent *steïou*. Haut Léon. nombre considérable, foule. *an dud a varv a steïou gant ar c'holera* »; « *Stéïou* pour *stéc'hiau an dud a varv a steïou*

gant ar gwall-glenvejou »; « *Steïou*, plur. . . de *stéc'h* qui devrait faire *stéchiou* (aspirat. tombée) réunion de quantité de brins de lin cordé pour être broyé. . . on dit *an dud a varv a steïou* les personnes meurent en foule. Cette expression est du haut Léon. »

2. *Stec'henn* peut venir de **stoc'hin*, **stocc-inn-*, cf. *me-c'hyenn* morve Gr., moy. bret. *mechienn*, même racine que *moc'h* pourceaux, *Gloss.*, 399; *kregi*, moy.-bret. *creguiff* prendre, mordre, de **crocim* (franç. *croc*, *crocher*).

A côté de *kregi* existe une forme *krùg* scorpion, qui représente **crôc-*, *Gloss.*, 136. Nous trouvons de même, en breton moyen et moderne, une série *stuc'h-* qui viendrait régulièrement de **stôcc-* : moy.-bret. *stuchyenn saez* pennon, *stuhenn ann heul* rayon de soleil, mod. *stuc'h* pl. *iou*, *stuiou* plume; aileron (de flèche); *stuc'henn* gerbe; *stuhenn* mouillette (de pain); van. *stuhenn* rayon (de lumière), *stuhænn* tresse (de cheveux), peut-être aussi *stuhellat* accabler de coups, maltraiter, *Gloss.*, 665, 666.

M. l'abbé Buléon a bien voulu m'envoyer les notes suivantes sur l'usage actuel du van. : « *Stuhen*, (pl.) *stuhat*, rayon de soleil; sert principalement à désigner les rayons qui semblent traverser les nuages en temps de pluie »; « *Stuhennat*. C'est prendre la filasse du chanvre décortiqué ou « teillé », le tordre et en faire un gros paquet, *un dorchén*. *Uigent dornad e hra un dorchén* » (vingt poignées font un paquet). Cette synonymie de *stuhennat* et du léon. *stec'henna*, est une raison de plus de ne pas séparer les deux radicaux.

Il est possible encore que *stec'h-* vienne de **stücc-* et *stuc'h-* de **stücc-* ou de **stoucc-* (avec diphtongue, en franç. *oou*); cf. d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, I, 3, 9.

3. Il y a affinité entre les types bretons *stec'h-*, *stuc'h-*, et l'irlandais *stuaic* pointe, créneau, promontoire, gaélique d'Ecosse *stuaic*, *stuaichd* petite colline, promontoire arrondi;

stic, *stichd* petite colline avançant sur une plus grande; corne. Le sens général d' « extrémité » (donné par O'Reilly pour l'irl. *stuaic* : « a little hill, or round promontory; a wall, a pinnacle, a horn; a summit; the highest part of man or beast »; *stuaicin* « the summit of any thing ») n'est pas loin de celui de « touffe, flocon »; cf. le franç. *crête*, etc., voir *Gloss.*, v. *cabanat*.

5. Le *st-* initial gaélique semble ne jamais descendre d'un celtique; cf. W. Foy, *Indogermanische Forschungen*, VI, 317, 318. Il y a, d'un autre côté, des mots germaniques qui pourraient être l'origine de cette famille : moy. anglais *stouke* douzaine de gerbes, *stooks* petites cornes; bas-allemand *stūke* faisceau; vieux haut-allemand *stūhha* large manche des femmes, mouchoir de tête, etc., aujourd'hui *stauch* manchon, *stauche* botte de chanvre, qui rappelle beaucoup le bret. *stec'hen canab*. Le verbe allemand *stauchen* heurter, pousser, cogner, fouler, montre aussi une liaison possible entre l'idée précédente et celle du van. *stuhellat* accabler de coups. Cf. grec *στυφιλίζω* frapper fortement, traiter rudement; *στυφίλος* ferme, dur, *στύφω* resserrer, contracter, *στυπκίον* paquet d'étoupe, *στύπη* étoupe, filasse; sanscrit *stupas*, *stūpas* cime, sommet, *stuhā* touffe, flocon, mots expliqués, comme l'allemand *stauche*, etc., par une racine *steu* serrer, condenser (Prellwitz, *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache*, 305, 306).

Il n'y a que présomption en faveur de la provenance étrangère des mots bretons, malgré la physionomie germanique de leurs correspondants gaéliques. C'est ainsi qu'inversement le bret. *pesk* poisson, qui vient du latin, n'empêche pas l'irl. *iasg* d'être celtique.

6. M. Henry propose de voir dans *stec'hen* un emprunt à l'anglo-saxon *staef* bâton, d'où l'angl. *distaff* quenouille. Le changement d'*f* en *c'h* n'est pas sans exemple; toutefois il est plus rare encore que ne le ferait croire la liste donnée *Gloss.* 378. *Gwic'her* écureuil, à côté de *guñver*, est dû à l'influence de *gwic'her* celui qui crie, voir *Mém. de la Soc. de ling.*, XI.

102-104. Entre les formes *añnaf* (Trévêrec) et *añnac'h* (Lannebert) orvet, se place *mañnac'h* id. (Pléhédél, etc.), *Rev. Celt.*, IV, 146, qui montre l'action analogique de *manac'h* moine (Mil. *ms* porte *anus-dall* orvet). Nulle part, d'ailleurs, un *c'h* nouveau ne semble s'être généralisé au point de faire disparaître entièrement un *f* antérieur.

10. SOUC'H, STOUI, SOUNN.

1. Le bret. *souch* (lisez *souc'h*), obtus, émoussé, *souc'ha* émousser, rendre obtus; s'arrêter, ne pouvoir passer outre ni continuer son discours, rester court Roussel *ms*, moy.-bret. *disouc'henne* il dégourdirait, cornique *talsoch* gl. hebes, suppose un celtique **stucc-*.

D'autre part, on a en van. *dijoéet* fringant, dispos, de **stung-*, et en petit Tréguier *dizoac'het* id., mélange de *souc'h* et de **soe-*, cf. *Rev. Celt.*, XIX, 183.

**Stung-* paraît encore dans le bret. moy. *stoeaff*, *stouaff*, moderne *stoua*, *stoui*, van. *stouiein* s'incliner, etc., *Rev. Celt.*, XIX, 321, 322. Ceci est inséparable du gall. *ystwng* abaissement, abaisser; et aussi, je crois, de *ystwyth* flexible, souple, = **stuc-tos*, *Ystwyth* nom d'une rivière appelée par Ptolémée Στουκτία au génitif (à corriger en Στουκτία?).

La réduction de *st-* se faisant tantôt en *s-*, tantôt en *t-*, on peut ajouter ici le gall. *twyth* élasticité, *twytho* bondir.

**Stung-* paraît être une forme nasalisée de **stu-g-*, développement de la racine *steu* étudiée plus haut, analogue au grec στύγ dans στύγιω avoir en horreur, etc. *Souc'h* pourrait même remonter, par **stuccos*, à un participe **stugnos* = στύγνός.

2. Quant au bret. « *sounn*, droit debout, à plomb, perpendiculairement comme une corde suspendue, au bas de laquelle il y a aussi une masse de plomb. *Delc'her sounn en he sa*, se tenir droit debout. *Sounn*, roide, roidi, et allongé comme un

corps mort froid, roide et debout. *Sounna* devenir roide » Roussel *ms*, moy.-bret. *sonn* raide, tréc. *zōnn*, *zōnnt*, etc., on peut y voir un dérivé de *stheu* racine du grec *στῆσι* être rigide, *σταυρός* pieu, croix, etc., apparentée à celle de *ἵστημι*, bret. *sevel* se tenir debout, *seven* fort, solide, etc.

J'avais comparé à *sonn* le gall. *synu* regarder fixement, ou avec étonnement, en le supposant dérivé de **swn*. Mais il appartient plutôt à la famille de l'allemand. *stein* pierre, grec *στῆσι* caillou, et de *στῆσι*; pâte, bret. *toaz*.

3. M. Henry conjecture pour **stug-no-*, type de *souc'h*, le sens de « froissé »; la racine serait la même qu'en sanscrit *tuj* brandir. *Stoui* proviendrait d'une confusion celtique entre les deux racines de *στῆσι* et de *στῆσι*.

11. CHOUCHEN.

L'explication donnée du tréc. *chouchen* sourcil, *Épenthèse* § 17 (*Ann. de Bret.*, XIV, 526) n'est pas exacte.

On trouve *soucil* dans le *Glossaire du pays blaisois* (A. Thibault), et on lit au *Glossaire du centre de la France* du comte Jaubert : *souce* f. sourcil; *faire la souce* froncer les sourcils. C'est de cette dernière forme qu'on a dû tirer **soucen*, **souchen*, puis *chouchen* (cf. plus haut, n° 8, § 4).

12. CORNAILLENN.

Ce mot moy. bret. est resté dans la langue moderne : *cornaillen* le gosier, la trachée-artère, Roussel *ms*. M. Henry se demande, après D. Le Pell., s'il y faut voir un composé de *korn* avec *all* ou *cil* (« l'autre tuyau », le faux gosier). Mais ce n'est qu'un dérivé du mot franç. que deux éditions du *Catholicon* écrivent *corneille*; cf. *cornille* « l'oreille du cœur », *cornillière* l'œsophage d'un bœuf..., et tous les morceaux du cou.,

Godefroy ; centre de la France *cornillier*, *cornillet* gosier, fond de la gorge, trachée-artère, Jaubert, etc.

Maunoir ayant rendu *cornaillen* par ce français *cornille*, a été la cause innocente de deux erreurs. L'auteur de la traduction anglaise insérée dans l'*Archæologia Britannica* de Lhuyd a compris « cornouille », ce qui était un des sens de *cornille*, et donne en conséquence : « *cornaillen*, cornillberry ». Bullet a entendu : « corneille », autre sens de ces deux syllabes en ancien français ; ce qui lui a fait ajouter une glose malheureuse : « cornille oiseau » ; il a pourtant un second article où le même mot *cornailhenn* est exactement rendu : « gorge, gosier, la trachée-artère ». La même erreur se trouve dans mon *Gloss.*, p. 116. Un nom d'oiseau n'eût pas donné lieu en breton à cette dérivation en *-en*.

Le Dict. de Moal donne à *kornailenn* f., un autre sens : « cornage, maladie des chevaux » (*kornat* m., selon M. du Rusquec).

M. Buléon m'a appris qu'en van. *kornailh* est le varech.

13. DIAMAN.

L'expression *glao diaman* « pluie d'est », dans un proverbe de Plouha cité *Mélusine*, X, 17, doit venir du franç. (vent) d'*amont*, *Rev. Celt.*, XII, 419, avec imitation analogique de *diabarz* en dedans, *diavez* en dehors, etc. P. Martellière, *Glossaire du Vendômois*, donne en ce langage *amont* « le levant, le N.-E. », cf. aussi *ibid.*, v. *abas*.

14. GORREGOUZI.

D. Le Pelletier donne *gorregousi* machine qui sert pour lever la meule supérieure d'un moulin ; ce mot, qu'il cite avec la même forme, sous *gousia*, ne se trouve pas dans Roussel *ms.* Le Gonidec l'écrit *gorrégouzi* m., et Troude *gorregouzi* m. ;

ce dernier dit qu'il ne voit dans ce composé que *gorre*, la partie supérieure, ou *gorren* élever. D. Le Pelletier l'avait expliqué par *gorre* « supérieur » (il faudrait « partie supérieure ») et *gousi* « baisser, qui se dit mieux *gousia*. Ce seroit donc en François, à la lettre, *hausse-baisse*, ce qui convient parfaitement à cette machine. »

Cette interprétation est bonne, si l'on prend *hausse* et *baisse* pour des impératifs : le composé breton est formé exactement comme l'italien *saliscendi* loquet, littéralement « monte! descends! » cité par M. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, t. II, p. 632 de la traduction.

15. LEZOU.

Le P. Grég. donne *lésou* et *glas* « glas ou glais »; *senni glas*, *senni lésou*, *soñn glas*, *soñn lésou* « sonner le glas »; Le Gonidec écrit *lézou*; Troude *lezou*, qu'il qualifie de cornouaillais : *seni lezou* « sonner les glas. » Ce mot est expliqué dans le *Lexique* comme venant de **c'hlézou*, plur. de *gláz*.

Il y a à cela deux empêchements phonétiques : la chute du *g*, et le changement de voyelle. Mais une raison plus forte encore, c'est la présence du mot dans divers dialectes romans : troyen *laisse* ou *lesse*, sonnerie pour les morts; picard, vermandois *souner einn' laisse* sonner un décès (God., v. *laisse* 3); limousin *i' an souna li laisso* « on a sonné son agonie ou ses glas », Mistral. Le breton a pris au franç. les deux mots *glas* et *laisse*; il a restreint l'emploi du premier au sing., et celui du second au pluriel.

Le mot *lais* « cri ou son lugubre », que le P. Grégoire donne, en ajoutant : « *id ě, léès* », comme pour en indiquer la prononciation, semble tout d'abord être le singulier de *lésou*. Mais on doit se méfier de ce mot, car dans le même article *lais* « cri de marinières qui se perdent » est donné avec la mention *als* (*alias*,

usité autrefois). Les renseignements fournis sous cette rubrique sont très sujets à caution, comme on peut le voir *Gloss.* XI-XXIV. Ici la méprise a dû être amenée par le gall. *llais* voix.

16. LEZOUREK, LIJOR, LÉZOU, LIZIDAÑT;
LURE; LUREL.

1. Le bret. moy. *lisoureguez* paresse est rapporté, *Gloss.* 369, à une variante **lisour* du moy. bret. *lesir* loisir, laquelle est comparée à l'angl. *leisure*, et identifiée au van. *lijor* espace, *lijorr* largeur pour s'élancer, d'où *lijoruss* spacieux. M. Skeat voit dans *leisure* une fausse notation pour *leiser* ou *lesir*, le moy. anglais étant *leyser*, *leysere*; mais MM. Kluge et Lutz, *English Etymology*, 1898, donnent aussi *lésüre*, tout en partant encore du v. franç. *leisir*.

Quoi qu'il en soit, l'origine de *lisour-*, *lijor* est le v. franç. *loisor*, *laisor*, *leisor*, *loissor*, *laissor*, *leissor*, *loisour*, *laissour*, *leisour*, *lexour*, *laissur*, *lessur*, *laisseur* f. « loisir, faculté, permission; plaisir »; *a loisor*, *par loisor* tout à son aise, God.; d'où le languedocien *lesour* loisir, *lesourat* dispos, libre Mistral.

Le P. Maun. a *lesireguez* paresse, *lesirec* paresseux; Troude donne encore *lezirek*, *lezourek*, *lezerek*.

2. J'ai expliqué *lézou* paresseux Gr., *lezou* Trd., comme une abréviation de *lezourek* qui se dit en petit Tréguier, etc.; sur l'apocope en bret., cf. *Mém. Soc. ling.*, X, 327-329. On pourrait aussi supposer un haut-breton **laisoux*, cf. la forme romane *laisant*, d'où le van. *lizidañt*, *Gloss.* 370.

3. *Lure* paresse, en haute Cornouaille Gr., van. *luré* m. l'A., van. *lurus*, *leurus* négligent Châlons *ms*, van. et haut corn. *lureüs* paresseux Gr., *luréek* Gon., van. *lureeiñ* devenir paresseux Gr., ne viennent pas de **lizouré* comme le suppose le *Lexique*; cf. plutôt *luro* leurre; lâche, paresseux en

Limousin, Mistral; poitevin *lure* manie, abbé Lalanne. Un ancien *s* ne tombe pas facilement.

4. Aussi *lurel* « en Léon... la ligature ou bande qui sert à emmailloter les petits enfans » Pel., *lurel* id., sans indication de dialecte, Roussel *ms*, *lurel* f. Gon., *lurell* f. Trd., en haut Léon *lurenn* f. pl. ou id., d'où *lurennna* emmailloter un enfant, le serrer dans son maillot au moyen de la lisière de drap Mil. *ms* n'est-il pas non plus à comparer au fr. *lisière*, mais au v. franç. *lurelle* langes, en lorrain id., braie, linge pour envelopper les enfans.

17. LOMBER.

Lomber, *loumber*, *louber* lucarne, fenêtre sur le toit Pel., *lomber*, *loumber*, id. Roussel *ms*, *lomber* soupirail Gr., etc., gall. *llofer*, est comparé au bret. *lufr* éclat, *Gloss.* 373, 379, et au v. franç. *lombre* nombril, *Lexique*. Mais c'est le v. franç. *loubier* lucarne, que Godefroy n'a pas traduit, et qui existe encore à Poitiers dans ce sens, non seulement en patois, mais dans le français des personnes lettrées.

18. RALEK.

En petit Tréguier *ralek* se dit de celui qui marche mal, en appuyant trop d'un côté, et aussi de chaussures usées ainsi d'un seul côté, cf. *Rev. Celt.*, IV, 165. Le mot est employé dans ces vers, qu'on chante en dansant :

Raleg e dē dreit,
Mē c'hinder gonpoz;
Raleg e dē dreit.
 — *Mē mē gorteit!*
Ha pē vijen ralek
Ne ke ret t'ac'h larel.

*Raleg e mē zreit,
Mē mē gorteil!*

« Tes pieds marchent mal, mon cousin germain; tes pieds marchent mal. — Mais, attendez-moi! Et quand je marcherais mal, il ne faut pas que vous le disiez; mes pieds marchent mal, mais attendez-moi! »

C'est un dérivé de *rale* f. jambe, qui existe en Saintonge. L'expression *tirer la rale* « marcher péniblement », et le verbe *se râler, se raller* « marcher en glissant, en se frottant le long d'un abri qui vous cache », que M. Eveillé donne dans son *Glossaire saintongeais*, indiquent assez clairement la liaison des sens.

Le *Gloss. du patois poitevin* de l'abbé Lalanne (1868) donne aussi *ralle* f. squelette; cuisse; mollet; mauvaise jambe : *quiau gars a-t-ine vilaine décampe, le tir' la ralle qu' m' in galèrian.*

19. SEBEILLA, SEBILLET; STABILYA; TREZENN;
MOEZ.

1. On lit *Ann. de Bret.*, XV, 150 : *gwin ha bara da 'n eum sebeilla*, traduit « du pain et du vin pour sa subsistance »; et p. 140, 141 : *Sebillet voa ar c'hreg man a laked en he goele* « cette femme fut (relevée) et mise au lit », avec une note remarquant que ce mot « semble vouloir dire relevé, soulevé, secouru » et être le participe de *sebeilla*.

Ce verbe *sebeilla* doit avoir proprement le sens de « restaurer, remettre. » Il dérive de *sebel, seber*, variantes de l'adjectif *seder* enjoué, gai, bien portant. Je dois à une obligeante communication de M. François Vallée la connaissance de ces deux formes curieuses, qui n'auraient jamais pu être rétablies par conjecture.

La confusion de *b* et *d*, est très rare, cf. *Gloss. v. madre.*

Elle est due sans doute ici à l'influence de *stabyl* stable, *stabil* ferme, qui tient bien, difficile à ébranler, *stabilya* établir, poser, rendre une chose stable Gr., mots savants; le second aurait eu, d'après lui, les formes antérieures *stabyloff*, *stabilyaff*, ce qui ne peut plus se vérifier.

2. Le bret. moy. *trezenn* est donné dans le Catholicon comme équivalent de *liam an cauell* « lien large pour lier enfans. » Selon Pel., les *Amourettes du Vieillard* contenaient *trés* « hardes en général » et *trezyou* « chemises ou autres linges pour les grandes personnes » (mon *Dict. étym. du bret. moy.* porte à tort *treziou*). Les *Nouvelou* ont *treziaou* et *trezyaou* langes; Maun. *trezou* drapeaux (d'enfant); Grég. *treçzen* pl. *treçzennou* et *trezenn* pl. *ou* « la lisière qui est par dessus le lange »; Pel. *tresen* « linge sec, guenillon qui n'est propre qu'à essuyer »; pl. *tresiou* et *tresennou* « linges qui servent à tenir nets et propres les petits enfans au berceau »; Roussel *ms* écrit *tresen* pl. *treziou*, *tresennou*. Le Gon. traduit *trézen* ou *drézen* f. « lange, morceau d'étoffe dont on enveloppe les enfans au maillot », pl. *trézennou*, *trésiou*. D'après Troude, *trezenn* f. pl. *ou* est cornouaillais, et signifie « lange de petit enfant ou plutôt la lisière qui sert pour fixer les langes »; Milin *ms* note à ce propos que *trézen* est aussi fort usité en haut Léon, mais au sens de « lange d'enfant et jamais lisière ». M. du Rusquec a *treuzen* f. pl. *nou* lange; forme influencée par l'étymologie de l'auteur, qui la tire de *treuz* travers. On dit en petit Trég. *trénjo* langes, sing. *eun trchen*; ce qui témoigne d'un *z* dur, comme dans *raz* rat, pl. *rahet*, et *hoahañ* diminuer. Il en est de même des autres variantes citées. Une seule ferait quelque difficulté, c'est *treçzen*, bien qu'à la rigueur on puisse l'expliquer comme *goaçz* pire Gr. = moy. bret. *goaz* (voir *Gloss.* v. *acc*). Tout ceci suppose un v. bret. **trethin*, plur. **trethinnou* qu'il est difficile de séparer du v. gall. *brethinnou* id., cf. *Rev. Celt.*, VII, 156; mot de même origine que le bret. moy. *broz* petite cote de femme,

corset, léon. et tréc. *bróz*, van. *broh*, voir Stokes, *Urkel-tischer Sprachschatz* 182.

L'altération du *b* paraît produite ici par le mot *treçzenn* tresse, pl. *treçz* et *trezennou*, lisez *treçzennou*, cf. *treçzenna* tresser, etc., Gr.

M. Henry a tiré *trézen* du franç. *trousses* hardes. En ce cas on attendrait des traces du *ç*, au moins en breton moyen.

3. Il est vrai que celui-ci a *moez* voix, qui semble être pour **voeç* (*Rev. Celt.*, XI, 354). Mais ce fait est tellement isolé, qu'il appelle lui-même une explication par l'analogie. *Moez*, *uoex* aurait-il subi l'influence de *yez* langage, qui en bret. mod. se dit aussi du cri des animaux?

20. STEK.

Troude donne comme cornouaillaise l'expression *gouzout ar stek* être au courant de ce qui se passe. Milin *ms* rectifie le dialecte, en mettant « Léon » au lieu de C., et ajoute : « connaître le train, le maniement, les ruses du jeu. Se dit proprement des jeux de cartes. Le mot est de Léon. *ne choar ket ar stek tamm ebed*, il ne connaît pas du tout les ruses du jeu. »

C'est le languedocien *estè*, *estèc*, rouergat *istèc* m. « *stecq*, romestecq, sorte de jeu de cartes. . . ; *stecq*, la marque que l'on efface pour celui qui fait la dernière levée au romestecq ; manière de s'y prendre, truc, moyen, méthode, manœuvre, savoir-faire, adresse. . . ; *counèis l'estè*, il connaît le fin de l'affaire, il a le truc », Mistral. Cet auteur cite ce texte de Richer (1662) : « Ils n'entendent pas le stèc. » Littré ne donne que *romestecq* m. jeu de cartes; Sachs-Villatte a la locution « entendre le romestecq », allem. « den Rummel verstehen », avoir le fil ou le chic, savoir le tour (du métier).

Le petit trécorois *trut*, qui a l'emploi du léon. *stek*, était également le nom français d'un jeu de cartes, *Rev. Celt.*, XV, 367 ; cf. langued. *tru*, *truc*, gascon *trut*. . . « habitude, secret, facilité de faire », Mistral.

21. ÂB; CEPANANT; MENEL, HADMÉNEL, CHOM,
PÉZEL; HUN; DOUAREN; GOUBENER; STIF;
ERBEDI, DIELBED

1. M. l'abbé Biler a eu l'obligeance de m'apprendre qu'il a entendu l'expression *âb war* (les pigeons sont) acharnés sur, avides de (grain). C'est le moy.-bret. *abr* (du franç. *âpre*), dont je n'avais trouvé pour la langue moderne que la forme *apr* en 1633, *Gloss.* 14, et auquel je puis ainsi donner un certificat de vie.

2. *Cepandant, sepandant, cependant*, cité d'après un texte de 1628, *Archiv für celt. Lexikogr.* I, 611, *sepannant* dans un passage qui peut être plus ancien, *Rev. Celt.*, XX, 232, n'a pas péri non plus : on lit *cepanant* dans les *Fablou* de Ricou, Morlaix, 1828, p. 99.

3. Troude donne comme inusité *menel*, part. *manet* « demeurer, habiter »; assertion contre laquelle j'ai protesté, *De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne*, p. 10. Le mot est, en effet, « employé par tout le pays trécorois », non pas dans le sens d'« habiter », qu'il n'a sans doute jamais eu, mais dans celui de « demeurer, rester, être arrêté ». En petit Tréguier, où l'infinitif est *ménel*, on dit par exemple : *mañned e er c'har ba 'n touf* la charrette est restée dans le fossé; *mañned e mē loukes aze* le sot est demeuré là bouche bée; *mañned e en lîn*, ou *en drouk zañt Beulbes*, id.; *war dare e mañnet*, il a été sur le point de tomber, mais « il est resté sur le point », il ne l'a pas fait; *manñned zou kik* il est resté de la viande, etc; il y a aussi le composé *hadménel*, part. *hadmañnet* rester de nouveau; retomber (endormi), se rendormir.

Le P. Grégoire a traduit « faire sa demeure en un lieu » par *menel en ul lec'h*, probablement sans attacher à la locution française son sens précis. Après avoir donné de « demeurer,

habiter un lieu » des traductions dans les dialectes de Léon et de Vannes, il ajoute : « (*menel. pr. manet.* » Cette disposition est l'indice d'un *alias* ou mot suranné; je soupçonne qu'il avait alors cette idée : le mot a dû signifier « habiter », puisqu'il a produit *maner*, manoir (habitation). Mais quelques lignes plus bas, il explique bien la nuance exprimée par ce verbe : « Demeurer, ne s'en aller pas. *Menel. mana. ppr. manet* »; ce que confirment ses exemples : il a demeuré (*manet eo*) après nous; il demeure (*menel a ra*) en arrière; où est-il demeuré? (*manet*).

Le Gonidec regarde *ménel* comme remplaçant « par abus » *mana*, non usité, et le traduit « rester, demeurer, tarder. »

Milin a écrit sur l'article *menel* de Troude : « J'ai entendu cette expression à Lamba... en Plouvorn il y a quelques années. — On dit encore *manet eo* il est resté, dans certains cantons. » J. Moal, dans son *Supplément* à Troude (1890), donne « rester », *manout*; « anciennement on disait : *menel*. Au futur, on dit *mano*; au participe passé, *manet*. S'il en reste (après le repas), *mar man*, ou, *ma van*. Ce qui restera après mon repas, *ar pez a vano em dilerc'h (em goude.)* Il n'en reste que peu, *n'ez ket manet kalz* »; et au mot *demeurer* : « L'ancien verbe, *menel*, a formé le mot *maner*, manoir. » Le *Supplément aux dictionnaires bret.*, Landerneau, 1872, qui a été la principale source écrite du livre de Moal, porte, p. 100, 101 : « Reste... Il y a aussi, *manout, choum*. Il est resté au lit, *maned eo en e vele.* (Trég.) Il n'en reste que peu, *n'ez ket maned calz* (80). L'expression : *maned eo armor*, est connue, au bord de la mer. On entend quelquefois : *calz a ve mar mane.* » La mention « (80) » veut dire : recueilli de la bouche d'une personne de quatre-vingts ans. L'abréviation « Trég. » paraît désigner ici une façon de parler plus commune en Tréguier (on attendrait, en ce dialecte, *maned e en e vele*).

Ni D. Le Pelletier, ni Roussel *ms* ne parlent de *menel*, p. *manet*, que le P. Maunoir avait traduit « demeurer ».

Il n'en résulte pas moins des témoignages précédents que Troude s'est trop hâté de dresser l'acte de décès de ce verbe. Il subsiste, avec la nuance qui lui était propre en moy. bret., au moins dans le trécorois et dans certaines variétés du Léon. Ailleurs il a succombé à la concurrence de *chom*, *choum*, qui, bien que signifiant de plus « habiter », a toujours pu le remplacer. Ainsi le passage « colligite quæ superaverunt fragmenta » (saint Jean, VI, 12), que M. Le Coat a traduit *dastumit an tamou a zo monet*, avait été rendu, en trécorois même, *dastumet an tamo a so chomet* (*Testament neve*, Guingamp, 1853).

Seul, à ma connaissance, le dialecte vannetais de Batz (Loire-Inférieure) a renoncé à cet emploi de *chom*. Il a continué à s'en servir au sens de « demeurer, habiter », et lui a, en outre, fait signifier « il faut »; mais pour exprimer l'idée de « rester », il dit *pèzel*, *pēnzēl*, part. *pezeit* (= van. *poésēl*, *poésein*, *poéss*, part. *poézétt* ou *poesste* « arrêter, demeurer » l'A.; -*eit* en ce langage est une transformation phonétique de -*et*).

4. Le P. Maunoir donne *hun* songe; Grég. *hun* pl. *you* sommeil ou somme; *un hun calet* un profond sommeil; *em hun, dre va hun* pendant mon sommeil; Pel. *hùn* sommeil, songe.

Selon Le Gonidec, *hùn* sommeil est « peu usité aujourd'hui »; Troude, allant plus loin, dit qu'il « n'est plus usité »; de même le Lexique de M. Henry le déclare « tombé en désuétude ». Il est pourtant parfaitement en usage dans le pays trécorois; voir *Rev. cell.*, IV, 156 (cf. *Barzaz Br.*, 487). Au lieu de faire cette simple constatation, Moal s'est lancé à l'art. *sommifère* (sic!) dans une dissertation à perte de vue sur la parenté du mot « qu'autrefois on écrivait, *hun* » avec le lat. *funera*; c'est un emprunt malheureux au *Suppl.* de Roudaut, p. 103.

Bien qu'il ne soit pas mentionné par l'A., le mot est aussi du dialecte de Vannes. Le Dict. bret.-fr. de Châl. porte : *huné* sommeil, *une unc*, *un uné* un rêve. Il y a là mélange et confusion partielle de deux mots distincts; il faudrait : *hunc* sommeil,

un une; huné rêve, *un uné*. C'est ce que montre le Dict. fr.-bret. *ms* du même auteur, qui donne : « somme », *cousq'*, *hun*; « songe » *song'*, *hun* pl. *ieu*; il n'y a que les esprits faibles qui s'arrêtent à interpréter les songes, . . . *a him arrest' en hunu-reeu, en hunieu*. *Hunieu* est une variante de *hunéyeu* que donne l'A.; elle a pu contribuer à l'emploi de *hun* comme synonyme de *huné*. Le bizarre renseignement fourni par Grég. : « Sommeil . . . Van. . . *hune*. p. *huneéü*. *hun* p. *hunéü* » provient d'une correction incomplète au *Dict. bret.-fr.* de Châl. : il eût fallu écrire le premier mot *huné* pl. *hunééü*, et l'employer à traduire « songe » ou « rêve »; cf. *hunéeu, Histoërieu ag en eu testamand*, p. 60. *Hun* se lit, *Livr. et labourer*, p. 164 : *Un hun huek ha didrouz e rid én ou mampreu* « un repos doux et paisible coule dans tous leurs membres », cf. Cadic, *En Est* (1897), p. 68 : *Un hun huek ha didrouz e zousei hou mampreu* « un sommeil paisible et réparateur soulagera vos membres ».

5. On peut voir, *Ztschr. f. cell. Philol.*, III, 307, que le mot *douaren* petit-fils, généralement regardé comme propre au vannetais, est aussi du Léon, selon Milin et le P. Grégoire; cf. encore ce dernier, s. v. *qualité* : *o veza douäaren dezañ*; et s. v. *enfant* : « petit enfant, à l'égard du grand pere, et de la grand'mere. *Nyz*. p. *Nyzed. douaren*. p. *douarened* », fém. « *Nyzès*. p. *nyzesed. douarenès*. p. *douarenesed*. »

6. Le van. *goupener* oreiller, donné seulement par Châl. *ms*, devrait être **goubener*, d'après l'étymologie : gall. *gobennydd*, *Gloss.* 282. Or *goubener* existe en effet. C'est un mot propre à quelques localités, qui a été prononcé un jour devant M. l'abbé Buléon et devant moi.

7. Grég. traduit « lavoir » par *styffell*, *styvéll*, et ajoute : « (à Ouessant : *styff*.) » Cf. *Gloss.* 655. De là l'art. de Trd : « *Styff*, s. m. (anc.) Source d'eau sortant de roche, lavoir. Dans ce dernier sens, ce mot se dit encore à Ouessant. » Mil. *ms* ajoute : « et bien ailleurs, à Morlaix par exemple, à

Saint-Cadou près Sizun, Léon, où *stiff* marque [un] courant d'eau douce. Ainsi aussi à Ouessant où ce mot marqué sur la carte indique un courant de mer mais moins fort que celui qu'indique le mot *froud* ».

8. Pel. dit, au mot *erbedi* : « Nos Bretons de Léon » lui donnent le sens de « Ménager, épargner, conserver, garder : ainsi chez eux *Erbed e bara a-ra*, veut dire, il ménage et épargne son pain »; et il compare avec raison le gall. *arbed*, cf. *Gloss.* 219.

Troude ne connaît plus ce mot que par un « vieux manuscrit ». C'est celui de Roussel, qui porte : « *Erbedi*... [en Léon] » (*sic*) « épargner, ménager, garder ».

Ce verbe se retrouve, avec changement d'*r* en *l*, dans un verbe trégorois recueilli par Hingant : *Ann hini a elbed hé zec'hed A elbed hé iec'hed* celui qui épargne sa soif épargne sa santé, *Krenn-lavariou bro-Dreger*, Saint-Brieuc, 1899, p. 6, cf. 2. M. Vallée a constaté aussi, dans l'usage du Bas-Tréguier, la présence du mot *elbedi* et de son composé *dielbed* prodigue, qui n'épargne pas (cf. *Krenn-lavariou war ar miziou*... , Saint-Brieuc, 1900, p. 3).

Ainsi ce ne sont pas seulement les assertions positives des lexicographes bretons qui demandent à être contrôlées sérieusement par l'étymologiste ou l'historien de la langue; leurs négations plus ou moins explicites sont parfois aussi sujettes à caution.

22. AMPRESTAFF, AÑPREST

Le moy. bret. *amprestaff* emprunter (mod. *emprêsta*, *amprêsta*, van. *ampresteiñ*, *emprestein* Gr., *empresti* Pel., petit trec. *añprest* id., cf. *amprêst*, *émprest* pl. ou, van. id. pl. *ëu* emprunt, *emprester*, *amprester*, van. *amprestour*, *emprestour* celui qui emprunte, f. *empresterés* Gr.) est regardé dans mon *Dict. étym.* comme venant du franç. *emprunter*, avec mélange

analogique de *prestaff* prêter. M. Grammont a recours à une combinaison semblable pour expliquer le mot *ōñprētā* emprunter (patois de la Franche-Comté), *Mém. Soc. ling.*, XI. 365. Mais *emprunter* ne doit rien avoir à faire ici, puisqu'on trouve en bas lat. *emprestare* = « prendre en prêt », comme le fait remarquer Pel.; cf. v. franç. *emprest* emprunt, *enprestance* id., *emprestor* emprunteur God.

23. ARC'HOÛÈRE; GOUERE; CORONCQAT, COASQUÆDÊC, GUERN, GOURIGUIAN

1. Grég. dit, s. v. *genie* : « Genie, soit bon, soit mauvais, qui selon l'opinion du peuple, accompagnent toujours chaque homme, *An arc'houère*. Genie familier, demon privé. *An diaul priñvet. an arc'houère*. (Je ne sçai d'où peut venir ce mot de, *arc'houère*, fort commun parmi les anciens du peuple, si ce n'est de, *arc'hantour*, apporte-argent : parce qu'ils disent que celui qui a cet *arc'houère*, ne manque point d'argent.) » et s. v. *demon* : « Demon, esprit soit bon, soit mauvais, genie. *Arc'houère. an arc'houère. grippy*. »

Le Gonidec répète la première de ces définitions, en changeant « soit bon, soit mauvais » en « esprit ou démon. » D'après lui le mot est masc., se prononce en 3 syll. *ar-c'houé-ré*, et prend au plur. *-ou*, ou mieux *-ed*; il ajoute cet exemple : « Croyez-vous aux esprits familiers? » (*arc'houéréed*). Il est très possible que tout ceci dérive uniquement du texte de Grég. La façon dont Troude et Moal parlent de *arc'houere* permet aussi de croire qu'ils ne l'ont pas entendu. De même pour Milin. Celui-ci a, sur un exemplaire de Trd, transcrit l'étymologie de Grég., et ajoute : « Un auteur » (mot biffé ensuite) « manuscrit breton donne à ce mot le sens de lien malicieux, la personne maligne, l'esprit malin qui est en nous, le mauvais ange qui nous pousse. *ar*, le ou sur; *gour*, homme, personne ou

malice; et *ere*, lien qui enchaîne. » Il n'y a là qu'une décomposition par étymologie fantaisiste. Sur un autre exemplaire, Milin a ajouté à la définition : « sylphide, démon. »

2. *Arc'houëre* a tout l'air d'être composé de *ar-* sur et de **co-ere*, variante de *kévéré* compagnon (= **com-ere*), *Gloss.* 538; voir *ibid.* v. *coabren*, etc.; *Rev. Celt.*, XIX, 319, 332; cf. moy. bret. *arhuest*, *archuest-* assister (à) = **ar-co-est-*, à côté du gall. *cyf-eistedd* siéger ensemble, *Mém. Soc. ling.*, XI, 106, 107.

3. Une formation voisine de *ar-c'houëre* peut se trouver dans *gouere* m. « Il se dit d'un homme maigre et grand. Ce mot figure parmi les noms de famille » Trd; sur quoi il y a ces remarques manuscrites de Milin : « Je ne sais si ce mot est dans les noms de famille mais je l'ai donné à M. Troude comme étant employé à l'île de Batz »; « Ce mot est de l'île de Batz on ne le dit nulle part ailleurs »; « *er gouere eo*, da lavaret eo en den diskarn, distruj, treud ha braz (I. de B.) ». Moal donne, v. *maigre* : « Homme grand et maigre, *gouere*, m. Ce mot forme un nom de famille. » Il est clair que ceci ne fait que reproduire l'art. de Trd.

Si ce n'est pas une application locale de *gouere* juillet (un des longs mois), il est permis d'y voir un composé *gou-ere* voisin de **(ar-)co-ere* et signifiant aussi « compagnon. » Sur de semblables alternances des deux préfixes comme dans *coroncqat*, *couroncqa* et van. *gourinquat*, moy. bret. *gousroncquet* se baigner, etc., *Gloss.* 504, 505, voir *ibid.* 280, 660, 661; *Mém. Soc. ling.*, X, 342, 343; cf. van. *coasquardéc* touffu l'A., à côté de *goasqedennein* ombrager *Gloss.* 266. Ce rapport peut être reproduit plus ou moins exactement par l'analogie : van. *guern*, *er huern* le réservoir placé sur une machine à vanner, à moudre, etc. (Buléon), *guern' melin* trémie de moulin Châl. *ms*, pour *quærnn* l'A., etc., *Gloss.* 551. Dans *gouriguian* pygmée Châl. *ms*, pour *corriguant* Châl., il y avait une autre cause de confusion, c'est la synonymie de *cor*

et *gour-*, cf. *Gloss.* v. *Gouriar*. On a même pensé que *gou-* peut venir phonétiquement de *co-* prétonique (Stokes, *Beiträge* de Bezenberger, XXV, 258).

24. BADEIAÑT

L'expression bretonne *skei war ar vadeiañt* « frapper sur le baptême », c'est-à-dire sur la place du baptême, sur la tête, a été citée dans un livre relatif à la Bretagne (je crois que c'est celui d'Habasque). M. Quellien emploie une locution semblable : *kuzet beteg ho badeiant* « enlizés jusqu'à la place où ils reçurent le baptême », *Breiz* 54, 55 (cf. *Larz. Br.*, 389 : « son front seul avait été respecté [des loups dévorants], par la vertu du baptême »).

N'y aurait-il pas une même association d'idées dans l'irl. *baithes* sommet de la tête, acc. *baithis*, cf. *baihis* (dat.) baptême Z² 788? M. Macbain rapporte ce premier mot irl., aujourd'hui *baithis*, en gaélique d'Ecosse *bathais* front, à un primitif **bat-esti-*, de la même racine que *ῥᾶσις*; la ressemblance de *o bhonn roa bhailhis* « from his sole to his crown » (Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore* 28, 176, cf. *Annales de Bret.*, XV, 123) avec le bret. *beteg ho badeiant* est au moins aussi convaincante.

A. Delvau donne de même, dans son *Dictionnaire de la langue verte* : « *Baptême*, la tête dans l'argot des faubouriens, qui se souviennent de leur ondoisement »; et selon le *Dictionnaire encyclopédique* français-allemand de Sachs-Villatte « *kopf* » (tête) est une acception populaire de *baptême*.

25. BERZAN̄

J'ai entendu ce mot dans les deux sens opposés de « commander » et de « défendre », cf. *Gloss.* 59. C'est le second qui est le primitif; pour l'autre emploi, on peut comparer cette

phrase en v. franç. (*Les quinze joyes du Mariage*, 2^e éd., p. 93) : « Le juge par jugement les separe, et leur deffent à grouesses paines qu'ilz se tiennent chastement en continence. »

26. GUEH; CLEHERIC; MARTIROLAICH

1. Le mot *guez* fois, étudié plus haut (n° 5), a en vannetais sous la forme *gueh* une acception spéciale : *ni iv ur hueh* nous buvons un coup, vers de M. P. Laurent, sur la carte postale où figure son portrait; *ur huéh chistr* un verre de cidre, *Est* 73, *ur uéh-gûin* (boire) un peu de vin, *ur uéh-deur* (demander) un peu d'eau *Magasin spirituel*, 1790, p. 155, *klah ur huéh-deur dehoñ* lui chercher un peu d'eau, *Bul.*, *Hist. sañt.* 54, etc.

Cet emploi doit être imité du v. franç. : « je m'en voys boyre encores quelque veguade » Rabelais (*Gargantua*, l. I, ch. 6); gascon *béure uno vegado* boire un coup, Mistral; Haut-Maine *baère eune faè*, de Montesson.

2. A la formation étrange *weschoüic* (n° 5, § 15), on peut comparer *cleheric* sonnette, mot donné par Châl. *ms* comme synonyme de *clohic*, avec les plur. *clehigueu*, *cleherigueu*.

3. Il faut joindre aux mots qui ont pris la finale *-ach* par analogie, comme *horolach* (ibid. § 7-9, 16, 17), *martirolaich*, pl. ou « martirologe » Gr.

27. HOAZL, HOAZLIFF; DAZLOU

Le bret. n'a jamais entièrement perdu la suite de sons *ll* : on dit encore à Ouessant *guelt*, herbe, comme l'a observé M. Loth (*Rev. Celt.*, XVI, 205). Cependant il est certain que la langue s'en est débarrassée le plus souvent, par la vocalisation de *l* : v.-bret. *guelt-*, moy.-bret. *gurut-*, *gucaut-*.

La métathèse de *ll* en *tl* aurait eu le même effet ; son emploi est d'autant plus admissible, que le son *l* est sujet à se trans-

poser, cf. *Gloss.* v. *squifou*, et que d'ailleurs *-tl*, d'où *-zl*, était une consonnance assez fréquente : c'est sans doute ce qui a donné au moy.-bret. *dazrou* larmes la variante *dazlou*.

Le moy.-bret. *hoazl* « baaillement ou fandance », *hoazliff* bâiller, peut en conséquence, correspondre au gall. *holtt* fente, *holtti* fendre. Il viendrait de **hwail* pour **hwalt*, **hwolt*, cf. v. irl. *scaill* fente *scoilltim* je fends, grec *σκόλλω* (voir *Indogerman. Forschungen*, VI, 316), tandis que le moy.-bret. *faut*, fente, auj. *faout* vient de **falt*, cf. le cornique *feldzha* fendre et l'all. *spalt*.

28. KLODET, NODI, NODAL, DINODI

1. *Klodet* « (chienne, chatte) qui a eu des petits », mot que m'a appris M. Vallée, doit être un mélange de quelque forme parente du franç. *éclore*, cf. van. *scloeret é* (la jument) a pouliné et de *nodi* éclore, van. *nodein* mettre bas, faire des petits, *Gloss.* 605.

2. M. Henry propose d'expliquer *nodi* par **en-odi*, d'après le van. *inhodein*, *dihodein*, monter en épi *Gloss.* 169; ce qui me semble inacceptable. Le van. *odein* mettre bas vient de *nodein* id., cf. *Gloss.* 331. *Nodi* éclore a dû signifier aussi « faire éclore »; on ne trouve en moy.-bret. que *nodas* avec le sens plus général « il produisit, fabriqua » (une idole). Je crois encore ce mot identique au gall. *nodi* marquer, du lat. *notare*, d'où *arnodi*, noter, bret. *arnodi* commencer, essayer à bien faire quelque chose Pel. La liaison des idées est indiquée par le sens « féler, fendre un peu », que Grég. donne à *nodi*; cf. Pel. : *naudi* ou *nodi*. « On s'en sert en Cornwaïlle pour exprimer les efforts que font les poulets en frappant, dit-on, l'œuf pour le rompre et en sortir. » A l'art. *nodi* de Trd, Milin a ajouté : « c'est *dinodi*, en Léon »; ailleurs il écrit : « *Dinodi*. v. n. se dit particulièrement des petits poussins et des oiseaux qui éclosent en cassant la coque qui les renferme... On le dit

encore du blé. — *Evil ma c'hellfe va chaloun dinodi gicer-siou* (Combeau). » Milin a souligné le mot *éclosent*. Quand on applique *dinodi* au blé, c'est sans doute en parlant du grain mûr qui s'échappe de son enveloppe, ce qui diffère sensiblement du sens de *inhodein* « monter en épi. » Le passage de Combeau, poète resté inédit et dont Milin faisait grand cas, signifie : « pour que mon cœur pût faire éclore des vers. »

Trd donne *nodal* v. n. se moquer, gausser, qui peut également se rattacher au lat. *notare*.

29. KLUCHA, PLUCHA, PUCHA, SKRUCHA, KLUJA,
CLUTEIN, KLUFÀ, PLÀFA; KLUD, KLUDELL;
KLUJAR; KLUKA; DIBUCHA; PUKA;
BUQAN̄.

1. Pour exprimer l'idée de « s'accroupir », on trouve en breton les radicaux de formes voisines *kluch-*, *pluch-*, *puch-*, *skluch-*, *skruch-*; *kluj-*; *klut-*; *kluf-*.

Grég. donne *pucha*, *clucha*, *plucha*, van. *cluchein* s'accroupir; *puchadur*, *cluchèrez*, *pluchadur* accroupissement; Châl. *cluchein* accroupir, Châl. *ms cluchein*, *gouruëein* s'accroupir, avec cette remarque : « quelques-uns croient que *cluchein* est pour les hommes et *gouruëein* pour les bêtes »; l'A. *cluchein*, *glutein* s'accroupir, *cluchereah*, *clutereah* m. pl. *eu* accroupissement. Ici *glutein* est une faute d'impression; cela résulte, non seulement du substantif *clutereah*, mais aussi de la forme de l'indicatif présent qui suit, *glutt* pour *mè glutt*, cf. à la même page *gluche*, *gouble*, *grappe* de *cluchein*, *coublein*, *crap-pein*, voir p. xviiij, etc.

Pel. mentionne d'abord *clugea*, *cluia* jucher, se poser sur le juchoir, et *clucha* « prononcé plus fort, couvrir la poule, parlant du coq »; il ajoute que « M. Roussel prononçoit plus doux en son dialecte *Cluya* », et que *cluja* « signifie aussi dans le burlesque, s'asseoir sur ses talons ». Roussel *ms* porte,

en cinq articles : « *cluda* jucher, se poser sur le juchoir *clucha* couvrir la poule v: *chuya* »; « *clugea* ou *cluja* v: *plava* »; « *cluja*, signifie aussi dans le burlesque, s'asseoir sur ses talons »; « *clucha* percher, s'accroupir parlant de la volaille »; « *cluchen* se dit d'une femme qui se plaint tout bas pour obtenir ses besoins d'une autre plus riche qu'elle ». Il n'y a pas d'article *plava*; mais cf. Trd. : « *Plafa, plava*, v. n. Se percher sur un arbre, s'abattre sur un arbre, sur un champ, parlant des gros oiseaux, comme pigeons et autres »; et Mil. *ms* : « *plava, plafa* v. n. se tapir, se hucher, se coucher à plat comme les poules et les oiseaux »; *plav*, s. m. pl. *ou*, l'action de se tapir, de se coucher, de se jucher, de s'asseoir à plat comme font les poules et toutes sortes d'oiseaux pour recevoir le mâle »; « *plafet eo Janned* Jeanne s'est assise sur ses talons ». Dans un conte publié par Troude, dict. franç.-bret., v. *vers*, on lit, p. 913 : *e plavaz war skour eur wezen* (l'épervier) se posa sur la branche d'un arbre.

Le Gonidec a *klucha, pucha* s'accroupir, s'asseoir sur les talons; *kluchérez, kluchadur, puchérez* m. action de le faire; H. de la Villemarqué ajoute *puchérer* (lisez *pucher*) m. pl. *ien* accroupi, mot cornouaillais, « ne s'applique qu'aux tailleurs, dans le langage burlesque ».

Troude a : *klucha* s'accroupir; *kluchenn* f. en cornou. femme qui se plaint en cachette de sa position, femme paresseuse qui reste accroupie au lieu de travailler; *klufa* s'accroupir; *klufenn, glufenn* f. femme habituée à fureter dans les maisons sous prétexte de dire des nouvelles (scandaleuses), et qui, à l'occasion, emporte quelque objet en cachette; *pucha, puchat* s'accroupir. Milin *ms* rejette cette dernière forme : « on ne dit jamais *puchat* ». Il donne par ailleurs : *klucha* (s'accroupir), s'asseoir sur ses talons comme font les femmes, *kluchet eo Janned* Jeanne s'est assise sur ses talons; *pucha* id., *hag hi luch, evelato e puch*; *Evit-hi da veza luch Evel ar re all e puch* bien qu'elle soit louche elle s'accroupit comme les autres, c.-à-d. « elle est femme

et soumise à ses nécessités »; *puchel*, *rampet eo Paol war-n-han*, le diable est assis dessus, pour dire qu'une chose égarée ou perdue est introuvable; *kluch*, *kluchou* accroupissement d'aplomb de haut en bas; *war he c'hluhou ema* elle est accroupie; *puch* penchement jusqu'à terre et d'aplomb, *war he buchou*, *war he gluchou* accroupi; *klufan* adj. et subst. m. pl. *ed* tartuffe, hypocrite, faux flatteur, cajoleur, séducteur, trompeur; *klufana* v. a. faire le tartuffe, tromper, séduire. On lit *hor glufen* notre commère, la fille dédaigneuse, p. 57 des *Marvailhou grac'h-kox* de Milin; il s'agit de « certaine fille un peu trop fière » dont parle la fable de La Fontaine.

Les *Krenn-lavariou... ha doareou-lavar Kerne-Uhel* publiés par M. Vallée, St-Brieuc, 1900, p. 24, portent, p. 24, le proverbe de la Cornouaille des Côtes-du-Nord : *Na sklucha ket gant sort-se* « il n'a pas de relations avec ce monde, ce n'est pas son milieu, c'est de trop petit monde pour lui », avec cette note : « *Sklucha*, *skrucha*, *klucha*, *pucha*, s'accroupir ».

On dit en petit Trég. *kluchañ* s'accroupir, s'asseoir sur les talons.

2. Le *Lexique* explique *klucha* comme une variante de *kluja* se jucher, dérivé de *klud* juchoir. Mais les deux mots semblent bien distincts. Le second est en van. *cludein* v. a. jucher (les poules), percher, v. n. se jucher, se percher l'A.; percher, s'accroupir pour la volaille, selon quelques-uns; *clugein* jucher Châl. Il est vrai que *klud*, *kluj-* a pu influencer *kluch-*; c'est l'explication la plus naturelle pour *clutein*, dont le *t* paraît emprunté à un verbe **kluta* ou **klutat* « gagner le juchoir ». Cf. inversement *an digluch* (à côté de *an diglud*) « dejuc, temps où les poules quittent le juc » Gr. (*diglud er yèr* l'A.); *diglugea*, *digluda*, van. *digludein*, *digluchein* « dejucher, sortir du juchoir » Gr.. *digludein* l'A.

Le *Nomenclator* donne *clut an yer* poulailler, *clugat* se jucher (par *g* doux cf. *clugea* Maunoir); Roussel *ms clud* ou *clut* juc, juchoir; Gr. *clud* m. pl. *clugeou*, *cludou*, van. *cludèu*

id.; l'A. *clud er yérr* m. pl. *eu*, etc.; au figuré *it lec'h-all...* *da glask eur c'hlud* « allez ailleurs, (vous et les vôtres, avec votre argent neuf) chercher un perchoir », *Barz. Br.* 253 (cornou.); *eat eo Ian war he c'hlud* Jean s'est couché *Mil. ms*, ceci suppose une variante *ghud* qui est en effet donnée par Trd, et confirmée par *dic'hluda* « sortir du juchoir » *Moal*. On ne trouve en moy. bret. que *cludenn* gîte; cf. *kludenn* f. tanière, « je crois que ce mot doit être pris au sens de retraite, de lieu de repos de bêtes non farouches, comme serait un poulailler ou le gîte de lapins privés » Trd.

D'après M. Henry, *klud* serait proprement « construction », cf. v. bret. *clutgued* amas, *clutam* je construis, gall. *cludaf* j'amoncelle; bret. mod. *kludel* f. pl. *-llou* le corps d'une charrette *Gon.*, *kludell* Trd, litt. « la partie du véhicule que l'on charge »; d'un celt. **klout-ō* montrant les mêmes consonnes que le got. *hlath-an* charger. Mais la différence des voyelles est un sérieux obstacle à ce rapprochement, d'autant plus que la racine peut bien comprendre seulement *clu-*. Ceci n'oblige pas à poser en v. celt. **clou-*; le brittonique *clu-* s'expliquerait aussi bien par **cloi-*, degré fléchi d'une racine **clei-*.

Or celle-ci se montre dans des mots qu'il est difficile d'exclure de la famille de *klud*: gall. *clwyd* f. juchoir, *clwydo* se jucher; gaélique d'Écosse *cliath* couvrir les poules, cocher (cf. tréc. *kludañ* id., *Gloss.* 109).

M. Loth remarque que Châl. confond en un article: « *clut*, juchoir, claye, barrière d'un champ... », deux mots « d'origine différente », dont l'un est en bas-van. et en léon. *clud* perchoir, et l'autre en léon. *cloued*, en b.-van. *cleud* claie, barrière à claire-voie d'un champ. Ces mots sont distincts, en effet, mais voisins d'origine, et susceptibles en plusieurs dialectes d'une prononciation commune. Châl. a encore *cludat* herser (une terre), léon. *kloueda*; l'A. *cludatt* id., *cludereah* m. pl. *eu* hersement, *cludourr* herseur, *clud* f. pl. *eu* claie, *chudeell* f. pl. *eu* claie attachée aux soliveaux pour y mettre

du lard, *cludeellig* f. clayon pour faire égoutter. La différence des deux *clut* van. était donc seulement dans le genre; peut-être l'incertitude partielle de l'initiale vient-elle de ce que *klud* juchoir a été aussi fém., comme *klud* claie et comme le gall. *chwyd* qui a les deux sens. Il est possible aussi que le léon. *kludel* vienne de **cleudell*, **cloedell*, comme le van. *cludeell*. Châl. *ms* donne *clouedelleu d'onnet ar en deur*, radeau.

Kloued, *klud* f. claie, v. irl. *clíath* = gaul. **clei-tā*, d'où le bas lat. *clēta*, cf. *Urkelt. Sprachsch.* 101. Dans *klud* (*glud*) m. perchoir, on peut voir, soit un descendant direct de **cloi-t-*, comme le v. bret. *clutam* (litt. « j'appuie », d'où « j'entasse, je construis »), soit un mélange de **cleitā*, gall. *chwyd*, avec quelque autre dérivé de **cloi-*. En tout cas, l'origine première est la même que dans le grec κλίτη lit, κλίμαξ escalier, échelle, etc. M. Prellwitz explique *clēta* par une racine *klē*, *klō*, cf. κλωστή; mais ceci eût donné bien plutôt **clī-* en celtique.

3. Le bret. *klujar* perdrix est regardé dans le *Lexique* comme venant du moy.-bret. *gouriar*, gall. *coriar*, litt. « poule naine », avec influence de *kluja*. Mais à côté de *Gouriar*, nom propre, *Gloss.* 286, on trouve en moy.-bret. *clugar* perdrix, sans doute avec *g* doux. Le *Nomenclator* donne p. 40, 41, *clugar*, *gluiar*; Maun. *cluiar* pl. *clugiri*, et *clugeria* chasser aux perdrix; Roussel *ms* *clujar*; Châl. *chugyar*, *cluyar* pl. *clugeri*, *cluheri*; *chugëaric* perdreau; Châl. *ms* *chugon glujar*, *er chug ac ur glujar* « un pressis de perdrix »; l'A. *cluyar* pl. *clugeri*, *cluheri*, dim. *chuyaric*, pl. *-iguëu*; Grég. *clujar* pl. *clugiry*, van. *chugyar*, *chuyar*, pl. *clugery*, *cluhery*, dim. *clujaricq* pl. *clugiriigou*, van. *clugiaricq*, *chugearicq*, ppl. *-iguëu*. Pel. dit que quelques-uns prononcent *cleujar*; Mil. *ms* donne au fig. « *eur glujar eo*, c'est une rouée, une finette »; on lit en van. *er glujal* la perdrix, *Rev. de Bret., de Vendée et d'Anjou*, août 1898, p. 139.

Le gall. dit *clugiar* perdrix, dont la première partie contient

évidemment le mot *clugio* s'accroupir; cf. ces passages de Buffon sur la perdrix grise : « Le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couvrir les œufs, partage avec la mère celui d'élever les petits... Il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, et couvrant de leurs ailes leurs petits poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs... Les perdrix grises sont oiseaux sédentaires... Elles craignent beaucoup l'oiseau de proie; lorsqu'elles l'ont aperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres et tiennent ferme, quoique l'oiseau, qui les voit aussi fort bien, les approche de très près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une et de la prendre au vol ». Le gall. *clugio* s'accroupir, se percher, *clug* m. masse, représente phonétiquement **cloi-c-*. Rien ne force à séparer les mots bret. *klucha*, *klujar* du gall. *clugio*, *clugiar*.

4. Le petit trécorois *kluken* f. commère paraît différent. Ce doit être un dérivé de *kluka* v. n. en cornou. « boire à grandes gorgées » Trd, en léon. « avaler à longs traits, en claquant des lèvres et montrant qu'on trouve bon; boire et manger avec goût » Mil. *ms*; *klukadenn* f. grande gorgée Trd, Mil. *ms*; *gluka* v. n. avaler comme fait un gourmet avec un certain bruit de la bouche Trd; onomatopée, cf. *cluc* coup de vin en Rouergue, *cluca* gober, avaler, en Béarn, Mistral, etc.

5. *Klufa* pourrait bien être un mélange de *klucha* et de *plafa*, *plava*, qui lui-même semble une variante de **plaoua*, cf. b. lat. *plāgare* frapper, battre. Roussel *ms* donne : « *plaōuhia*, gober, attraper comme fait un chien un morceau de pain qu'on lui jette en l'air en l'attrappant avant qu'il ait tombé, dévorer, manger avidement, promptement goulument ». Cf. Pel. : « *Plaōuhia*, que je n'ai jamais entendu, a pour participe passif *Plaouhiet* assez usité pour dire celui qui est blessé d'un coup de griffe d'une bête féroce, selon que M. Roussel me l'a appris. Je le trouve cependant écrit *Plaōu-*

hyet dans les Amourettes du Vieillard pour un homme attaqué d'une maladie violente et mortelle : car il est parlé en cet endroit de la maladie qui attaque un homme fort âgé »; Grég. : « Blesser une bête, parlant du loup. *Plaouya* »; Trd. : « *Plaoufa, plaouia*, v. a. C. Blesser à coups de griffes, comme font les bêtes sauvages »; « *Plaouin*, v. n. Gober ou attraper comme fait un chien à qui on jette en l'air un morceau de pain, de viande, et qui l'attrape avant qu'il soit à terre. Il se disait aussi au sens de manger gloutonnement »; Mil. *ms* : *Plaoufa, plaouia*. « Ce mot chez le peuple exprime plus que blesser, mais dévorer. Il [a] aussi le sens de sauter sur [:] *ar bleiz en deuz plaouiet war ar maout* » (le mot *war* a été ensuite effacé); « *an oan a zo bet plaouiet gant ar bleiz* ».

La transformation de *plaou-* en *plav-*, *plaf-*, *plaouf-* était favorisée par les mots *brifa*, *briva* manger avidement et beaucoup Pel., du franç. *brifer*; *sqilfa* « griffer, prendre de la griffe » Gr., *skilfa* prendre avec la griffe, au fig. dérober, ravir Gon., *Gloss.* 647. D'ailleurs on trouve un développement semblable dans un mot de sens voisin de *klufa* et *plafa* : moy. bret. *stocaff*, *stouet* (et *stouuet*?) fléchir, pencher, se prosterner, prêt. 3^e pers. pl. *stoufsont*, *Nouvelou* 310; part. *stoufet*, *Doctrinal* 192; inf. *stoüet*, *stouvet*, *staouët*, « M. Roussel écrivoit *Stoüet* et *Stoufet* » Pel.; « *stoua*, *stoufa*, *stoura*, se baisser, s'incliner, se courber, faire la révérence, à la manière des femmes qui ne plient que les jarrêts, se mettre à genoux. Sunt qui dicunt *stoufet*, à l'infinitif *Stouva dan daoulin*, se baisser à deux genoux » Roussel *ms*; *stouff* pl. *stouvou* inclination, mouvement du corps, de la tête, qu'on baisse, dim. *stouvicq*, *stouïcq* Gr.; cf. *Rev. Celt.*, XIV, 321, 322.

6. *Plucha* doit-il son *p* à *plafa*? Ce pourrait bien être plutôt un mélange de *klucha* et *pucha*.

M. Henry suppose que ce dernier vient du lat. *putus* petit, contaminé de *pūtidus* affecté; ce qui n'a guère de vraisemblance.

Mil. *ms* donne *dibucha* débusquer, avec cet exemple : *Hen eo en deuz dibuchet ar c'had* (c'est lui qui a débusqué le lièvre). *Dibucha*, du franç. *débucher*, aurait-il été décomposé instinctivement en *di-* + **pucha* être tapi? Ce mot fantastique aurait ensuite trouvé un appui dans *klucha*. Il faut tenir compte aussi du verbe *puka* dans cette expression, sans doute proverbiale, donnée par Mil. *ms* : « *ar marc'h kreva a rank puka* le meilleur cheval bronche parfois, le cheval plus fort bourde, manque, fléchit parfois. » Roussel *ms* a, après l'article « *pug* ou *puk*, mou, mol, v : *buk*, *boug* », un art. *pug* et un autre *puka*, tous deux sans traduction. Cf. Pel. : « *Pûg*, ou *Pûk*, mou, Mol. *Pug a-ra*, il devient mou, il reçoit impression, il devient maniable, il obéit. Ce mot est rare : et je ne l'ai entendu qu'en Bas-Léon; » et s. v. *boug* : « *Pouÿg-a-ra* et *Pûg-a-ra*, il mollit, il amollit, c'est-à-dire *il devient ou rend mól*, il reçoit l'impression du corps solide qui le presse ». On dit en petit Trég. *buqañ* broncher, du fr. *buter*.

30. LEUZRIFF, DILEUZRI, LEUR QARR.

Pel. dit que *leuzri* « n'est plus connu dans l'usage », mais qu'il l'a trouvé souvent dans son « Mss de la Destruct. de Jérusalem, pour... envoyer un exprès, un ambassadeur, un député », de même que *dileuzri* « envoyer un exprès par commission, députer, dépêcher un exprès »; il ajoute sur ce dernier mot : « l'usage en est perdu ». Tous les deux manquent à Roussel *ms*.

Grég. donne sans restriction *leuzri* « envoier, destiner » (quelqu'un pour aller en quelque lieu); « envoier » (un exprès, un ambassadeur); « on l'a envoié querir » *caçzet eus d'e guerc'hat* et *leuzret eus d'e glasq*; *leuzri* destiner; *leuzrapl* « qu'on peut destiner »; *dileuzri* « renvoyer au lieu d'où on étoit venu ».

Gon. a *leûri* (la 2^e éd. ajoute : « ou *leuzri* ») envoyer, ren-

voyer; renvoyer au lieu d'où on était venu; envoyer en ambassade, députer, déléguer; destiner, avec cette remarque : « le composé *dileùri* a la même signification, et est même plus usité aujourd'hui »; *leùridigez* f. ambassade, députation, délégation; destination; *dileùri* renvoyer au lieu d'où on était venu; envoyer en ambassade. . . ; destiner, projeter.

En moy. bret. on trouve *leuzriff* envoyer; le composé, qui n'a pas un sens différent, montre au part. les formes *dileuzret*, *disleuzret*, *dileuret* (*diliuzret* Nl 1).

Le *Lexique* propose de dériver ce mot de *(p)lound-ið, cf. v. irl. *im-luad* agitation, bret. *luskella* bercer de *(p)loug-skō, allem. *fliegen* voler, etc. Mais en ce cas on attendrait au moins quelque trace de **luzriff*. Il est préférable de comparer le v. irl. *laaim* je jette, j'envoie, de *lā-, cf. *ἰάω*, *Urkelt. Spr.*, 42. Le bret. *leuzriff* = *lā-tr- rappelle surtout *ἑλατρός* (rameur), *ἑλατήρ* conducteur, rameur, *ἑλαστρίω* je pousse, je conduis.

Le bret. moy. *leuzr carr* timon de charrette, mod. *leur garr* pl. *leuryou garr* Gr., *leur ar-c'harr* Pel., *leur c'har* Roussel *ms*, auj. *leur-gar*, *leuren gar*, pl. *leuriou har* (F. Vallée) doit venir de *lātron, cf. *ἑλατήρ* conducteur de char, etc.

31. RECLOM; KOULM; COLUMPNENN

Le van. *reclom* retour de vent Châl., m. pl. *eu* rafale, revolins l'A. est composé de la particule *re-* (prise au franç. *re-*), assez fréquente en ce dialecte, et qui ne fait pas toujours adoucir l'initiale suivante : *groeit ha regroit* « fait et parfait » *Gloss.* 565. La seconde partie est le van. *clom* m. nœud. Ceci s'accorde avec la définition de *revolins* dans le dictionnaire de Trévoux : « Certains orages subits ou tourbillons qui tourmentent les vaisseaux. . . C'est un vent qui n'étant pas poussé droit, ne se fait sentir que par un retour; c'est-à-dire, qu'après avoir donné contre un objet qui l'a renvoyé. »

Le moy. bret. a *coulm* et *colm* m. nœud; on lit *coulm*,

scoulm m. pl. *ou*, van. *clom* pl. *ëu* Gr., etc.; *coulm* nœud, *coulma* nouer, *digoulma* dénouer, et *cloum*, *clouma*, *digloma*, *diglouma* Roussel *ms*; on prononce en petit Trég. *skourm* m. pl. *o*; en bas van. *sclom*, Loth, éd. de Châl., 15. Cf. gall. *cwlm*, *clum*, *cwhom* m.; cornique plur. *colmen*; v. irl. *colmmene* nerf.

Koulm est rapproché de *kaot* colle, *Etudes gram. sur les langues celtiques*, I, 10, et de *korrigel* état de ce qui est embrouillé, 57; ce qui n'a plus de vraisemblance, cf. Loth, *Rev. Celt.*, XVIII, 91; *Gloss.* 101, etc. *L'Urkeit. Sprachsch.* compare, avec un signe de doute, le lette *klûga* lien de branches tordues, p. 92. Le *Lexique* tire *koulm* « d'une base **kolmbo-*, sans affinité connue ».

Il est bien tentant de comparer ce mot celtique au lat. *columna*, celui-ci ayant donné lieu, dans le patois de la Franche-Comté, au composé *éculônâ* couper les nœuds d'(un arbre), que M. Grammont explique par **es-columnare*, *Mém. Soc. ling.*, XI, 141; le simple *culôn* ne signifie que « colonne », *ibid.* 72. L'idée commune est celle de « point ferme, ce qui retient ». Grég. donne aussi à *coulm* les sens de « neu d'arbres »; « neu de tuiiau de blé, de roseau, de cannes ».

Quant à la forme, on ne peut partir de *columna*, qui a donné en gall. *colofn* (Loth, *Les mots lat. dans les langues brittoniques*, 151). Mais le moy. bret. *columpnenn* témoigne d'une variante **columpna*, cf. *Rev. Celt.*, XVI, 317; de même le prov. *colompna* et le v. franç. *columpnaire*, en forme de colonne. Il semble qu'il y ait eu, d'autre part, confusion entre *columna* ou *columen* et *columba* (à cause de *columbarium* trou dans un colombier, et trou dans un mur pour recevoir une pièce de charpente?) Cf. v. fr. *colombe* colonne, *colombel*, *colenbel*, *colonbele*, *coulombelle*, *columbele* petite colonne, etc.; mod. *colombage*, et les mots non académiques donnés par Littré : *colombe* (2), grosse solive..., *colombelle* (2) terme de typographie; *colombette* sorte de champignon; (comme *colmelle*, *colombard*, *colombaud*, *colombier* 2, au *Supplément*).

32. STRON̄SA

Ce verbe se lit NI, p. 107 : *dent gant grigonc à stroncer* = stridebunt dentibus. Pel. donne *stronça* ébranler, *stronc* ou *strons* ébranlement, ou secousse, par exemple d'une maison, soit par le tonnerre, soit par un coup de canon, ou une porte fermée rudement, et par quelque autre bruit violent; Roussel *ms* : « *stronç*, *strons*, ébranlement, secousse, cahot, par exemple d'une porte fermée rudement, d'une personne qui tombe le long du corps, d'un arbre qui tombe sur la terre. *ar vogher en deus crenet gat a strouns eus an or o serra* la secousse de la porte se fermant a fait trembler la muraille »; Trd. : *stron̄s* m. pl. ou cahot ou secousse d'une charrette; *stron̄sa* v. n. cahoter, éprouver des cahots dans une voiture; *stron̄sa ha distron̄sa a ra ar c'harr* la charrette cahote beaucoup; *distron̄s* m. cahot de voiture. Mil. *ms* efface cette dernière explication, qu'il remplace ainsi : « *en hent distron̄s* chemin uni, qui ne fait pas cahoter; sans heurt ni cahot ». Il ajoute par ailleurs : « *strouns* ...cahotage »; « *stronsus* adj. raboteux, *en hent stronsus* un chemin rocailleux ou désuni, faisant cahoter »; « *eur stronsad kaillar a zo out-hi* elle a une robée de crotte, *stronsad* marque cahot et ce qui en résulte en hiver dans les chemins boueux ». On dit en Trég. *stron̄san̄* cahoter; *a strons* par saccades (*Rev. Celt.*, XI, 365; *Gloss.* 664).

M. Henry regarde l'étymologie de *stron̄s* comme inconnue, ne voulant pas, avec grande raison, le tirer du franç. *secousse*. Je crois qu'il vient très régulièrement du v. fr. *estrousser*, cf. en franc-comtois *étrôsâ* « couper, en arrachant par la force, comme un boulet, un rocher qui coupe un arbre en tombant », *Mém. Soc. ling.*, XI, 198; forézien *estroussa*, *estroussa* ployer, fausser, tortuer, *s'estroussa* se donner une entorse; *estroussado* f. torsion, rossée, Mistral.

33. SUALEC

Pei. donne : *sualec* ou *suhalec* « saule à fleurs, espede peu connuë, et son nom rare » ; Roussel *ms* : *sualec* « saule a fleurs. espede rare peu connue » ; Trd : *sualek* f. saule à fleurs, pl. *sualeged*, *sualegi*.

La première partie de ce mot est rapportée avec doute au préfixe *su-*, *si-*, *Gloss.* 637 (cf. *Rev. cell.*, XXI, 147). Le mot du Bas-Maine *siv* osier faux, arbuste tenant de l'osier et du saule, d'où *sivèl* osier faux (Dottin), fournit, je crois, une explication meilleure : *sualec* = **siv-halec*, « faux osier, saule ».

34. TROTACH

Trotach « soupe aux légumes », d'où « soupe en général », dans l'argot de la Roche-Derrien, est une altération du franç. *potage*, cf. bret. *podaich* Gr., sous l'influence de *treut* maigre (*Rev. cell.*, VII, 50 ; XV, 360). Roussel *ms* donne une forme intermédiaire : « *treutach* se dit de la cuisine de ceux qui ont de la peine a vivre ou qui vivent mesquinement ».

35. EJON; DIGEJEIN, DIGUEGER; ABEUFFRLECH;
MERLARDEZ, LARGÉ; BOUGE, BAUJ;
NÉGEIN, NÉGE.

1. Le changement de *t*, *d* + *y* en *ch*, *j*, a eu lieu en van. comme ailleurs : *apparchantein* appartenir l'A. de *il appartient*, *Gloss.* 479; *ejon*, *ijonn* bœuf Châl., *ejonn* l'A. = gall. *eidion*, cornique *odion*, dérivé, comme l'a montré M. Henry, du v. sax. *ōd*, plus tard *éad* richesse, cf. allem. *klein-od* bijou, *allod* alleu, etc.

Kejein mêler, *digejein* démêler, moy.-bret. *diguegaff* épeler s'expliquent donc bien par *(*di-*) *ket-y-*, voir n° 5, § 11.

A cet endroit, il faut lire *digejein* et non *-gein* (*digaigein* Ch. *ms*, *digueigein* l'A.). Les deux dictionnaires de Trd donnent, hors de Vannes, *digeget* à côté de *digechet* épélé; c'est une erreur (non relevée par Moal) pour *digejet*. H. de la Villemarqué a écrit (en léon.) *digouéga*, mais ce n'est qu'une transcription arbitraire du moy. bret., comme *digouégor* f. « alphabet, » pour lequel il cite le *Catholicon*, est une méprise produite par la réminiscence du gall. *egwyddor* : le moy. bret. *digueger* (prononcez *digejer*), traduit « sillabificus, » voulait dire « celui qui épèle. » M. Henry y a été trompé; de même pour le prétendu *abevlec'h* abreuvoir, que H. de la Villemarqué a cité d'après le Cath., où il y a *abeuffrlech*.

2. Le dialecte de Vannes se sépare des autres en ce qu'il garde ou rétablit le plus souvent la dentale, quand celle-ci s'est conservée dans une forme voisine. Ainsi le v. franç. « le mardi lardier(s) » a donné en moy. bret. de Léon *meurzlargiez*, *-gez*, en trécorois moy. *Marlargiez*, *-gez*, *-ge*, mais en van. moy. *Merlardez*, *Gloss.* 413, mod. *malardé* l'A., cf. *mærh-el-lartt* id., litt. « le mardi du gras » l'A. Le même auteur donne pourtant *quicq largé* lard à larder, *largéin* et *lardéin* larder. cf. *lardéin* Châl. (c'est ainsi que j'ai copié; la 2^e éd. porte *lardéin*), *largehein*, *largeein* Châl. *ms*, *larjézenn* lardon l'A., etc.

La même incertitude n'existe pas dans les dérivations courantes, comme les plur. en *d-eu*, *t-eu* (et non *-jeu*, *-cheu*, ni *-dieu*, *-tieu*), cf. n° 5, § 5. Les deux exemples que j'avais cru trouver *Gloss.* 56, sont erronés. *Bouge er moyéle* le bout du moyeu l'A. est le fr. *bouge* « tête du moyeu d'une roue, partie où entrent les rais » (*Dict. général* Hatzfeld-Darmesteter-Thomas). *Bauj* pl. *eu* arche (d'un pont) peut avoir la même origine, le v. franç. *bouge* signifiant « partie bombée d'une chose, objet bombé. » Peut-être vaut-il mieux partir de **vauj*, variante de **vauç* ou **vaus*, cf. v. franç. *volser*, *vousser*, *vocer*, *wausser* voûter; le van. change quelquefois

s, z en j, voir *Rev. celt.* XIX; 182, 183. En tout cas, *bauj* diffère de *veüt*, léon. *baut*, *vaut*, vouète.

3. Le van. ne combine pas l'ancien z dur (*th*) avec y en un *ch*, comme font les autres dialectes, cf. n° 5, § 1, 5; il en fait *hy-* : *néhieu* nids Châl. *Neigeal*, *neigein*, *négein* voler Ch. ne saurait donc être un doublet de *néhiein*, nicher, comme le suppose l'étymologie de M. Henry : *nijal*, exactement « quitter le nid. » Le sens serait, d'autre part, peu satisfaisant. L'ancienne comparaison du gall. *neidio* s'élancer est irréprochable à tous les points de vue. Ce n'est pas le verbe qui vient du nom *ních*, *nīj*, vol (van. *neig*, *nége* Ch.), mais l'inverse : le correspondant direct du gall. *naid* saut eût gardé la dentale, surtout dans le dial. de Vannes.

36. DEJANEIN, DÉJANDEIN, DIJAÑNEIN.

Châl. donne *dejanein*, *déjandein*, se moquer, tirer des chiffres, badiner quelqu'un; *déjandus* un tireur de chiffres, un gausseur; Châl. *ms ean hun dejann'* il nous tire des chiffres, *un deen dejanus* un tireur de chiffres; l'A. *déjannein* se moquer, railler; on lit *guet dejan* avec moquerie, *Choæs* 67. *eit dejanal* pour se moquer 70. Hors de Vannes, on dit en petit Trég. *dijañnein* se moquer, et aussi déraisonner; *eun dijañner* un moqueur, celui qui déraisonne.

M. Henry, partant de *déjandein*, propose d'y voir un emprunt au franç. *déchanter*. Mais la correspondance phonétique ne serait pas sans difficulté. De plus, l'équivalent breton de *déchanter* est *discana*, van. *disscannein* *Gloss.* 158, cornou. *diskano*, *Barzaz Breiz*, 192.

Une parenté autrement probable est celle du vendéen *dejanae* (*d'janâe*) « v. n. relever le nez par mépris » (abbé Lalanne, *Glossaire du patois poitevin*, 1868). Celui-ci rappelle, à son tour, *réchaner* hennir, braire; relever la lèvre supérieure en montrant les dents, se dit des chevaux et des ânes, Jaubert,

Gloss. du centre de la Francé, 2^e éd., picard *rejanner*, bourguignon *rejannai* contrefaire, se moquer de quelqu'un; morvandau *réjanner*, on prononce « ré-jan-né, » se dit du cri des chevaux, des ânes et de quelques autres quadrupèdes, de Chambure; lyonnais et forézien *ricander* braire, nivernais *rejaner*, v. franç. *rechaner* God.; patois de la Franche-Montagne *rdjônā* contrefaire quelqu'un, expliqué par **regannare*, Grammont, *Mém. Soc. ling.*, XI, 414. Tous ces mots romans ne remontent pas à **re-gannare*; il y a eu mélange avec d'autres, cf. bret. *richanat* ricaner, beugler, etc., *Gloss.* 575. *Dejanae* paraît représenter **de-gannare*.

37. DIVRÉDEIN; KEFREDER

Divrédein que l'A. donne p. VII comme du « mauvais breton » usité à Belle-Isle au lieu de *annaiein* s'ennuyer, paraît au contraire un bon vieux mot, répondant au gall. *difrydu* devenir inattentif, être distrait, litt. « être sans (présence d') esprit, » cf. *dyfrydu* méditer, réfléchir, de *bryd* esprit, pensée.

J'ai expliqué, *Gloss.* 345, par une composition analogue *kefreden*, *kefreder* rêveur, pensif; *kefreder* plongeon de mer, oiseau qui « est longtemps attentif à chercher sa proie », mots donnés par Pel., et qui manquent dans Roussel *ms.* Le Gonidec et Troude, qui ne les connaissaient que par Pel., les ont rattachés à *kefridi* affaire, commission, cf. gall. *cyf-raid* chose nécessaire; c'est moins probable, quoique phonétiquement possible.

38. CAHÈRE, KAC'HELAT, CAHILLEIN

La seconde partie de *clouire-cahère* « crible le plus clair », d'où *cahèratt*, *cahèrein* cribler l'A. est expliquée avec doute, *Mém. Soc. ling.*, X, 326, 327 par un dérivé de *cah-* dans *cahillein* gaspiller, *cahillourr* gaspilleur l'A., *Suppl.*, lequel pourrait se retrouver dans le franç. *cahoter*. Le petit tréc.

kac'helat vanner, nettoyer les grains avec un crible à grands trous, dit *kreur kac'heler*, viendrait, soit de **kac'herat* (par l'influence de *kac'heler*, dissimilé pour **kac'herer*), soit de **kac'hellat*.

Je crois aujourd'hui que tous ces mots bretons dérivent du radical de *kac'het* cacare. Cf. *tchyā* sorte de petit pressoir dont le fond est percé de petits trous et qui servait autrefois pour broyer les pommes de terre que l'on mêlait à la farine pour faire du pain, Ch. Roussey, *Gloss. du parler de Bournois* [Doubs], p. 377 = le v. franç. *chiart*, que le Catholicon traduit en lat. « *stercator*, » et en bret. *caher*; *chiouère* f. trou pratiqué dans le plancher d'une charrette pour en faire tomber le fumier quand on le répand dans les champs; *chiasse* f. id., Lalanne, *Gloss. du patois poitevin*.

Kac'helat doit avoir le suffixe *-ell-*, cf. *Gloss.* 512.

39. CONCHIAFF, COUCYEÏÑ, CONCHEZA

Le Catholicon, éd. *b* a *conchiaff* g. conchier l. coinquinor. Le Cath. *a* porte *couchaff*, et au part. *couchiet*, mais l'*u* est contraire à l'ordre alphabétique; Le Men a eu tort de transposer cet article sans le dire. Je soupçonne aussi qu'il a mal lu en lat. *coniugare*, *coniugatus* pour *coinqu-*, qui seul répond au sens du radical breton. Quant au français *couchier* (mot répété sous cette forme), et au part. *couchie*, je suppose qu'il est exact; je n'ai pas pris de note là-dessus. Godefroy donne *conchier*, *couchier*, *concier*, *cuncier*, etc.; il n'a pas *couchier*, mais il a oublié de citer le Cath. Il dit que *conchier* n'est pas absolument sorti de l'usage. Cf. marseillais *councha*, *counchia*, *cunchia* embrener, salir, souiller, Mistr.

La prononciation *cou-*, qui existait sans doute en bret. moyen à côté de *con-*, est restée en van. : *coussi*, *couchiein*, *coussiein* salir, gâter, embrener; corrompre (une fille) Châl., *ur goussi*

mecher un gâte-métier Châl., Châl. *ms*, *couchiein*, *couchie*, *couciein* gâter, *couchi michérr* gâte-métier, *couchi* souiller, corrompre l'A., *couçzi*, *couçzyeiñ*, *couchyeiñ* gâter, *couçyeiñ*, *couci* salir Gr., *couci Guerz. Guill.* 137, *kousi* empoisonner (une étable) de son venin *L. el lab.* 134; *couchiour* corrupteur, *couchiadurr* m. souillure l'A. (cf. v. fr. *conchieure*, *conchiure* souillure, tache morale), *couciadur*, *Guerz. Guill.* 10, 138, 139; *Guerz. eid ol er blai* 143, 144, 146, 147, *kousiadur Hist. sant.* 82, *ur houciadur*, *Buhé er sænt* 1839, p. 5, etc.; on lit *conciadur*, *Livr bugalé Mari* 423, mais ce doit être une faute d'impression : cf. *couciét* souillé, 397.

D'autre part l'*n* se montre en léon. : *concheza* souiller Pel., Roussel *ms*, gâter, souiller, tacher Grég., *koñchéza* Le Gon., *koñcheza* Trd. Mais d'où vient la finale? M. Henry explique *-chez-* par *-chi-y-* comme dans *fazi* erreur, de *faillir*; ce qui ne rend pas compte de l'*e*. Je crois qu'il vaut mieux partir du v. franç. *conchiez* souillé. Pour la suppression de l'*i*, cf. *couchaff*. Le breton a plusieurs dérivés de participes passés franç., voir *Gloss.* 571; pour le *z*, cf. moy. br. *privez* privé, secret, particulier.

40. DAMMOUCHEIN, MOUCHA; DAMMOUL; DAM-, DEM-; DRAMOUILHEIN.

1. Le van. *dammouchein* chiffonner Châl., l'A., bouchonner le linge l'A., foupir l'A., *Suppl.*, *damouchein* bouchonner, chiffonner Ch. *ms*, *damoucheiñ* chiffonner Gr., d'où *dammouchour* m. pl. *-cherion* chiffonneur l'A., est comparé avec doute au gall. *gwithio* pousser, *Gloss.* 142, 143. Mais d'après ce qu'on a vu plus haut (n° 35, § 3), la phonétique exigerait une finale *-hiein*; c'est pourquoi je rejette maintenant cette conjecture plus absolument encore que ne l'a fait M. Henry, *Lexique* 87.

2. *Dameuhein*, cité à cet endroit, n'est pas du bret. moyen, mais du van. moderne, présenté même avec un « peut-être » aux

deux endroits où en parle Châl. *ms*, au lieu de *ober dameuh* réverbérer, réfléchir. Le mot *dameuh* réfraction, réverbération, répercussion de lumière, de vent ou de chaleur, retentissement (du son), est seul attesté dans le même ouvrage. Encore l'auteur, qui l'emploie à plusieurs reprises, a-t-il cherché inutilement à le vérifier dans l'usage, après avoir oublié son garant, qu'il avait négligé de noter (cf. *Rev. Cell.*, XI, 361 ; *Gloss.* 142).

3. J'ai rapproché à tort de ces deux mots, *Gloss.* 143, le van. *dramoùillein* patiner Châl., *-ouillein* Ch. *ms*, *-ouilheñ* id., *-oùilheñ* chiffonner, *-oùilleñ* bouchonner le linge dressé Gr., d'où *drammouil'our* patineur (tâtonneur) l'A., en cornou. *drammouilla* chiffonner selon Trd; et *dammoul* moite, un peu mouillé, un peu humide.

Pel. donne ce dernier comme van.; mais cette mention manque à l'article correspondant, dans Roussel *ms*, et l'on ne trouve pas le mot dans Châl., qui est la source de Pel. pour le bret. de Vannes. L'indication du dialecte est donc due à une erreur, venant sans doute de ce que les articles voisins sont vannetais.

4. *Dammoul* doit contenir la particule *dem* un peu, presque, à demi, que donne Roussel *ms* avec ces exemples : *dem welet* entrevoir, presque voir, voir à demi; *dem-cas* « presque haine. » Pel. dit qu'il a appris *dam*, *dem* de Roussel, qui en donnait pour exemple *dam-gas* presque haine; *dam-welet* entrevoir. La variante *dem-cas* montre que l'adoucissement de l'initiale suivante n'est pas toujours si bien observée que dans les mots cités *Gloss.* 141, etc. (*demwelet a ran* j'entrevois, *dem-gas* presque haine, *dem-brest*, *dem-brestik* presque prêt, bientôt, sans retard Mil. *ms*, *goude dem-brestik* peu après, Combeau *ibid.*, *dem-gomz* v. n. parler à demi-mots, faire allusion à, Trd, *dem-vruzuna* briser à demi, *dem-zigeri* ouvrir à moitié Moal 53, *dem-zigor* entr'ouvert 85, *dem-velenn* jaunâtre Gr.), cf. *dem-christen* à demi-chrétien Gr., *dem-mezok* un peu honteux Moal 296.

La seconde partie, *-moul* serait pour **moult(r)* = *moeltr* humide, *Gloss.* 432.

5. Peut-être *dammouchein* est-il composé du même préfixe. Cf. v. franç. *mouser* froisser *Gloss.* 432, et *moucha* travailler avec la houe, en haut Léon, Moal?

6. Quant à *dramouilhein*, il n'est pas sûr qu'il vienne de *dam-*, comme je le croyais encore, *Epenthèse des liquides* 38. Il peut avoir le suffixe des mots comme le franç. *barbouiller*, etc., *ibid.* 35, et le radical du bret. moy. et mod. *dram* javelle, que nous allons étudier.

41. DRAM, ENDRAM', DRAMAÑ; DRAMOUR; DRAMOUN; LANDRAMUS; LANĀDAR.

1. Le moy. bret. *dram* javelle est dans la langue moderne *dramm* pl. ou « javelle, trois ou quatre poignées de blé coupé, que l'on laisse sur la terre pour sécher avant que de les mettre en gerbes »; « il faut sept ou huit javelles » (*dramm*) « pour faire une gerbe » (*ur valan*) Gr.; *dram* pl. ou « poignée de ce que l'on coupe avec la faucille soit de bled soit d'herbe verte » R^{el} *ms*, cf. Pel.

Une description de la moisson (*ar medi*) dans Mil. *ms*, en breton avec quelques gloses françaises, commence ainsi : « An ed a vez medet (trouc'het) a zrammou (pe a zournadou, ar c'hempenna eo) pe a strop (à tour de bras comme pour faucher l'herbe). Eun dram ed a zo diou pe deir dournad ed enn-hi. » C'est-à-dire : Le blé se moissonne (se coupe) par javelles (par poignées, c'est la meilleure façon), ou à tour de bras... Une javelle de blé en contient deux ou trois poignées.

On voit que Milin faisait *dramm* du fém., contrairement à Le Gon. et Trd. En petit Trég. on dit *dram* pl. o, fém.; en van. l'A. donne de même *dram* pl. eu f. javelle, paquet pour attacher en gerbes.

Le dictionnaire *ms* de Brézal, dont je dois la connaissance

à une très obligeante communication de M. F. Vallée, donne au plur. *drammou* et *drimmier*; sur quoi M. l'abbé Caer, recteur de Gouezec, a noté que *drammou* est du haut Léon; et la Breuriez Vreiz de Quimper, société de séminaristes qui travaillent leur langue avec un zèle éclairé, remarque qu'on dit en bas Léon *dremmen*. Cf. *Rev. Celt.*, VIII, 524; *Gloss.* 195.

Châl. *ms* traduit javelle par « *dram* ou *endram*' ». »

2. Ce composé est d'ordinaire un verbe : *endramm*, van. *éndramm*, *indramm* engerber, lier les javelles sèches, et les mettre en gerbes Gr.; *endram* « enjaveler, mettre en javelle », *endram*, *endrami* « mettre blé en gerbes » R¹ *ms*, cf. Pel.; van. *indram*, *ind[r]amein* javeller Châl., *indram*', *indramein* engerber, *indram*' javeller Ch. *ms*; *indramm* enjaveler, engerber, *indrammein* engerber l'A.

Châl. *ms* donne aussi le simple *dramein* javeller; on dit de même en pet. Trég. *dramañ*. C'est sans doute ce verbe qui se trouve dans *me dramfe anout* je te renverserais (comme une poignée d'épis), à Langoat, *Rev. Celt.*, IV, 152; le van. *dramouilhein* chiffonner peut en être une sorte de diminutif.

Dram répond à l'irl. *dream* m. touffe de foin ou de paille, et au grec *δράγμα* poignée, gerbe.

3. Le bret. a un autre mot *dram*, qui vient du v. franç. *dragme*, *drame* f. drachme, gros, huitième partie de l'once. Grég. traduit « dragme, monnaie des Grecs » par *dram* pl. *ou*, et « dragme, terme de Médecins » par *dram* pl. *ou*, van. *ëu*; l'A. donne, pour la première acception, *dragme* m.; il a aussi *dram* f. pl. *eu*, *drammeu* médecine, médicament; de même Châl. : *dram* dose, médecine. Voir *Rev. Celt.*, XV, 357. Le dérivé *dramour* m. pl. *-merion* apothicaire l'A., *drammour* droguiste l'A. *Sup.* est le v. franç. *drameur* charlatan. L'A. a encore *dramereah* f. action de médicamenter.

4. Je ne sais s'il faut comparer à *dram* javelle *dramoun* « un coup de vent aussi fort que rapide, il court en rond, . . . tourbillon » Mil. *ms*.

5. Cela est probable pour le pet. tréc. *dramm* f. lambine, femme lente, *Rev. Celt.*, IV, 152.

6. *Lañdramus* encombrant, difficile à porter, en pet. Trég., doit être un mélange de ce dernier avec le radical du franç. *lendore*, v. franç. *landreux*, qui a donné par ailleurs en breton :

landar paresseux, fainéant, lâche, lent R^{el} *ms*. Pel., « dans les Provinces voisines de Bretagne on dit *Lander* presque au même sens » Pel. ; *lañdar*, *lañder* adj. paresseux, en Cornou., Trd ; Mil. *ms* ajoute : « et *landore* » ;

landrea tarder en route, casaner R^{el} *ms*, *landrei* tarder Gr. selon Pel. ; *lañdréa*, *lañdréi* v. n. agir avec lenteur, avec paresse, tarder Gon. (Trd fait de ce mot un verbe van. *lañdrea*, *lañdreat*) ; van. *landrenn'* languir Ch. *ms* ;

landreant musard Maun., *landreand* pl. *ed* valétudinaire, languissant ; fainéant, trainard, *landreant* pl. *ed*, *landread* pl. *ed*, « grand lâche, landort à tout ce qu'il fait », *ex landread* lâchement, lentement Gr. ; *landreant*, *landreat* « paresseux, fainéant. C'est un homme qui tarde dans les chemins. *Landreeur* » R^{el} *ms*, cf. Pel. ; *lañdréant*, *lañdréat* adj. et s. m. pl. *-nted* paresseux, lent, fainéant Gon. ; *landreantl* paresseux, *-ndéss* paresseuse l'A. ; *landreantiz* fainéantise Gr., *lañdréantiz* f. Gon. (*lañdreantiz* m. en Vannes selon Trd) ; *landrus* languissant, *landrenus* id., (vie) de fainéantise Ch. *ms* ; *landreinnage* paresse l'A. Voir le suiv.

42. LANDOURC'HËN ; FILLOURC'HËN.

1. Il faut rattacher, je crois, à la famille de *lañdar* le mot *landourc'hen*, c'est une injure atroce à une femme, fille, etc. R^{el} *ms* cf. Pel., *lañdourc'hen* f. femme de mauvaise vie Gon., *lañdourc'henn* femme sale, femme de mauvaise vie Trd. En petit Tréguier *eul lañdourc'hen*, ou *eul lañdourc'hen a blac'h* ne signifie que « femme de grande taille, indolente, et, par suite, négligée dans sa mise ». Les deux compositions avec

tourc'h admises par Pel. et par M. Henry n'ont aucune vraisemblance.

La terminaison du fr. *lendore* a été accommodée ici au suffixe dépréciatif *-ourc'h*, cf. *Rev. Celt.*, XVI, 234, 235; *Gloss.* 367.

2. Cette finale se trouve encore dans *fillourc'hen* f. « une femme sale, malpropre, paresseuse et se croyant bien; vaniteuse — louz, lorc'huz ha didalvez; loudouren, stlabezen » *Mil. ms.* Le mot est ainsi écrit deux fois, sans note sur la prononciation. Il est probable que l'*l* est mouillé.

43. GWILLIOURI, MILHOURI; MILLIOUR; GOUILH; KILLORI; KILHERI.

1. On lit *gwilliouri*, *guillouri* « être friand, aimer et rechercher avec empressement les bons morceaux, les friandises » *R¹ ms*; *gwilliouri* Pel. Le Gon. ne connaissait ce mot que par Pel., et Trd donne *gwilliouri* comme suranné. Mais *Mil. ms* remarque que *gwiliouri* « est très fréquent au sens d'amour : *gwilliouri a zo enn-hi*, elle est amoureuse »; il donne aussi : « *ne voa ket kement-se a williouri enn-oun*, je n'étais pas si amoureuse (l. de B.) »

Une forme voisine est *milliour* adj. (yeux) amoureux Trd; *Mil. ms* ajoute : « attrayant, vif, brillant; *ar plac'h iaouank-ze e deuz daoulagad milhour* cette jeune fille a des yeux attrayants, amoureux »; « quelques-uns écrivent *milhour*; *bugel milhour* amour d'enfant ». *Mil. ms* porte encore : « *milhour* s. f. pl. *iou* amour, amourette, caresse. *Doue ar milhour* Cupidon, dieu de l'amour. On dit aussi *gwilliouri*. »

Le mot étant fém., il faudrait *ar vilhour*; ce qui en Léon se confond avec *ar wi-*, de *gwi-*, que ce dialecte prononce *ar vi-*, *gui-*. On peut voir des échanges de ces initiales *gw-* et *m-*, *Gloss.* 428-431; plus rarement *f* et *m*. 431.

R¹ ms tire *gwilliouri* « de *chillour* fouilleur, *c'huillores*,

un frêlon mouche qui cherche les ordures et s'y plait »; Pel., qui écrit mieux *c'hwillor* ou *c'hwillow* fouilleur, donne la même étymologie.

Elle n'est guère acceptable, bien qu'il y ait des exemples d'alternance entre *c'hw-* et *gw-* initial (*Mém. Soc. ling.*, X, 336, 337), et que ce *c'hw-* pût fournir une explication pour l'*f* de *fillourc'hen* (N° 42), cf. *Annales de Bret.*, XVI, 301.

2. Il vaudrait mieux partir de *gouilh* pl. *gouilhed* larron de nuit Gr., gall. *gwill* vagabond, cf. moy. bret. *guillous* ménétrier, cornique *gwilleio* mendiant. Mil. *ms* dit que ce mot est « la raison du nom de Guillaume donné au loup par les Bretons »; cf. Grég. : « Guillaume » (*Guilhaou, ha guilhaouïcq*) « est le nom burlesque du loup, et vieux-guillaume » (*guilhou-goz*) « celui du diable ». Mais il est fort possible que *gouilh* (qui doit être une forme trécoroise) vienne, inversement, du nom de « Guillaume », comme l'a pensé M. Henry.

Daoulagad milhour, milliour, de **gwilhour*, répondrait à peu près au franç. « des yeux fripons ».

Cette dérivation insolite a pu être facilitée par un mot **gwilhour*, du v. franç. *guillour, gylour, guillor, guileor* s. m. et adj. trompeur, menteur, charlatan : *cuer gileor* cœur perfide, cf. *guiller* (par *l* mouillé) tromper, qu'un proverbe associe à un nom voisin de « Guillaume » : « Tel croit guiller Guillot, que Guillot guille » (Littré).

3. Toutefois, avant de conclure sur *gwilliouri*, il faut examiner *killori*, que Pel. traduit « amour ardent et passionné jusqu'à la fureur ». R¹ *ms* ajoute : « aimer », ce qui indique un emploi verbal, comme pour *gwilliouri*.

Le Gon., tout en déclarant ne connaître *killori* que par Pel., le transcrit par *l* mouillé, avec raison sans doute, et lui attribue le genre masculin. De même Trd, qui d'ailleurs cite Pel. Mil. *ms* ajoute : « voir *gwilliouri*, plus usité au Haut Léon ». On pourrait en conclure que Milin a entendu *kilhori*; mais je crois que dans ce cas il l'eût dit plus expressément.

Kilhori est expliqué, *Rev. Celt.*, XIV, 286, comme dérivé d'un mot qui se montre, entre autres, dans *quiller* « éprouver des désirs amoureux » L. Rigaud, *Dict. d'argot moderne*. Ceci ne rend pas compte de la finale.

Elle pourrait être empruntée à *gwilhour*. Mais il n'est pas impossible d'identifier ces deux mots : sur de semblables alternances d'initiales, voir *Mém. Soc. ling.*, X, 341-343.

4. Une autre question intervient ici : celle de *qilhery* pl. *ed* hortolan, ortolan Gr., *kileri* m. Gon., Trd., par *l* mouillé.

L'A. donne *quilleri* m. pl. *étt* « hortolan »; *quilhaeri* pl. *quilhaeryétt* « ortolan »; ses deux définitions sont empruntées au P. Grég., ainsi que sa seconde manière d'écrire, car il n'emploie pas comme lui *lh* pour *l* mouillé. Une contradiction du même genre existe dans l'œuvre de Cillart, entre *maillurénn* (f. pl. *eu*) « maillot » et *mailhureenn* « drapeau, d'enfans »; la curieuse réflexion qu'il ajoute : « l'h, ici ne s'aspire guères », montre qu'il connaissait ce mot dans l'usage (Châl. *ms* a *mailhurenneu* drapeaux). Il n'est pas sûr qu'il en ait été de même pour *kilhaeri*. Voir § 4.

Kilhaeri, que j'avais rapproché de *killori*, *Rev. Celt.*, XIV, 286, est expliqué par M. Henry comme un emprunt au v. franç. *guilleri* chant du moineau, mot formé par onomatopée.

Il y a là, en effet, une onomatopée; il n'est pas nécessaire que le breton l'ait prise au français, ni le français lui-même à une langue du nord, cf. *Romania*, III, 152.

M. E. Rolland, *Faune populaire de la France*, II, 156, dit que l'onomatopée a fait appeler le moineau : *tiri* dans la Bresse châlonnaise; *pillery* (Basse-Normandie), *piyerit* (Poitou, Saintonge), *pirli* (Normandie), *guillery* (Basse-Normandie). Cf. Buffon : « à force de répéter leur désagréable *tui tui*, ils altéraient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. » [de ma volière].

Le proyer, qui n'est ni le moineau, ni l'ortolan proprement dit, mais qu'on appelle *ortolan* à Nantes, dans le Finistère, en

Anjou, etc., et *ortolan de marais* en Savoie (*Faune pop.*, II, 198), a donné lieu à des onomatopées semblables. Son chant, dit M. Rolland (p. 197) « est une succession de notes stridentes qu'on a essayé de rendre en appelant cet oiseau » : *verdri* (Normandie), *chic pardri* (Var), *pétégri* (Anjou), *pègri* (Vienne), « *kileri*, Morbihan, Taslé »; « *compère Guilleri*, Deux-Sèvres, Guillemeau », *grésil* (Aude), *coquedrie*, *caquedrie* (Sologne), *tartari* (Anjou), *tritri* (Brie), *teri-teri* (Languedoc), etc., etc.

Le femelle du proyer, écrit Buffon, « pond quatre, cinq et quelquefois six œufs, et tandis qu'elle les couve le mâle pourvoit à sa nourriture, et se posant sur la cime d'un arbre il répète sans cesse son désagréable cri *tri, tri, tri, tiritz* » : ... « il s'y tient des heures entières dans la même place à répéter son ennuyeux *tri, tri.* »

5. Buffon dit du moineau : « Il y a peu d'oiseaux si ardents... en amour » ; cette ardeur est proverbiale, cf. *Faune pop.*, 159.

Le nom que ce petit paillard doit à son cri a donné lieu, en dauphinois, à l'expression *courre lou guilheri* « courir le guilledou, la pretentaine », Mistral; comme il est en même temps un pillard effronté, cela explique la locution *faire guilheri* faire un pique-nique (Honorat); *guilheri*, *guileri* m. pique-nique, dans le Var, Mistr.

De semblables associations d'idées se trouvent sans doute dans les mots bret. *kilhori*, et *gwilliouri*, *milhour*, variantes, à l'origine, de l'onomatopée *kilheri*; les ressemblances avec *guiller*, *guiller* et *gouilh* paraissent aussi fortuites que celle du bas-norm. *pillery* avec *piller*, etc.

Quant à *milhour*, *milliour*, c'est une réduction qui a son analogue en franç., dans l'adj. *guiller-et*.

44. ZELLOURI; SELLEUR.

Troude donne, je ne sais sur quel garant, *zellouri* comme un mot van. masc. signifiant « sourire ». Ne serait-ce pas plutôt

« œillade », de *sell* regard, avec une terminaison imitée de *gwilliouri*, *milhouri* (n° 43)? Les autres mots de même terminaison sont très différents : *qereoury* f. pl. ou cordonnerie, *méroury* métairie Gr.

Sur le correspondant breton du gall. *syllwr* spectateur, *Gloss.* 622, R^o *ms* a cet article, qui manque dans Pel. : « *selleur*, celui qui regarde, qui visite, qui examine, *speculator*. Ce mot a sans doute été hors du bel usage depuis que l'on dit *selleur ar moc'h*, *selleur ar guisi*, *seneur* ». Tous les mots français de la seconde phrase ont été biffés, ainsi que le premier *ar*.

45. BLEINGUEIN, BLIGNOUR; BICL; GUIGNEIN, GWIGNAL; SIGNEIN, SINA.

1. Le van. a en propre les mots *blingueal*, *blingu[e]in* bicler, fermer un œil Châl., *bleinguein* bigler, fermer souvent un œil; loucher, *blinguein*, *blinguale* cligner; lorgner l'A.; *blinguadel* clin d'œil Ch., *ur blingadel* id. Ch. *ms*, *blinguadeell* f. pl. *eu* clignement, mouvement de la paupière; *bleingue* louche; *bleingueareah* m. action de bigler l'A.; *blinguer* pl. *yon* celui qui cligne, qui guigne quelqu'un Gr., *blignour*... *nerion* l'A.

M. Henry dit de *bl̄ngein* : « paraît une contamination bizarre de *bigle* et *cligner*. Cf. pourtant ag. *to blink*, al. *blinken*. » Aucune de ces explications ne me semble admissible.

2. Le franç. *bigle* était plus anciennement *bicle*, que le Dict. Sachs-Villatte donne encore comme vieilli, et qui est resté dans le Haut-Maine : *bicle* qui cligne de l'œil, louche; *bicler* cligner des yeux, loucher, de Mont.; en Vendômois *bicler* id. Martellière, etc. Littré regarde *bicler* pour *bigler* comme un provincialisme; le Dict. argot-franç. de G. Delesalle attribue à l'argot des malfaiteurs *bicler* cligner, *bicler des mirettes* cligner de l'œil; de même Ch. Virmaître, Dict. d'argot fin de siècle : *bicler* cligner de l'œil. « *Bicler* est une très vieille expression (Argot des voleurs) ». Francisque Michel, *Études*

de philologie comparée sur l'argot, dit que *bicler* faisait partie de l'argot des brigands d'Orgères, mais il le traduit par « voir »; c'est l'altération du sens qui est à mettre sur le compte des argotiers.

La forme *bicle* a passé en breton : moy. bret. *bicl* « bicle »; van. *bicle* louche Châl., *bicl* Ch. *ms*; petit trécorois *bik* homme louche, *biklañ* loucher. Nous verrons plus loin (n° 46, § 1, 5) une variante *guicl-*, produite par l'analogie.

Je ne trouve en breton aucune trace de **bigl*.

3. Il en est de même pour *cligner*, qui d'ailleurs eût produit **blignein* et non *bleinguein* (*bleñgein*); voir n° 47.

La modification accidentelle constatée dans *blignour* à côté de *blinguer* ne provient pas de *cligner*, mais de *guigner*, v. franç. *wignier*, mot qui a donné en moy. bret. *guignal an noulagat*, *guingnal a nou lagat* guigner des yeux, *guingnaff quant an penn* « guingner de la teste », *guingnadur* signe fait de l'œil; en van. *guignal*, *-gnein* cligner, *guignale* guigner (prononcé *güi-*, présent [*mē*] *uigne*, *uignn*), *guignour*, *-gnér* pl. *-gnerion* celui qui cligne, *guignereah* f. pl. *eu* clignement, mouvement de la paupière l'A.; *guignein guet el lagat* cligner qqn de l'œil, *guign' lagat* clin d'œil Ch. *ms*; hors de Vannes *güignal ur re* « cligner quelqu'un, guigner, faire signe des yeux à quelqu'un », *güignadur*, *güign-lagad* clignement de l'œil, pour faire signe à un autre, *güigner* p. *-gnéryen* celui qui cligne, qui guigne qqn Gr.; en pet. Trég. *gwignal* faire signe de la main, etc.; cf. *Rev. Celt.*, XIX, 327⁽¹⁾.

Je ne cite que pour mémoire le syn. van. *signein unan benac* cligner qqn de l'œil, cf. *ober sin d'u. b.*, id., *ur sin'...* *lagat* clin d'œil Ch. *ms*, hors de Van. *sina ur re gand al lagad*; *ur sin-lagad* Gr., du fr. *signe*.

4. *Kilc'ha* « cligner, bigler », que M. Henry explique comme une « contamination inverse de *blñgein* », c'est-à-dire un mé-

(1) Est-ce à un mélange des deux mots *cligner* et *guigner* qu'est due la forme accidentelle en v. franç. *gwinier*, citée par Littré (*Suppl.*)?

lange des deux mots français dans un autre ordre, sera étudié au numéro suivant.

5. Le rapprochement de *bliv̄gein* avec l'angl. *to blink*, allem. *mit den Augen blinken* est séduisant, d'autant plus qu'il semble appuyé par le grec φλεγγιάω « cligner les yeux en regardant de côté » (Courtaud-Divernéresse).

Mais ce dernier, pour lequel l'auteur cite vaguement un glossaire, doit être une erreur pour *διεγγιάω* ou *ειεγγιάω* avoir le vertige, être troublé, cf. *διαινω* loucher, etc.

6. Pour achever de rompre le charme, j'ajoute que ce breton dialectal *bleinguein*, inconnu d'ailleurs aux autres langues celtiques, vient sans difficulté d'une origine romane; la même que le haut-normand *blinguer* pencher, vaciller, A. Delboulle, *Gloss. de la vallée d'Yères*. La variante *berlinguer* pencher, osciller, en parlant d'un chariot mal chargé, *ibid.*, témoigne d'une composition avec le préfixe péjoratif *bis-*, *bes-*, *ber-*, *bar-*, etc.

Voici d'autres membres de cette famille; on remarquera dans quelques-uns la même application spéciale à la vue, qui existe seule en van. :

v. franç. *en bellin* de travers, *en beline* id.. *de travers et belinc* id.; H¹ Maine *berlin l'envers* « pêle-mêle, sens dessus dessous » (de Montesson); vendômois id. « à rebours » (Martellière);

centre de la France *berlin* maniaque, bizarre; (un) niais; *il s'arcuille* (il a un regard incertain) *comme un berlin* (C¹° Jaubert, 2^o éd.); à Montbéliard *berlingue* f. tête capricieuse, caboche (Contejean);

H¹ Maine *bliner* « cligner des yeux, faire les yeux en coulisse; déraisonner, divaguer, se tromper »; *berliner* délirer (de Mont.); Bas Maine *bliner* « cligner des yeux; dire des choses extravagantes, qui n'ont pas le sens commun » (Dottin);

ital. *bilenco* crochu.

46. GUILGAT, KILGAT, KILC'HAT,
CÜILC'HAT, GWILC'HAT, KILLA, GUICLA, GUICLES;
BIKLAN̄; KIL-LAGAT; CILLEIN; BRESILLAT.

1. L'article *guilgat* de mon *Gloss. moy. bret.* devrait porter ce mot en lettres CAPITALES et non en *italiques*; car il n'est pas attesté avant le XVII^e siècle. Le renvoi qui se trouve sous *quel* 1 est aussi à lire *guilgat*.

On trouve *guilgat an daoulagat* cligner les yeux, Nom. 18. Maunoir écrit par un *q* : *quilgat* cligner les yeux.

Pel. donne : « *Kilgat* et *kilc'hat*, Cligner des yeux. Je n'ai lû ce verbe que chez le P. Maunoir, qui l'écrit *Quilgat*. Mais c'est pour *Kil-lagat*, regard de côté vers le dos, et comme nous disons, *par-dessus l'épaule*, ce qui est un signe de dédain. » R^o *ms* a ces deux articles : « *Kilgal*, *killa*, cligner des yeux. v : *guicla*. *Kil-lagat*, regard de coté vers le dos, i. e. par dessus l'épaule. *en taol kil-lagat en deus roet dign da zont quit*, il ma fait signe des yeux de m'en venir »; et « *guicles*, bicleur ». Ce dernier n'est pas à son ordre alphabétique, mais entre *guincal* et *guinien*, comme si l'auteur avait pensé à **guincles*.

Grég. traduit « cligner, fermer l'œil à demi » par *cüilc'hat an daoulagad*, *cüilc'hat*, part. *cüilc'het*; *güilgat*, p. *güilguet*; *güilgat an daoulagad*; « guigner, regarder du coin de l'œil » par *güilgat*, p. *güilguet*; et « clignement, mouvement de la paupière de l'œil qui se ferme à demi » par *güilgadur*, *cüilc'hadur*.

Le Gon. a : « *kilc'ha* ou *kilga*, et, par abus, *kilc'hat* et *kilgat*, v. n. Cligner, fermer l'œil à demi. Bigler »; *gwilc'ha*, « quelques-uns prononcent *gwilga* » cligner; guigner, regarder du coin de l'œil; loucher, avoir la vue de travers; *kilc'hadur*, m. clignement, action de cligner, de bigler; *guilc'hadur* m. clignement, action de loucher, de bigler, « quelques-uns pro-

noncent *gwilgadur* » ; *gwilc'her* m. pl. *ien*, *gwilc'hérez* f. pl. *ed* louche, celui, celle qui a l'habitude de cligner, de loucher. Troude donne *gwilc'hat*, *gwilga* cligner de l'œil, loucher ; *gwilc'her*, f. *ez* louche ; *kilc'hat* cligner de l'œil.

Toutes ces formes paraissent étrangères au vannetais.

Dans quel rapport sont-elles entre elles ?

2. Une question de prononciation se pose d'abord pour les plus anciennes.

L'*u* dans *guilgat* Nom., et dans *quilgat* Maun. peut se prononcer ou être muet : le système graphique défectueux suivi par ces textes ne permet pas d'en décider. Les témoignages ultérieurs donnent à penser que l'un a voulu dire *guilgat*, l'autre *kilgat*.

La même ambiguïté n'existe pas pour R^{ol} *ms* qui, comme Pel., distingue *ghi-* (*gi-* par *g* dur) de *gui-* (*gûi-*). Mais ces deux auteurs confondent *ll* et *l* mouillé, de sorte qu'il faut deviner si par *killa*, Roussel entendait *ki-ll-a* ou *ki-lh-a*. Voilà un des faits qui montrent combien la notation du P. Grégoire, *lh* pour *l* mouillé : *dilhad* hardes, etc., mérite d'être reprise dans la langue courante, à défaut d'une autre plus savante, mais moins pratique, comme l'*l* souligné de Le Gonidec. — Voir n° 47.

Les formes données sont donc : *guilg-*, *kilg-*, *kilc'h-*, *kill-* ou *kilh-*, *guikl-*, *kuilc'h-*, *guilc'h-*.

3. L'étymologie de *kilgat* proposée par Pel., d'après *kil-lagat* est gâtée par deux inexactitudes : il ne saurait y avoir identité complète entre les deux mots, et dans le nom composé *kil-* représente l'idée de « coin » et non de « dos, » comme *corn* dans *sellet a gorn lagad oud ur ve* lorgner, regarder quelqu'un du coin de l'œil Gr. Le rapprochement n'en reste pas moins digne de considération : cf. les verbes gall. *taflu cil llygad*, *cil-lygadu*, *taflu cildrem*, *cildremu*, *cildremio*, *ciledrych*, *cilolygu*, *edrych yn gilygus* (de *cilwog* regard de côté, composé de *gwog*).

Kilgat serait dérivé de *kil*, cf. *Gloss.* 555, à peu près comme

le cornique *tivulgou*, *tevolgou* ténèbres de *teval* sombre ; voir aussi *Rev. Celt.*, XIX, 328.

4. Inutile de discuter une seconde hypothèse de Pel., d'après laquelle **kil-[la]gat* viendrait du lat. *cilium* cil, *cillere* mouvoir.

Mais on peut se demander si la variante *killa* de R^{el} *ms* n'a pas été influencée par le franç. *ciller* = **ciliare* : cf. van. *cillein* ciller, sourciller, *cillein en deulagat* cligner des yeux, *cilladur en deulagat* clignement des yeux Châl. *ms*.

Il y a aussi une finale semblable dans *bressillat en deulagat* sourciller, *bresillat en d.* siller les yeux, *n'endes pas mezm' bresillet* (quoi qu'on ait pu faire pour lui faire peur) il n'a pas seulement sillé Ch. *ms* ; le dernier mot français avait d'abord été écrit *bresillé*. Cf. *bersiller* cligner de l'œil, de Montesson *Vocabulaire du H^e Maine* ; *bërsiye* cligner des yeux, au fig. (ne pas) avoir froid aux yeux, Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine*.

5. Nous avons vu, au n° précédent, que rien n'appuie l'explication de *kilc'ha* par *cligner* + *bigler*. Mais on doit attribuer à ce dernier, sous sa forme antérieure *bicler*, une part dans la formation de *guicla* cligner des yeux, *guicles* bicleur R^{el} *ms*.

6. Le radical *guilc'h-* rappelle beaucoup le gall. *gwylchu* sembler, *gwylch* apparence, qu'on trouve dans une vieille glose sous la forme *guelch*, « aspectum », et qui dérive de *guel-* voir, cf. *Gloss.* 305 ; *Lexique* v. *gwilc'ha*.

Peut-être la déviation du sens a-t-elle été produite par quelque parent du franç. *gauche*, v. haut allem. *welk* faible ; cf. argot *guigne à gauche* personne qui louche, Virmaître.

C'est par hasard sans doute que *guilc'h-* apparait tardivement. Les formes attestées plus tôt ne fournissent pas d'explication satisfaisante pour le *c'h*.

Ainsi *guilg-* doit être un mélange de *guilc'h-* et *kilg-* ; *kilc'h-*, *kuilc'h-*, de *kilg-* et *guilc'h-* ; *guikl-*, de *guilc'h-* et *bikl*.

47. PALAFRENER, PALAFRIGNER, PALAFRINKER;
PALAFRER.

1. C'est une histoire singulière que celle de *paraverēdus* cheval de poste, composé latin de la préposition grecque *παρά* et du gaulois latinisé *veredus* = gall. *gorwydd* coursier. Il est devenu en allem. *pferd* cheval. en franç. *palefroi*, anciennement *palafreid*, d'où le moy. bret. *palafrez* (cf. *Barz. Br.*, 191), l'angl. *palfrey*, gall. *palffrai*, *pulfre*; etc.

L'ital. *palafreno* doit son *n* à l'influence analogique du mot *freno* frein; il a donné le dérivé *palafreniere*, franç. *palefrenier*.

Ce dernier, que Cillart écrit *palfernier*, entre *pale* et *palet* (cf. *palfèrgne* E. Edmont, *Lexique saint-polois*; *palafernié* Boucoiran, etc., fém. en v. franç. « la palfrenière des bas guichets », l'accoucheuse, *Caquets de l'accouchée* 156) est devenu régulièrement en moy. bret. *palafrenier*, *palafrener*, et dans la langue moderne *palafruigner* pl. *yen* Gr., *palafriagner* *Soniou Breiz-Izel*, II. 140, petit tréc. id.

L'autre forme *palafrinker*, Moal, van. *palfringuer* Châl. ms, avec cette indication : Queru[ignac], ne semble pas phonétique, cf. n° 45, § 3; elle doit avoir subi l'influence de *fringal*, *vrignqal* fringuer, frapper du pied, *Rev. Celt.*, XIX, 325.

2. C'est ce mot qui se trouve, *Ann. de Bret.*, XVI, 386, coupé en deux : *ar palanfrign kèr* et traduit p. 387, « le palefrenier du manoir ». La chanson en question est une variante de celle des *Soniou* citée plus haut, avec une plaisanterie semblable à celle qu'on lit *Son.*, I, 186.

3. Il faut donc lire *palanfrignkèr*, s'il n'y a pas d'autre méprise. Mais je soupçonne que la seconde syllabe (la seule qui ait *a* non nasal devant *n*, dans ces textes, p. 384 et 386) est plutôt *-lañ-* (ou *-laññ-*?).

L'auteur s'est servi d'un système de transcription savante que

je n'ai pas reproduit, et qui exige, pour être manié sans danger, une précision malheureusement très rare. Ainsi, il s'est laissé influencer par le français, en écrivant, v. 12 et 13, *c* au lieu de *k* et de *s*; la même distraction est vraisemblable dans *palanfrign kèr*.

Je me demande aussi si au vers final *da gomzal* ne serait pas une méprise pour *da jōñjal* à penser.

4. Pel. donne comme cornouaillais *palafreter* « un cheval, qui a la corne du pied trop large, et par-là, a de la peine à marcher »; il le dérive d'un verbe *palafra* « lequel est aussi en usage, mais comme nom substantif signifiant *Lenteur* ». Cet article manque dans R¹ *ms.* Troude a *palafreter m.*, en cornou. « il se dit d'un cheval qui a la corne du pied trop large. »

Pel. était disposé à tirer de *palafreter* le franç. *palefroi*, parce que « c'étoit une monture douce et lente pour les Dames ». Naturellement, on ne peut plus penser qu'à un rapport inverse. Mais je crois que Pel. a bien vu la nature de la finale *-er*, et du mot *palafra*, infinitif qu'il aura entendu employer substantivement, comme *ar c'herzet* la marche, etc. *Palafra* a tout l'air d'une variante de *palafa* palper, *pafala* tâter, aller à tâtons, etc., voir *Epenth.*, 22.

48. GLUAH-LAGAD, GOULAHEIN.

Le van. *gluah-lagad m.* coup d'œil, regard, est rapporté, *Gloss. moy. bret.*, 261, à la même racine que *gloëau* rare, v. gall. *gloiu* limpide, v. irl. *glé* brillant, etc. Mais on ne peut le séparer de *goulahein en deulagat* « ciller, sourciller »; « cligner des yeux » Châl. *ms.*, qui doit être identique à *goulahein un dranch* rafraichir une tranche (une bêche) Châl., *goulahein* « eguiser la faux à la forge, en la chauffant pour y mettre de l'acier » l'A., hors de Vannes *goulaza* aiguiser, affiler (une faucille, une faux) Gr., *goulaza an ostillou* rabattre des outils, les frapper avec le marteau pour les aiguiser en les

étendant et les rendant plus minces; les passer au feu et y mettre de l'acier R¹ *ms*; *goulasa binvigeou* rebattre des outils, « dans le Nouv. Dictionnaire mss. » Pel.; de **vo-slatt-*, *Gloss.* 518. Cf. lat. *acies oculorum*, grec ἄξυ βλάπτω, etc.

49. BID.

Bid m. pl. ou as Gon., *bid* Trd est rapporté avec doute, dans le *Lexique*, à *biden*, *piden*, « par métaphore obscène ». M. du Rusquec l'avait tiré du franç. *bidet*. ce qui est bien préférable, car le mot se trouve avec ce sens dans divers patois. Le *Dict. rouchi-français* (2^e éd., 1826) donne : « *bidé*, *bidet*, as au jeu de dez. *Rafe d'bidets*, trois as ». Mistral a aussi : *bidet* m. as, au jeu de dés, le n^o 1. Cf. Ch. Roussey, *Gloss. du parler de Bournois* : *bidet* « le numéro 1 au tirage au sort. »

Bid paraît être une abréviation de *bidet*, pris pour un diminutif; cf. *Gloss. moy. br.* v. *flaig*.

50. GWIGNED.

Gwigned f. sarcloir Gon., m. « sarcloir d'agriculture » Trd est rattaché avec un signe de doute, dans le *Lexique*, à *gwinien* vigne. C'est bien plutôt le mot poitevin *guignette* f. serpette, d'où *guignetai* v. a. se servir de la serpette, Lalanne, *Gloss. du patois poitevin*; franç. *guignette* outil de calfat, Littré, diminutif du v. franç. *guigne*, gl. *depilatorium* (*Dict. général Hatzfeld-Darmesteter-Thomas*); en 1200 *guengniette* petite cognée ou hache, God., cf. *hignette* « couteau pointu pour greffer ou tailler les arbres », en Ille-et-Vilaine, *Ann. de Bret.*, XV, 378; voir n^o 57, § 2.

51. CHIPOT, CHIPOTAL.

Le Gon. donne comme trécorois *chipod* m. pl. ou petit coffre, petite cassette servant à renfermer la farine ou le sel pour l'usage

journalier; Trd *chipod* petite boîte à sel, à farine, que l'on accroche près de la cheminée. H. de la Villemarqué écrit *chipód-c'hoalen* saloir, vaisseau de bois dans lequel on met le sel; M. du Rusquec *chipod olen* saloir, vase à sel. On prononce plutôt *chipot-ólen*, l'*h* de *holen* maintenant la consonne forte comme dans *map-énañ* fils aîné. *Chipot-ólen ma ine!* boîte au sel de mon âme! est un des jurons bizarres familiers aux Rochois.

M. Henry sépare avec raison ce mot du grec *κίβωτος*, et se demande si ce ne serait pas proprement un « récipient où l'on *chipote*, où l'on prend par menues portions. »

Je crois qu'en effet c'est le même que *chipod*, *chipot* m. pl. *chipotou* vétille, lenteur, chicane sur rien Mil. *ms*, cf. *chipotal* barguigner, marchander sou à sou quelque chose Gr., *chipota*, *chipotal* v. n. barguigner, avoir de la peine à se déterminer, marchander sou à sou, chipoter H. de la Vill., *chipotal* v. a. et n. vétille, ergoter, marchander à l'excès, contrarier Trd, *chipota* faire peu à peu, agir avec lenteur Mil. *ms*; *chipoter* pl. *-tèryen* barguigneur. f. *-téres* pl. *ed*; *chipotèrez* action de barguigner Gr., m. barguignage, hésitation, difficulté à se déterminer, surtout quand il s'agit d'un achat, d'une affaire, d'un traité H. de la Vill.; van. *chipotat* vétille, chipoter Châl., *chipotal ar bihan dra* chicotter Ch. *ms*, *chippotal* barguigner, *chippotour* m. pl. *-terion* barguigneur, f. *-teréss* pl. *-terézétt* l'A

Voici un passage français où les deux idées sont associées : « Le duc... Quelle cravate? (Gaspard lui tend la boîte aux cravates. Le duc chipote dans le tas.) Celle-ci, hein? » H. Lavedan, *La haute*, 6^e éd. Paris, 1895, p. 8. Cf. méridional *chipouta* toucher indiscrètement, Boucoiran; centre de la Fr. *chipot*, *chipoton*, adj. qui touche à tout, à *chachipotons* par petites parties, chiquet à chiquet, à petites reprises, Jaub.

52. SIGODIEZ, CHIGOTA.

1. R¹ *ms* donne à son ordre alphabétique : « *sigota, chigota, chigoda*, escamoter, prendre en cachette, par adresse et par jeu. idem *sgota, sgoda* »; et immédiatement après : « *sgotach*, jeu de gibeciere, escamotage; toutes sortes despiègeries et de ruses puériles ». On lit chez Pel. : « *Sigota*, et *Chigota*, Escamoter, prendre en cachette, par adresse et par jeu. C'est en ce sens que ceux de Léon employent ce verbe. En Cornwaille, on dit *Schigodiez*, de toutes sortes d'espègeries et de ruses puériles. C'est aussi ce que nous appellons Jeu de gibeciere : car ce verbe *Sigota* est, si je ne me trompe, pour *Esgota*, fait d'*Es*, et de *Cot, Cod* ou *God*, petite poche d'habit... *Sgota* est le meilleur, et on le dit au sens d'Empocher, même dans le discours sérieux, ainsi que je l'ai appris de M. Roussel ».

Le Gon. déclare ne connaître que par Pel. *sigodiez, chigodiez*, f. espègerie... , tour d'adresse; *sigota, chigota* faire des espègeries... , escamoter et *sigoter, chigoter*, m. pl. *ien* espègle... , faiseur de tours d'adresse, escamoteur, bien que Pel. ne parle point de ce dernier. H. de la Vill. ajoute *sigotèrez* m. escamotage.

Trd a *sigodiez* f. mauvais tour, espègerie; *sigota, chigota*, v. n. escamoter, faire des tours d'adresse; *sigotach, sgotach* m. escamotage, tour d'adresse; *sigoter* m. pl. *ien* escamoteur. Mil. *ms* remarque sur *sigota, chigota* : « Ce verbe a le sens de *heja*, secouer, dans bien des cas »; et sur *sigoter* : « *sigoter ar merc'hed* qui joue avec les femmes et les secoue en leur faisant la cour. Syn. *hilliger* ».

M. du Rusquec donne : escamotage, *sigoterez* m.; escamoter, *sigota*; escamoteur, *sigoter*; espègle, *chigoter* m. pl. *ien*; espègerie, *chigoterez* f., mots qu'il rattache au franç. *gigoter*.

Aucune de ces étymologies n'a de vraisemblance. Il en est de

même de la conjecture du *Lexique* d'après laquelle *sigodiez* serait parent de *gódisa* se moquer de, du franç. *gaudir*, cf. *Rev. Celt.*, XX, 240.

2. Je crois qu'il faut joindre à *sigota*, *chigota*, le van. *chicottein* « chicotter » Ch. *ms*, qui n'est autre que ce mot français. Celui-ci, qu'on écrit aujourd'hui *chicoter* et qui signifie « discuter sur des bagatelles », présente des variantes de forme et de sens qui se rapprochent des mots bretons en question. Cf. le texte du XVI^e siècle cité par Scheler : « Sa cour estoit pleine de bons esprits et de gens de sçavoir au lieu de fols, de chicots, de flatteurs, d'harlequins » ; poitevin *sicot* petit morceau de bois ; *faire sauter le sicot*, faire sauter l'anse du panier, Lal. ; marseillais *cigot*, *cigouet* m. chicot ; toupie, bordelais *cigot*, *cibot* m. toupie à laquelle on imprime le mouvement rotatoire avec les doigts, cf. *gipo* f. toton Mistr. ; nous avons vu (n^o 51) qu'il y a au moins association entre les formes comme *chipoter* et *chicoter*.

Le sens de « secouer », signalé en breton par Milin, fait penser surtout au poitevin *sicot* m. hoquet, *sicotai* cahoter Lal., et au lyonnais *sicoti*, *sicouli* cahotement, heurt, bruit. Le *dict.* de N. du Puitspelu explique celui-ci par *succutere* ; est-il bien nécessaire de le séparer de *chicot*, etc ? L'expression *sigoter ar merc'hed* est certainement plus près de *chipouta* que de *succutere*.

53. FIC'HA, FIC'HELLA ; FICHAT, FICHILLAT ; FUC'H.

Trd a *fichal* v. a. et n. bouger, fourgonner, détiser, frétiler, se trémousser ; rire en s'efforçant de ne pas rire. Sur le premier sens, voir n^o 56. C'est du dernier seulement qu'il faut entendre la correction *fic'hal* pour *fichal* à cet article, dans Mil. *ms*. Les mêmes documents citent *fic'ha*, *fic'hella* comme des mots du H^e Léon, signifiant : « s'efforcer de ne pas rire et rire néanmoins

en soufflant et en étouffant le bruit autant que possible ». Ils portent encore : « *fic'ha*, c'est rire en dessous en s'efforçant de ne pas éclater, ce qui arrive en peu de temps; *fic'heres*, le rire en cachette. *Petra eo ar fic'herez a zo ama*, qu'est-ce que c'est que ces rires étouffés? *Perak e fic'hit-u* pourquoi riez-vous ainsi? *fichat*, *fichillat*, rire en faisant un bruit sourd ». Ces deux dernières formes doivent sans doute se lire par *ch* français et *l* mouillé.

Ce sont des onomatopées; Milin renvoie avec raison à *fuc'ha* « souffler mais en cherchant à comprimer sa colère », voir *Mém. Soc. ling.* XI, 100-102. Cf. *ha pa ve fuc'h er c'hos keillen* quand les méchantes mouches en crèveraient de fureur, *Marvailou grac'h-kox* 115.

54. FISTOUPER; BISTEK.

Le van. *fistoupér* pl. *-peryan* « flotier... qui prépare le lin ou le chanvre, le séparant de l'étope, pour le rendre propre à mettre sur la quenouille » Gr. répond au mot du centre de la Fr. *filtoupier* peigneur de chanvre Jaub., H^e Maine id. filassier, tisserand, cardeur de chanvre, de Mont.; vendômois id. ouvrier qui travaille le chanvre, filassier, Martellière. C'est un composé de *fil* et *étoupe*, v. franç. *estoupe*. Des deux consonnes *l*, *s*, le franç. a gardé la première, et le bret. la seconde.

Il en est de même dans le petit trécorois *bistek*, franç. *bifteck*, angl. *beefsteak*. M. du Rusquec donne, sans doute en léon., *biftek*.

55. HUILLASSTROUR; HUAVRAIRRE; FLISTRA; C'HWISTEL, HUITEL; FUST, C'HWIST, C'HWIS- TAÑTIN; C'HOUESKEN, FESCHEN.

1. Un autre nom van. du « flotier, qui prépare l'étope et le brin » est *huillasstrour* m., pl. *-trerion* l'A.

Je crois que le double *l* n'est pas mouillé, et que le mot est presque identique au franç. *filassier*.

On attendrait la même finale que dans *pluaçourr* plumassier l'A; mais cf. bret. *mæñ-cailhastr* caillou à côté du fr. *caillasse*, *Rev. Celt.* VII, 51, *Gloss.* 91; le passage a pu être facilité par *calastr.* *canastr* « le bois ou tuyau du chanvre. » Pel., cf. *Gloss.* 95.

Le changement de *f* en *hù* devant *e i*, est admis à l'intérieur des mots *Anni. de Bret.*, XVI, 303. M. Loth, *les Mots lat. dans les langues brittoniques* 159, explique le gall. *chwefrawr*, bret. moy. *hueurer* février (van. *huavrairre* l'A.) par *(*mi*)-*febror*. En gall. *chwistrell* seringue, *chwistrellu* faire jaillir viennent du v. gall. *fistl* gl. *fistula*, cf. bret. *flistra* jaillir, voir *Gloss.* 338; il est vrai que le changement d'initiale peut bien avoir été analogique, beaucoup de mots qui commencent par *chwi-* exprimant les idées de « souffle, vibration, mouvement rapide. »

Le trec. *c'hwistel* et le van. *huitel* sifflet⁽¹⁾ tiennent d'un côté au gall. *chwistrell* cf. lat. *fistella* petit tuyau, et de l'autre à des mots imitatifs comme gall. *chwithrod* sifflement, etc., *Gloss.* 328.

2. Le curieux doublet *fust*, *c'hwist* doit avoir une origine semblable. Le bret. moy. a *fust freill* manche de fléau, *fustaff* battre. *Fust* n'est donné qu'avec ce sens par Maun., Grég., Le Gon., Trd, R^e ms, etc. Mais Pel. remarque que selon quelques-uns, *fust* est « tout le fléau »; M. l'abbé Biler a constaté le même usage en Goello. Le Dict. ms de Brézal porte :

(1) Trd définit *c'hovitelladenn* f. pl ou « coup de sifflet avec un sifflet et non avec la bouche; » Milin a barré les mots « avec un sifflet et non », et ajouté : « la portée ou la distance que parcourt un coup de sifflet avec la bouche »; « *pregid a zo euz ar Faou d'ar Chastellin? Euz c'hovitelladen.* Quelle est la distance du Faou à Châteaulin? La portée d'un coup de sifflet, répond un Cornouaillais. » Cf. *Gloss.* 329. R^e ms donne : *c'hwitel* sifflet, sifflement; *c'hwitella* siffler, *c'hwitellat* (non traduit), *c'hwitelladen* « l'espace, la portée et l'étendue du terrain où l'on peut faire entendre un coup de sifflet »; cf. Pel., qui regarde *c'hwitelladen* comme le sing. de *c'hwitellat*.

fléau, *c'houist*; le manche, *fust-c'houist*; la gaule, *gwalen-c'houist*. En petit Trég. *c'hwistañ* veut dire travailler dur, se donner beaucoup de mal. *C'houist* est, si je ne me trompe, une déformation de *fust*, sous l'influence d'une onomatopée voisine de *c'hwistel*.

Le pet. tréc. *c'hwistañtin* philtre, breuvage amoureux, est le franç. *pisantine* (que l'A. traduit en van. *chiboudénn* piquette), altéré par la réminiscence de *c'hwistañ*; cf. *Mém. Soc. ling.*, XI, 105. Voir n° 56.

3. Le changement de *fe-* en *c'hw-* se montre en tréc. dans *c'hwesken* pl. o gerbe (du côté de Quimper-Guézennec) = van. *fesqen, feschen* *Gloss.* 235, du lat. **fascīna*, cf. *feysin'* fagot d'épines ou de ronces sèches, en Ille-et-Vilaine, *Ann. de Bret.*, XV, 376; dans le midi *fasco* f. amas de gerbes, *Mistr.*, etc. Mais ce peut être l'effet d'un croisement analogique (avec *c'houéañ* enfler?) Le mot a subi d'autres altérations du même genre, voir *Gloss.* 235, 431; *Rev. Celt.*, XIX, 199, 200.

56. FĪÑVAL, FLACHA; FĪCHAL, FĪFILA; FĪVILA,
FĪNFILAT, PĪFILAT; BĪRVILLA; FĪNOUC'HELLA,
FĪNDALLA.

1. M. Vendryès a proposé, *Ann. de Bret.*, XVI, 301, de regarder les mots bretons *fĪñval* remuer, *fĪbu, fĪbu* mouche-rons, comme provenus de la région cornouaillaise qui change *c'hw* en *f*, et de les rattacher à la racine de *c'hwĪbana* siffler.

La difficulté de la première hypothèse ne vient pas seulement de la diffusion de ces deux *f* dans des dialectes où le même changement est inconnu par ailleurs, mais aussi de l'attestation ancienne de ces formes privilégiées, qui sont en bret. moy. *fĪfual* et *fĪbuenn, fĪbuen* (sing.).

Les affinités spéciales à chacun des trois mots bretons cités ne s'opposent-elles pas aussi à leur explication par une origine commune? C'est ce que nous allons rechercher, en les étudiant successivement.

2. Le moy. bret. *fiſual* est devenu chez Maun. *fiſval*; Grég. donne *fiñval* v. n. bouger, se remuer, se mouvoir; v. a. remuer, mouvoir: *fiñvus* mouvant, remuant; *fiñver* celui qui remue; *fiñvèrez*, remuement; R^{ol} *ms* « *fiſval* ou *fiſval* » bouger, se mouvoir, changer de place, et *fiſval*, *fiſval* bouger; Pel. *fiſval*; Gon. *fiñva* et « par abus » *fiñval* v. a. et n.; *fiñv* m. mouvement, peu usité; *fiñvuz* mouvant, remuant; Trd *fiſval* v. n.; Mil. *ms* « *fiñv* s. m. mouvement, *lakaat fiñv enn he choazied* » (litt. mettre du mouvement dans ses veines); « *beza bepred fiñv-fiñv, fiñv-fiñv*, être toujours en action, en mouvement; *na fiñvit ket...* ne bougez pas. » On dit en pet. Trég. *viñval* avec la prononciation de *f* initial particulière au trégorois.

Pel. donne aussi *gwiñval*, *gwiñval* au sens actif, il a l'air d'en faire une forme cornouaillaise. R^{ol} *ms* ne la connaît pas, ni Grég.; Gon. a *gwiñva*, *gwiñval*, v. a et n., Trd *gwiñval* v. n. Si le mot existe, il peut être dû à un mélange de *fiñval* et de *gwiñkal* ruer, ou *gwiñgal* faire signe.

3. *Fiñval* n'est pas non plus, hors du haut cornouaillais, issu phonétiquement de **c'hwīnva* cf. gall. *chwysu*, etc., *Urkelt. Sprachsch.* 323; il a dû subir l'influence d'un ou de plusieurs synonymes commençant par *f*. Voici ceux qui sont anciennement attestés :

moy. bret. *flaich*, *flach*, *flachaff*, tréc. *vlachañ*; cf. l'expression *na viñval na vlachal* ne bouger ni ne remuer, voir *Mélusine* IV, 495, 496. Maun. donne *flaich* bouger; R^{ol} *ms* *flach* « bouger, se mouvoir, remuer, changer de place ou de posture », *diſlach* de même; *ne diſlach quet* il ne bouge pas; Grég. *flaicha*, *flaich*, bouger, se remuer, *flaich* mouvement, *flaicher* celui qui remue; *diſlaich* sans mouvement, *diſlaichus* inébranlable. Pel. et le *Lexique* comparent le franç. *fléchir*; à cause de l'*a*, je préfère encore le v. fr. *flachir* rendre flasque, s'affaiblir, *Gloss.* 238, 239;

moy. bret. *Ficher*, mod. *ficher* frétilant, van. *fichèr* celui qui remue Gr., *Gloss.* 236, van. *fichein*, *fichale*, bouger

l'A., etc., cf. l'association de *fnv-fnv* avec *fich-fich* dans la phrase de Milin citée § 2;

moy. bret. *fifilus* mouvant, mod. *fifila* bouger, changer de place R¹ *ms*, etc., *Gloss.* 237; « *fivil* et *fifil* s. m. pl. mouvement, remuement, *fivila* et *fifila* v. a. et n. remuer, bouger, mouvoir, se mouvoir, frétiller comme les petits poissons dans l'eau, on dit aussi *pfifilat* au même sens », Mil. *ms*. Cf. Pel. : « *Pifilat*, en Cornwaille, est le même qu'ailleurs *Fifilat* et *Finfilat*. »

C'est sans doute un croisement de ce mot avec *birvi* bouillir qui a produit *birvill* « s. f. bouillonnement, battement répété et fréquent »; *birvilla* « v. n. bouillonner, battre fréquemment. *A virvill an holl galounou* (Combeau), *An hini a zo birvillet Euz a eur feiz kre ha nerzet* (Combeau) » Mil. *ms* (= tous les cœurs frémissent; celui qui est animé d'une foi forte et vigoureuse).

4. Pel. a proposé de rattacher à *fnval* le commencement de *fnouc'hella* fouir la terre à la manière des cochons (*ouc'h*), mot que R¹ *ms* définit : fouir la terre, faire des sillons fort élevés; travailler la terre légèrement pour la première fois, la fouir à la manière des cochons, la travailler légèrement avec la charrue. Le *Lexique* adopte cette étymologie. Je crois encore que le premier élément est *fin* fin (finement, complètement), comme dans les autres verbes cités *Gloss.* 237, 238; cf. aussi *findalla* jeter à la face et aux yeux, aveugler Mil. *ms*; vendômois *tout fin seul*, *tout fin plein*, *tout fin dret*; S^t-Polois *fin réussi*, etc.

57. FUBU, FURBUET, C'HWIBU, HUIB, HUIBET,
C'HWIBES; C'HWIBANA; FROMM, FROUMAL,
FRAOUNAL, FRANVA, VRONJAL.

1. En moy. bret. on trouve *fubuenn* « cincerelle, l. cinifes, culex, bibio » (*Catholicon a*); *Cb* et *Cc* écrivent de même, *Cms*

porte *fubuen*. Ce traduit *fubuenn* par « papillon. » Les premiers textes du bret. moderne n'ont que des formes semblables : *fubü* « sauterelle, sautereau », l. *locusta*, Nomenclator 48, *fubuen* « papillon » Maunoir.

Grég. donne aussi *fubuenn* pl. *fubuennou*, *fubu*, moucheron, petite mouche ; mais il ajoute : *c'huybeden* p. *c'huybed*, van. *huybedeen* p. *huybed*, *huyb*, *huibe*. L'*f* ne paraît pas en van. : *huib*, *huibée*, *huibeden*, (pl.) *huibbét* moucheron Châl., *huib'*, (pl.) *huibet* Ch. ms ; *huibenn* pl. *huibétt* l'A.

R^o ms a trois articles : « *c'hwebu*, *c'hwibu*, *fubu* » ; « *fibu* v. *fubu* » ; « *fubu fibu c'hwibu* moucheron sing. *fubuen chwibuen eleïs a chwibu* beaucoup de mouchérons, plein de mouchérons » ; Pel. de même ; voici le troisième : *Fubu*, *Fibu*, *C'hwebu* et *C'hwibu*, moucheron, sing. *Fubuen*, *Fibuen*, *C'hwebuen* et *C'hwibuen*, un seul moucheron. Pluriel *Fubuet*, etc. *Eleis a fubu*, plein de mouchérons.

Le Gon. a *fubu* m. moucheron, *fubuen* f. un seul moucheron ; pl. *fubuenned*, *fubued*, *fubu* ; il dit que « plusieurs prononcent *fibu*, d'autres *c'houibu* » ; son Dict. franç.-bret. porte aussi *c'houibuen*, *fibuen* f. moucheron, cousin. pl. *c'houibuenned*, *c'houibued*, *c'houibu*. Mil. ms donne ce renseignement : « *c'houibu* et *fibu* se disent en Léon, *fibu*, *fibuen* au h. Léon ». Cf. *fubuen* « moustique », *Bombard Kerne* 46 ; (moucheron), *Fables de Goësbriand* 10, 11, etc.

Chubuen, *chouibuen* pl. *chouibu* cousin, du Rusquec, sont à corriger d'après *c'huibu*, *c'houibu* moucheron ibid.

On dit à Trévère *fubuen* moucheron, pl. *fubuet*, à Tréméven *furbuet*, *Gloss.* 248 ; *Epenth.* 35 ; à Saint-Gilles *c'houibës* taons, mouches qui piquent, en argot de La Roche Derrien *c'houibës* des poux, *c'houibes minson* la gale, *Rev. Celt.*, XV, 358 ; XVI, 213.

2. Le gallo ou haut breton présente des formes voisines : *hibe*, *hippe*, f., Côtes-du-Nord, *hibette* f. C.-d.-N., Morbihan, *guibette* C.-d.-N. éphémère, moucheron, cousin, *Rev. Celt.*, V,

222, alternance qui rappelle celle de *hignette* et *guignette*, au n° 50; à Nantes *abibó* cousin E. Rolland, *Faune popul.*, III, 304. On trouve par ailleurs : en Seine-et-Oise *guibelet* cousin, *ibid.* 304; normand *bibet*, *vibet* éphémère, Le Héricher cité *Faune pop.*, III, 285; normand du Bessin *bibe* f. moucheron, *bibé* m. petit diptère culicide, moucheron Joret, *Mém. Soc. ling.*, III, 387; H^t Maine *guibaut* m. cousin, moucheron, moustique, de Mont.; vendômois *guiblets* m. pl. troupe de mouchérons qui tournoient dans les bois, Martell.; v. franç. *guibet*, *wibet* m. espèce de moucheron, *bibet* m. cousin, petite mouche God.; lat. *bibio* moucheron, pl. en bas lat. *bibiones*, *bibones*, *bibrones*.

3. Les autres langues brittoniques ont : cornique *gwiban* insecte, mouche, *guibeden* cousin; gallois *gwyban* f. pl. *od*, *gwybedyn* pl. *gwybed* moucheron, cousin. La variante *gwyddbédyn* (Davies) est refaite d'après *gwydd* arbres, bois.

4. Pel. dit des mots bretons et gallois qu'ils « sont apparemment formés sur le bruit ou sifflement de ce petit volatile ». C'est à peu près aussi l'idée de M. Vendryès, qui toutefois a méconnu l'existence du nom d'insecte en gallois, et qui ajoute la comparaison de *c'hwicbana* siffler.

Dans ce dernier, l'élément imitatif est seulement *c'hwi*. Le *b* est attribué avec doute par M. Henry à l'influence du lat. *sibilus*, mais ceci eût donné *v*. Aussi je m'en tiens à l'explication donnée *Mém. Soc. ling.*, XI, 104, par le lat. *pipa*, gall. *piñ* pipeau.

Que l'imitation du sifflement soit pour quelque chose dans le nom breton du cousin, c'est très possible; cf. « *voin-voin* (onomatopée), cousin (moucheron), ainsi nommé à cause de cette musique qu'il produit en volant et dont les variations sont dues à l'approchement comme à l'éloignement subits de l'insecte autour de l'oreille » Ch. Roussey, *Gloss. du parler du Bournois* (... *arrondissement de Baume-les-Dames*), et le *culex pipiens* de Linné. C'est probablement une cause des

incertitudes de l'initiale, devenue en Armorique *c'hwi-* et *fi-* au lieu de *gwi-*.

Pour l'*f* de *fubuen*, cf. « *fraounal*, *fraoun-al* bruit d'une pierre jetée avec une fronde », et, entre *from* et *fron* : « *fraou fraouni a ra ar mean* La pierre bruit » R¹ *ms*; « *fromm*, en Léon exprime le bruit que fait une pierre jetée avec une fronde, ou par un bon bras. *Fromm a-ra ar-maen*, la pierre bruit, ou fait *fromm* » Pel. (mot que Gon. ne connaissait que par Pel.); *from*, *froma*, *froumal* siffler comme une grosse mouche ou comme une pierre, une balle de fusil, lancée avec force, tréc. *frañva* bourdonner Trd, pet. tréc. *vroñjal* bruire comme un insecte qui vole, une pierre lancée avec force, une toupie qui ronfle, une personne en colère qui va et vient en grondant, etc. Le franç. *fronde* (du lat. *funda*) que j'ai comparé avec doute, *De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne*, p. 11, doit-il son *r* à une tentative d'harmonie imitative? On peut la soupçonner encore dans le mot de Montbéliard *frondenai* bourdonner, où M. Contejean voit une altération de *fredonner* (*frondon* bourdon, frelon, *ibid.*).

5. Le lat. *bibio* est expliqué « moucheron qui naît dans le vin »; il semble venir de *bibere* boire, et il peut bien n'avoir fait que se mêler à des noms romans du moucheron, d'origine toute différente.

M. Rolland a assimilé *guibelet* au mot v. franç. de même forme, qui voulait dire « tarière ». Mais il semble encore ici n'y avoir qu'une association de l'ancien *guibelet* avec *guibet*, *wibet*.

Celui-ci a-t-il une origine brittonique, ou viendrait-il du german, comme les mots bretons correspondants?

M. A. Thomas a supposé un emprunt à l'anglo-saxon *wibba* scarabée, ce qui est très admissible. Il est plus difficile de croire que la finale du datif pluriel *wibbum* soit la cause de l'*u* de *c'houibu*, comme le pense M. Henry. Cet *u*, étranger au

cornique, au gallois et au vannetais, paraît relativement récent. Peut-être vient-il d'un *i* : cf. *babu* et *babi* guignes *Rev. Celt.*, XV, 348; voir *Gloss.* v. *hebiou*.

58. C'HWIL, C'HWILIA.

1. Le moy. bret. *huyl* « escherbot », mod. *huill* escarbot Maun., *c'huyl*, van. *huyl* pl. *ed* Gr. « *chwil*, pl. *chwilet*, toutes sortes d'escarbots cest à dire petits volatiles dont tout le corps et la tête sont couverts d'écaillés sous lesquelles sont des ailes transparentes comme celles des mouches » R^o *ms*, *c'hwil*, sing. *c'hwillen*. pl. *c'hwillet* id. Pel., *c'houil* m. pl. *c'houiled* escarbot, scarabée, hanneton Gon., van. *huil*, *huill* m. pl. *étt* (dans des composés) l'A., pet. tréc. *c'hwil* pl. *ed* coléoptère (en argot rochois, membre viril; à Paimpol homme lubrique, dans d'autres localités trécoroises homme intelligent, adroit, cf. *κρυπτάδια* VI, 9), présente une fixité remarquable, à côté des variations du mot étudié au N° précédent.

La forme *fil* hanneton *Ann. de Br.*, XVI, 301, n'est pas sortie de la région du Finistère qui change phonétiquement *c'hw* en *f*.

Un échange analogique entre *c'hwi-* et *hwi-*, qui avec l'article, donnent également *ar c'hwi-*, se montre dans *quil dervv* hanneton Maun. (*huill cornoc* cerf volant *ibid.*). Châl. *ms* porte également (peut-être sous l'influence du P. Maunoir), *cuill' d'arf* avec un *h* au-dessus du *c*, pour indiquer que le mot est masc. Mais il ajoute : *un huil' d'arf*, par un *n* qui, en van., se met devant (*c'hwi-* radical).

2. Ce mot se retrouve dans le cornique *hwilen* scarabée et le gall. *chwil* f. pl. *od*, *chwilen* f. pl. *od*. On a eu tort d'ajouter l'irl. *cuil* moucheron, qui répond au bret. *keliennen* mouche, cf. lat. *culex*.

M. Macbain compare avec plus de vraisemblance le gaél. *fiolan*, *fiolar* perce-oreille, *fealan* gale, qu'il rapproche du grec

ciapn blatte; mite qui ronge les livres. Cf. irl. *fealdn* « a flesh-worm » O'Reilly, gall. *chwileryn*.

3. Ceci suppose un gaélique **vil-* en regard du brittonique **svil-*. Deux formes voisines se montrent en irl., dans *des-sel* tour à droite, de **svel-*, et *tuath-bil* tour à gauche, de **vel-*, *Urkelt. Spr.* 324; cf. gall. *chwel*, *chwyl* f. (un) tour, etc., voir *Gloss. v. treholia*; *Mém. Soc. ling.*, X 336.

Les langues brittoniques ont aussi en commun un verbe qui exprime une action habituelle aux scarabées, et qui doit leur avoir donné leur nom : bret. « *chwillia* fouiller, escamoter *mo c'huillio* je vous fouillerai *c'huilliet ouñ gato* ils m'ont fouillé et tout enlevé » R^{et} *ms*, « *c'hwilia* ou *c'hwilla* fouiller. *M'oc'h C'hwilio*, je vous fouillerai, je chercherai dans vos habits, sur-tout dans vos poches » Pel., gall. *chwilio* fouiller, scruter, chercher, cornique *whelas*, *whylas*, *hwila* chercher.

Tout cela rend peu admissibles les hypothèses d'emprunts au franç. *fouiller*, pour *c'hwilia*, à l'anglo-saxon *wifel*, angl. *weevil*, pour *c'hwil*, et de parenté avec *c'houibu*, *fubu* (*Lexique*).

M. Rhys a comparé au gall. *chwilio* l'irl. *sirim* je cherche, qui est expliqué autrement et avec plus de probabilité par MM. Stokes (*Urkelt. Spr.* 300) et Macbain (v. *sir*).

59. FROUMAL, FRAN̄VA.

Aux mots bretons *fraounal*, *fraoun-al* (c'est-à-dire sans doute *fraouñal*), *froumal*, *froma*, *fran̄va*, *vrouñjal*, etc., qui expriment le bruit d'un bourdonnement d'insecte, ou celui d'un projectile lancé avec force (n° 57, § 4), on peut comparer : *froundi*, *frounzi*, *frousi* (Var), *frounzia* (dialecte des Alpes) bruire avec force, ronfler, siffler comme une fronde; murmurer, grommeler; dauphinois *vounzi* produire un sifflement strident, comme celui d'une pierre lancée par la fronde, Mistral; *vrombi*

dans le Châtillonnais, se dit de l'air qui frémit quand on sonne les cloches ; « ma toupie vrombit », Mignard, *Hist. de l'idiome bourguignon* (1856).

60. RESTAÑ, RECITAFF.

Nous avons vu (n° 52) la chute d'un *i* dans *sigota*, *sgota* escamoter. Un cas du même genre est celui du pet. tréc. *resitañ* réciter (une leçon), *restañ* répéter ce qu'on a entendu, rapporter, divulguer : *restañ kôjo* rapporter des propos, *hénnez 'rest tout sord 'n e klévet* il redit tout ce qu'il a entendu ; et absolument : *kerz dē restañ, ma kères* va rapporter (va me dénoncer), si tu veux. Le moy. bret. *recitaff* ne se lit qu'au second sens et dans des emplois analogues : révéler, expliquer, proclamer. Sur le passage du *Grand Mystère de Jésus*, p. 46 b où je l'ai d'abord traduit « réciter » (*Dict. étym.*, s. v.), voir *Rev. celt.*, XIII, 235.

Le franç. *reciter* a aussi le sens de rapporter. Littré cite à ce propos Bourdaloue : « Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font et à toutes les histoires scandaleuses qui se récitent » ; les exemples de Racine et de Bossuet que donne le *Dict. général* sont plus éloignés du sens de *restañ*. Le *Complément* de Godefroy explique le mot par « citer » dans cette phrase de 1596, où c'est plutôt « rapporter » : « Pour Calais ne seroit pas impertinent de reciter les propres motz que feu mons. de l'Hospital a prononcé en se harangue. »

Le vieux franç. avait une variante *rechetier* :

Desquex l'escriture recete
Que ce sont li pseudo prophete.

Ce doit être l'origine de la forme trécroise *restañ*, de **rece-taff*. Cf. *estañ* le plus facile, de *ézetañ* ; moy. bret. *leset* et *lest*, *lisit* et *list* laissez ; voir *Rev. celt.*, XX, 201, 202, etc.

61. BEUZ, BEÛER, BEUVIÑ, BEUZEK; KLEZE; KEUZ.

1. Milin *ms* donne : *beuz* m. noyade; inondation, déluge; *an dour-beuz* l'eau de l'inondation. C'est le correspondant du gall. *baudd* m.

2. Un curieux dérivé de cette racine se trouve dans le proverbe recueilli par Hingant (*Krenn-lavariou bro-Dreger*, Saint-Brieuc, 1899, p. 19) :

*Eunn neüer kaer,
Eur beüer kaer.*

« Un beau nageur, un beau noyeur ». L'auteur remarque que *beüer* a un sens passif. La formation est régulière, le simple *beuzi*, van. *beëiñ* signifiant se noyer involontairement, par opposition à *en hem veuzi*, van. *him veëiñ* se noyer à dessein, Grég., cf. l'A. Le Gonidec ne distingue pas les deux expressions; en petit Trég. *beuved e bet* = angl. « he was drowned », et *'n im veuved 'n eus* « he has drowned himself ». Mais *beüer* n'est pas plus usité que le franç. *noyeur*. C'est une de ces heureuses hardiesses qui ornent assez souvent le langage des dictons populaires; on peut comparer le proverbe 355 de Sauvé, que bien peu de langues pourraient suivre littéralement dans sa concision énergique :

Ar roerig,
Ar c'haverig.

(Le petit-donneur, le petit-receveur).

3. Le proverbe de Hingant n'est pas né spontanément sous cette forme : c'est un remaniement populaire de la 3^e ligne du n° 188 de Sauvé : « Un homme fort, un homme crevé; un grand marcheur, un homme brisé; un beau nageur, un homme noyé (*eun neuier-kaer, eun den beuzet*); un bon tireur, un homme tué ». La nouvelle rédaction a été suggérée par la ressem-

blance des radicaux *neu(y)-* et *beu(z)-*; cette ressemblance est surtout frappante en trécorois, dialecte où s'est produite l'innovation.

4. Comme il n'y avait, d'ailleurs, que trop d'occasions d'associer ces deux syllabes signifiant, l'une « nager », ou même en général « se baigner » (sens du pet. tréc. *mōnd da nan̄vial*) et l'autre « se noyer », on peut se demander s'il n'en est pas résulté d'autre fait linguistique que la naissance de *beûer* « celui qui se noie », pour faire pendant à *neûer* « celui qui nage ». Je crois qu'il est permis d'attribuer au *v* de *neuñvi*, *neuñvyal* (à côté de *neuñi*, *neuñ*) nager Grég. au moins une part dans la forme trécoroise *beuvñ*, *beuvein* noyer, en regard du léon. *beuzi*, gall. *boddi*.

5. Sans doute, il y a d'autres exemples de la substitution de *v* à un ancien *z* doux; cf. mon *Glossaire moyen-breton*, s. v. *bez*. Mais il n'est pas certain qu'il n'y ait là que des phénomènes phonétiques. Le tréc. *kleve* glaive pourrait, par exemple, venir soit de **klevez*, métathèse pour *clezeff* comme en gall. *clefydd* de *cleddyf*, cf. *Gloss.*, 456-458, soit d'un mélange de *kleze* avec le franç. *glaive*, d'où peut-être aussi le *g* du van. *gleañ*, variante de *klean* : l'A. fait *cléan* du fém., et Grég. donne *ur gleañ caër* une belle épée; son prétendu mot d'ancien breton *glaiſ*, *glæv* est le gall. *glaiſ* épée recourbée, dont rien ne prouve l'existence en Armorique (cf. *Gloss.*, XII-XVI, XXI, XXII, 106).

6. Il n'y a, du reste, rien que de naturel dans l'hypothèse de changements phonétiques appuyés efficacement ou généralisés dans l'usage, en certains mots, par la réminiscence d'autres syllabes de sens analogue. Le *v* ne paraît pas en pet. tréc. dans *kleù* pl. *io* fossé, de *cleuz*, *Gloss.*, 106; *keù* regret, de *queuz*, 137, 552.

Les variantes trécoroises de ce dernier suggèrent une explication qui exclurait ici le passage direct de *z* doux à *v* : il est possible que la filière ait été : *keuz*, *keuñz*, *keuñ*; d'où *keuñf*,

**keunv*, avec addition d'un son final d'après l'analogie de *skāiv* et *skāñ* léger, *donv* et *don* apprivoisé, *plunv* et *plun* plumes, etc.

7. H. de la Villemarqué donne *beúzaden* f. pl. ou action de noyer; l'A. *baiereah ag ur hanton gued unn dichale brass a zeure*, m. inondation; Troude *beuzek* adj. sujet à être inondé.

Grégoire attribue à ce dernier un autre sens : « Qui a pensé se neier. *Buzocq. beuzocq. budocq. buzeucq. beuzeucq. beuzecq* ». Mais ce témoignage est suspect tout d'abord à cause des variantes extraordinaires du radical, tandis que pour le verbe il ne donne que *beuzi*, van. *beeñ*, *beuñ*. Cette impression fâcheuse est confirmée par l'examen de l'article « Budoc » : « nom d'homme. *Buzoc. beuzeuc Beuzec...* Saint Budoc... *Sant Buzoc, Sant Beuzeuc, Sant Beuzec...* Tous ces noms signifient, qui devoit être noyé ». Cette explication, à laquelle la légende du saint se prête à merveille, n'en est pas moins fausse⁽¹⁾; le v. bret. *Budoc* voulait dire « victorieux », cf. v. irl. *búadach*. Mais fût-elle vraie, cela ne justifierait pas l'assertion de l'art. *noier*, qui se rapporte au breton moderne. L'auteur a omis la mention *als* (*alias*, mot d'autrefois), comme cela lui est arrivé dans d'autres cas signalés *Gloss.*, XIII-XVII.

62. MENEL, KAS, DÉZVI, MERDEI; MORDO,
MORENN, MORGOUSSIK, MORVOR; RA, GOAIRE,
GORRE, DORA.

1. Le proverbe recueilli par Hingant, p. 15 :

Darn a gar tomm, darn a gar ien ;
Ha nétra né vén

« il y en a qui aiment chaud, il y en a qui aiment froid, et rien ne reste » contient une forme remarquable du verbe *menel*, part. *manet*, étudié n° 21, § 3. C'est le moy. bret. *men* (*Dict.*

(1) Elle est rectifiée p. 69 des *Petites étymologies bretonnes* de J. Guillou, Quimper, 1882, qui n'est pas toujours si bien inspiré.

étym. v. *menell*). Il convient de l'ajouter à la liste donnée *Gloss.* v. *azeul*, des verbes changeant *a* ou *o* en *e* à la 3^e pers. sing. de l'indicatif présent.

2. Les mots *kas* amener, envoyer, *digas* apporter, font souvent en trégorois *kes* et surtout *dies*, *dyes*; ce changement peut atteindre toutes les formes de la conjugaison. Il ne se montre en bret. moy. que dans *queczomp* (impér.) et *digæce* (imparf.).

3. Aucun des anciens cas cités pour ce changement d'*o* en *e* n'a passé à la langue moderne. Mais celle-ci généralise quelquefois la voyelle de l'infinitif : moy. bret. *dezuiff*, *dezuyff* pondre, mod. *dézvi*, *dévi*, van. *déueiñ*, part. *dézvet*, *dévet* Gr., *déuein* part. *déuét*, *déuéd*, cf. *deuereah* m. pl. *eu* ponte l'A., petit trégorois *déviñ*, part. *dévet*, au lieu de *dozuet* *Gloss.* 155, *dozvet*, *doët* Gr., etc., d'où inversement l'infinitif *dozvi*, *doï*, van. *doëiñ* Gr., *dôein* l'A.

4. S'est-il passé un fait du même genre dans *mordeiff* naviguer, mod. *mordeiff*, *mordoiff*, *mordei*, *merdei*, van. *merdeeiñ* *Gloss.* 425, *merdéein* l'A., part. *mordeët*, *merdeët* Gr., *merdèett*, cf. *merdeadurr* m. pl. *-ureu* navigation l'A., etc. ? C'est douteux. Le gall. *mordwyo* permet de poser un v. bret. **mordoeam*, devenu par substitution de finales **mordoeiff*. Une double réduction de celui-ci à *mordeiff* et *mordoiff* est admissible, d'après moy. bret. *morzet* cuisse, *colen* petit d'animal, *compoes* plain, uni, *compos* (cousin) germain, = gall. *morddwyd*, *colwyn*, *cymhwys*; bret. de 1632 *coumpes* (frère) germain, *coumpesaff* aplanir *Gloss.* 115.

Une ancienne extension de l'*e* est prouvée par *merdeat* marin, seule forme du moy. bret. et du vannetais; mais c'est surtout une conséquence du pluriel *merdeidi*. L'*o* paraît survivre dans le cornouaillais *beza war-vordo* être irrésolu Trd, cf. le franç. *flotter*, être irrésolu, et la traduction que donne le P. Grégoire de cette phrase (de La Bruyère) : « La finesse n'est ni trop bonne, ni trop mauvaise, elle flote entre le vice et

la vertu... *fodta a ra*, ou, *neuñi a ra*, *eñtre ar viçz hac ar vertuz*. » Milin *ms* porte : « *war-vordo ema an den ze*, cet homme chancelle, hésite, balance, ne sait que faire, est en suspens. »

Il donne aussi : « *mordo* s. m. pl. ou repos, semblant, mine, apparence, signe, hésitation » ; « *ar c'hlanvour ne ra na man na mordo*, le malade ne fait aucun semblant » ; « *mordoen*, repos » ; « *mordoi* reposer, dormir légèrement » ; ce qui témoigne d'un mélange avec un autre radical (cf. *Gloss.* 424, 425), sur lequel Mil. *ms* fournit les renseignements suivants : « *morenn* s. f. pl. ou petit sommeil, léger repos, *list ac'hanon da ober er voren*, laissez-moi faire un somme » ; « *ober er morgouskik* s'assoupir un peu » ; « *morgousket* lâche, fainéant, endormi » ; « *morvor* se dit d'un homme malade ou qui a des prédispositions à le devenir, *enn er vorvor ema, da lavaret eo ne deo na dihun na kousket* » ; « *morvaur, morvor*, sommeil d'un malade qui n'est ni éveillé ni endormi ; *ar c'hlanvour a zo enn er vorvor, ne gousk na n'eo dihun* ». Ce *morvor* f. rappelle bien le van. *morborein* assoupir.

5. Une autre voyelle, *a*, remplace ou suit en van. l'o final des radicaux verbaux : *ra* il donne ; *gola, gorta*, il couvre, attend (ou *golo, gorto*) ; *troa, skoa, diskoa* il tourne, frappe, montre (ou *tro, sko, disko*). C'est un effet de l'analogie des thèmes en *a* ; il est récent sauf dans *ra*, seule forme de ce genre connue de l'A. Celui-ci a (*g*)oaire (par *e* franç.) de *goairein* traire, quoique composé de *troein* ; et (*g*)orre de *gorrein* « élever des pierres » ; part. en moy. bret. *gourreet* et *gorroet*, ce dernier analogique des mots comme *roet*, *Gloss.* 287.

Le verbe *dorrein, dorein*, lancer violemment, part. *doreit*, prés. et impér. *dora*, que M. l'abbé Le Goff m'a appris, avec ces exemples : *doreit é argañt get hou* flanquez-lui son argent ; *eañ en des doreit é baket ar er bañk* il a jeté son paquet sur le banc, n'a rien à faire avec les racines de *rein* et de *gorrein* : il répond au mot de Sarzeau *tôrein* frapper, hors de Vannes *darc'hav, darc'ho, tarc'ha*, etc., *Gloss.* 677.

63. MORFILA, DIVORFILA.

Troude donne comme cornouaillais *morfil* m. sommeil léger, *morfila* dormir d'un sommeil léger; selon Mil. *ms* ce dernier est du Léon, et a une variante *morfilat*. Grég. a *divorfila* s'éveiller. Les articles *divorfil* et *divorfila* de Trd sont « à refaire », dit Mil. *ms*, qui porte : « *divorfil*, Léon; *n'oun ket evit choum divorfil* je ne puis me tenir éveillé, . . . rester sans dormir . . . *Kousket* et *divorfil* sont en contre-sens l'un de l'autre, ils signifient *dormir éveillé* »; « *divorfila*, Léon; *diorfila* (*v* enlevé entre deux voyelles) »; « *divorfilet* réveillez-vous, *mar doc'h morfilet* si vous dormez »; « *er beilladegou noz war ar meaz an dud a zivorfil gant trouz ar boutailou hag ar gwer*. Ce verbe se dit des personnes, des animaux et quelquefois même par métaphore de choses comme d'un volcan qui fait une éruption subite : *ar menez tan a zivorfilaz* le volcan se réveilla subitement ». Troude avait donné comme cornouaillais « *kousket divorfil* dormir tout d'un somme, . . . d'un sommeil *non léger* »; *divorfil* « brave, courageux, bravement, courageusement »; *divorfila* « dormir tout d'un somme ou profondément »; assertions que Milin a barrées avec plus d'humeur peut-être que de raison.

Tout ceci n'a rien à voir ni avec *Morphée*, ni avec *morenn*, etc.; l'origine doit être le franç. *morfil* (de *mort fil* tranchant émoussé) « cette partie de fer qui se trouve au taillant des . . . instrumens trenchans . . . aiguiser sur la meule . . . Elle ne peut pas couper, desorte qu'il les faut encore passer sur la pierre à aiguiser avec de l'huile, laquelle emporte ces petites parties » (Dict. de Trévoux). *Divorfil* est ainsi proprement « qui n'a plus (les sens) émoussés », d'où « éveillé, actif, brave », cf. *Gloss. v. disouc'henne*. *Kousket divorfil* pourrait signifier « dormir bravement »; alliance de mots aussi acceptable que « franche grimace »; « un franc hypocrite », etc.; cf. *Gloss. v. disaour*.

64. AR GOUNNICQ; AC'HAMEN.

1. Le P. Grégoire traduit « nargue, terme de mépris, et de dépit », par *ar gounnicq*. La traduction qui précède, *ar groucq*, = « la potence », indique dans quelle direction il faut chercher l'explication de *ar gounnicq*. Il doit être altéré de *ar gounnar* « la rage ». C'est une déformation familière, amenée par l'euphémisme, et dont la forme affecte une désinence diminutive. Le procédé est fréquent surtout en argot.

2. Un autre équivalent de « nargue » chez Grég. est *ac'hamen*; il en donne ces exemples : « nargue de vous », *ac'hamen gueneoch*; *ar groucq deoc'h*, *ac'hamen*; litt. « ha! amen avec vous! » et, ce qui est plus clair, « la potence à vous, ha! amen! » Au n° 1 de ces *Notes*, nous avons vu d'anciens exemples français de « Ha a! maudit soit!... — Amen ». Cf. dans le *Barzaz Breiz* (Mort de Pontcalec) : *Traitour! ah! malloz d'id!* « Traître! ah! malédiction à toi! »

...rned to
...ast date

incurred
specified

